

FIDA RAPPORT ANNUEL 2019



 **FIDA**
Investir dans les
populations rurales





Avant-propos du Président

Depuis le début de l'année 2020, l'attention s'est largement portée, à l'échelle mondiale, sur la pandémie de COVID-19. Cette période difficile nous rappelle toute l'importance de la coopération internationale et la nécessité d'avoir un système multilatéral solide.

Bon nombre de nos problèmes d'envergure mondiale – tels que la maladie, la faim, les inégalités, les conflits et la fragilité – ne peuvent être résolus que par l'action collective des États.

Par ailleurs, nous avons pris pleinement conscience du fait qu'en situation de crise, ce sont les populations pauvres et vulnérables qui souffrent le plus. Lorsque les économies entrent en récession, les personnes qui occupent des emplois informels et précaires – souvent des femmes et des jeunes – ainsi que les dirigeants de petites et moyennes entreprises sont généralement les plus durement touchés. Et les personnes qui vivent dans des pays ne disposant pas de ressources suffisantes pour lutter contre les crises sont encore plus vulnérables. Dans ce contexte, il est essentiel, en parallèle avec la fourniture nécessaire d'une aide d'urgence, que la communauté mondiale continue de répondre aux besoins des plus vulnérables, de sorte que lorsque la prochaine crise éclatera, nous soyons mieux à même de protéger ceux qui risquent le plus d'être laissés pour compte.

Il est encourageant de voir que nos investissements dans des activités favorisant l'amélioration des moyens d'existence et une plus grande résilience des populations rurales les ont rendues mieux à même de faire face à la pandémie de COVID-19.

En 2019, les nouvelles approbations de projets et de programmes du FIDA ont atteint le montant record de 1,67 milliard d'USD, ce qui nous a permis de faire davantage pour améliorer les conditions de vie actuelles des populations rurales, et pour bâtir un avenir durable pour leurs familles et leurs communautés.

Or, la pandémie – notamment ses conséquences socioéconomiques – menace les acquis du développement. Nous avons donc pris un ensemble coordonné de mesures – dans le cadre du dispositif d'action global des Nations Unies mis en place pour faire face aux conséquences de la pandémie – en vue de protéger les moyens d'existence des ruraux des effets de la crise, notamment en créant un Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres qui vise à lutter contre les perturbations à court terme des activités rurales, l'accent étant mis sur les systèmes alimentaires. S'il est vrai que l'activité du FIDA porte principalement sur le développement durable à moyen et à long terme, et non sur l'aide humanitaire d'urgence, nous avons un rôle essentiel à jouer pour renforcer la résilience des populations rurales aux impacts des crises, à court et à long terme.

L'adaptation du FIDA aux défis actuels

À l'échelle mondiale, 79% des personnes les plus pauvres vivent en milieu rural, la plupart d'entre elles tirant leurs revenus de l'agriculture paysanne. Ces ruraux pauvres sont, pour beaucoup, des acheteurs nets de denrées alimentaires. C'est aussi dans les zones rurales que vivent la plupart de ceux qui souffrent le plus de la faim.

Ces questions structurelles doivent être prises en compte dans notre riposte à la pandémie de COVID-19 et pendant la phase de relèvement. Nous ne pouvons pas nous permettre de gérer les urgences au coup par coup. Nous devons hiérarchiser les investissements et les politiques à mettre en place de sorte que, lorsque la prochaine crise frappera – qu'il s'agisse d'une pandémie mondiale ou d'un phénomène météorologique local –, les personnes, les économies et l'environnement soient suffisamment résilients et en mesure d'éviter les pires conséquences.

Dans un monde en mutation rapide, le mandat du FIDA conserve toute sa pertinence. Les progrès accomplis en 2019 tirent parti de récentes réformes institutionnelles visant à maximiser la contribution du FIDA à l'élimination de la pauvreté et de la faim. Nous avons poursuivi le processus de décentralisation et avons entrepris de passer d'une démarche axée sur des projets uniques à des approches plus globales pour traiter les problèmes systémiques.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour renforcer les principaux domaines d'activité en vue de préparer la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12). Pour pouvoir intensifier notre action, nous poursuivons en outre l'élaboration d'un cadre financier associant les contributions aux reconstitutions à des financements par l'emprunt. Si les contributions à la reconstitution des ressources vont demeurer le socle du modèle financier du FIDA, le nouveau cadre nous permettra d'accroître notre programme de prêts et dons et d'atteindre davantage de personnes vivant en milieu rural dans le monde. En parallèle, nous renforçons l'approche globale du FIDA en matière de gestion des risques institutionnels, et notamment notre cadre de gestion des risques financiers pour assurer la viabilité financière de notre nouveau modèle.

En 2019, nous avons instauré une solide Politique d'adéquation des fonds propres qui renforce la gestion de nos actifs et passifs pour protéger notre bilan et atténuer les risques financiers liés à l'emprunt. En outre, la Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé 2019-2024 a été approuvée. Cette stratégie nous aidera à mobiliser des ressources supplémentaires en sollicitant des partenaires du secteur privé en mesure d'investir en zone rurale. Une autre initiative visant à réunir des investissements axés sur le monde rural, et mettant l'accent sur la création d'emplois destinés aux jeunes, a été le lancement du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), lors du Conseil des gouverneurs du FIDA de 2019, par le FIDA, l'Union européenne, le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le Gouvernement luxembourgeois.

Nous devons en outre continuer à améliorer la qualité de notre programme de prêts et dons. En 2019, une grande attention a été portée, au FIDA, à la qualité de la conception. Nous avons renforcé notre processus d'assurance qualité pour améliorer la qualité "initiale" des stratégies de pays, des projets financés par des prêts et des activités financées par des dons. Nous avons encore rationalisé nos processus de conception et d'examen, de sorte que les enseignements tirés soient largement diffusés pour éclairer la conception des futurs projets.

L'amélioration de la qualité de notre travail implique nécessairement, par ailleurs, le développement des compétences et des capacités du personnel dans le contexte de notre adaptation à un modèle opérationnel décentralisé et doit nous permettre de faire non seulement plus, mais mieux. Tout au long de l'année 2019, nous avons aidé les membres du personnel à développer des



compétences pour qu'ils s'adaptent à l'évolution des besoins du Fonds, par exemple avec un nouveau programme de perfectionnement des compétences d'encadrement destiné aux supérieurs hiérarchiques, un programme d'accompagnement des cadres destiné aux directeurs, des programmes d'acquisition de qualifications professionnelles permettant d'obtenir la Certification de la Fédération internationale de coaching, et une plateforme élargie d'apprentissage en ligne.

En outre, pour renforcer nos efforts d'autonomisation des populations rurales dans le cadre de nos interventions, nous avons accordé la priorité aux initiatives axées sur nos thèmes prioritaires, à savoir les changements climatiques et l'environnement, l'égalité des sexes, les jeunes, et la nutrition. De nouveaux outils et de nouvelles démarches ont ainsi été élaborés:

- une version améliorée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC);
- une version révisée des directives en matière de ciblage;
- un nouveau cadre pour la transformation;
- l'adaptation des méthodes axées sur les ménages pour y intégrer les questions relatives aux jeunes, à la nutrition, et à l'environnement et aux changements climatiques;
- un nouveau Plan d'action en faveur des jeunes.

Je note avec satisfaction que les résultats de 2019 montrent que nous avons dépassé nos objectifs concernant les quatre thèmes prioritaires établis pour FIDA11.

C'est aussi en 2019 qu'a été créée l'Unité du changement, de la réalisation et de l'innovation, ce qui a ouvert la voie à une reconfiguration des processus opérationnels visant à alléger les formalités administratives et à promouvoir un environnement de travail efficient et positif. Une nouvelle approche ascendante a été suivie pour préparer le budget dans le contexte de l'évolution du FIDA vers un environnement opérationnel plus décentralisé, et nous avons mis en œuvre avec succès un nouvel outil de planification budgétaire, Oracle Hyperion, rationalisant ainsi le processus budgétaire et le rendant moins sujet aux erreurs.

Ces améliorations en matière d'efficacité, notamment, nous ont permis de prévoir un programme de prêts et dons plus élevé, de 1,67 milliard d'USD, avec un budget administratif à croissance nulle.

Alors que FIDA12 approche, nous sommes pleinement conscients que le monde – et les défis auxquels font face les populations rurales – a connu de profonds changements.

La pandémie de COVID-19 menace les progrès accomplis dans le domaine du développement et rend nécessaires des investissements ciblés pour éviter que la crise sanitaire ne se double d'une crise alimentaire et d'une recrudescence de la pauvreté. Le FIDA, en coordination avec le système des Nations Unies, a réagi rapidement dans le contexte de son travail et de son mandat en cours, et en s'appuyant sur son expérience des situations de fragilité, en situation de crise et d'après-crise. Nous sommes déterminés à faire le nécessaire pour que les populations rurales auprès desquelles nous intervenons ne retombent pas dans la pauvreté et la faim.

Grâce aux mesures essentielles qui ont été prises en 2019, nous sommes à même de soutenir les efforts de relance des économies rurales du monde de l'après-COVID-19, et de lutter contre les effets à court terme de la crise. Après avoir renforcé notre présence dans les pays, intensifié nos travaux aux fins de l'intégration des principaux thèmes transversaux, réformé notre cadre financier et amélioré l'efficacité globale de notre action, nous sommes bien placés pour continuer à accentuer nos efforts en vue de mettre fin à la pauvreté et à la faim dans un monde en évolution. De plus, nous restons convaincus que les ruraux, femmes et hommes, avec qui nous travaillons sont les principaux acteurs qui nous permettront à tous d'atteindre ces objectifs.

GILBERT F. HOUNGBO
Président du FIDA

PORTEFEUILLE EN COURS

Où intervient le FIDA

203
projets en cours



Financement du FIDA
7,5 milliards d'USD



Contributions nationales
5,8 milliards d'USD



Cofinancement international
3,4 milliards d'USD



Amérique latine et Caraïbes
28 projets en cours dans 17 pays
Financement du FIDA en cours: 553,8 millions d'USD

Afrique de l'Ouest et du Centre
38 projets en cours dans 20 pays
Financement du FIDA en cours: 1 639,3 millions d'USD

Afrique orientale et australe
43 projets en cours dans 16 pays
Financement du FIDA en cours: 1 684,2 millions d'USD

Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
35 projets en cours dans 17 pays et Gaza et la Cisjordanie
Financement du FIDA en cours: 984,7 millions d'USD

Asie et Pacifique
59 projets en cours dans 20 pays
Financement du FIDA en cours: 2 628,8 millions d'USD

Siège du FIDA
 Bureau de pays du FIDA
 Pôle régional
 Centre régional de savoir et de coopération Sud-Sud et triangulaire
 Bureau satellite

OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

Asie et Pacifique

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

59 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 20 pays dans la région à la fin de 2019

8 NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

en Afghanistan, au Bangladesh, au Cambodge, en Indonésie (2 projets), en République démocratique populaire lao, à Samoa et à Sri Lanka

1 NOUVEAU programme d'options stratégiques pour le pays, pour le Viet Nam

2 628,8 millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

359,1 millions d'USD

APPROUVÉS EN 2019 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

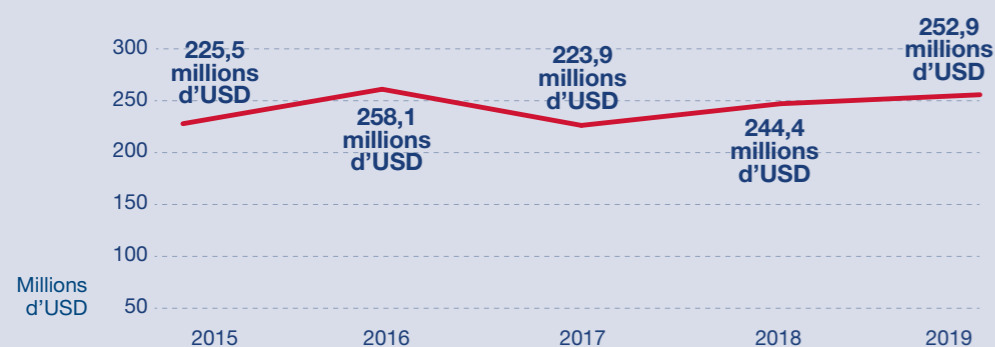
36 PAYS

Afghanistan – 2
Bangladesh – 7
Bhoutan – 1
Cambodge – 4
Chine – 4
Fidji
Îles Cook
Îles Marshall
Îles Salomon – 1
Inde – 7
Indonésie – 5
Iran (République islamique d')
Kiribati – 1
Malaisie
Maldives
Micronésie (États fédérés de)
Mongolie – 1
Myanmar – 3
Nauru
Népal – 3
Nioué
Pakistan – 3
Palau
Papouasie-Nouvelle-Guinée – 2
Philippines – 5
République de Corée
République démocratique populaire lao – 3
République populaire démocratique de Corée
Samoa – 1
Sri Lanka – 2
Thaïlande
Timor-Leste
Tonga – 1
Tuvalu
Vanuatu
Viet Nam – 3

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

📌 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONNÉS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE



PAKISTAN

Le Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab a pratiquement éliminé l'extrême pauvreté dans sa zone cible. Associant protection sociale, formation et développement des infrastructures, il met aussi l'accent sur l'autonomisation des femmes.



2 472 logements fonctionnant à l'énergie solaire avaient été construits



9 857 toilettes avaient été construites

Fin 2019: Le taux de pauvreté était passé de

58% à 4%



80% des personnes formées avaient trouvé un emploi



Malgré une croissance économique solide – bien qu'en perte de vitesse –, la région Asie et Pacifique devra relever d'immenses défis pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Les inégalités et l'exclusion continuent de freiner les progrès – en particulier dans les zones rurales, où les effets des changements climatiques menacent de plus en plus les moyens d'existence. En effet, à l'échelle mondiale, 45% des catastrophes liées au climat se produisant dans la région, la résilience face aux changements climatiques, tout comme la lutte contre l'exclusion, est ici l'un des domaines prioritaires du FIDA.

Mais c'est aussi une région qui continue de se transformer rapidement, offrant ainsi des possibilités à ceux qui n'ont pas encore bénéficié de la croissance des dernières décennies. Cette croissance de longue durée a permis aux États d'investir dans les communications, les transports et les programmes de protection sociale. En outre, la progression des revenus et l'expansion de la classe moyenne font évoluer la demande en ce qui concerne la quantité et le type d'aliments consommés. Grâce à des approches programmatiques axées sur les femmes et les jeunes des zones rurales, l'adaptation des communautés rurales aux changements climatiques, et l'amélioration de la situation nutritionnelle, le FIDA promeut des modèles de transformation qui ne laissent personne pour compte.

Approches soucieuses de l'égalité des genres dans le développement des infrastructures au Pakistan

Le Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab a réduit la prévalence de l'extrême pauvreté dans les zones cibles, ainsi passée de 58% à 4%. Pour y parvenir, le FIDA a suivi une approche globale axée sur l'autonomisation des femmes, le développement d'infrastructures climatiqement rationnelles et l'organisation sociale. Le projet a fourni des maisons fonctionnelles et résilientes face aux changements climatiques, équipées de l'eau courante, de toilettes et de l'énergie solaire à 2 472 familles – toutes les unités d'habitation ayant été inscrites au nom des femmes participant au projet. Le fait d'être propriétaires de leur logement a renforcé le statut des femmes dans leur famille et dans la communauté, ainsi que leur participation à la prise de décisions.

Améliorer la nutrition en République démocratique populaire lao

Le Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition réalisé en

République démocratique populaire lao est un bon exemple des activités menées par le FIDA dans le domaine de la nutrition. Dans ce projet, le Fonds et ses partenaires promeuvent la diversification du régime alimentaire, dominé par le riz, en finançant la production d'aliments nutritifs. Les petits agriculteurs apprennent des techniques agricoles tenant compte des enjeux nutritionnels et apprennent à préparer des repas nutritifs dans des fermes-écoles pour la nutrition établies dans plus de 140 villages. Le projet devrait bénéficier à près de 200 000 personnes.

Solutions climatiques au Cambodge

Dans le domaine de l'action climatique, le FIDA intervient dans 20 provinces cambodgiennes pour aider les petits exploitants à accéder à une source d'énergie propre et renouvelable. Quelque 3 000 digesteurs de biogaz sont en cours d'installation, tandis que des panneaux et réseaux solaires ainsi que des générateurs et pompes solaires sont en cours d'expérimentation sur le terrain. Ces mesures permettent aux populations locales de tirer parti de nouvelles possibilités. Par exemple, l'un des participants aux tests utilise l'énergie solaire pour élever des criquets destinés à être vendus à des restaurants. Un autre utilise une pompe à air à énergie solaire pour oxygéner l'eau de son étang de pisciculture. Et ces solutions novatrices alimentent des fours et des fourneaux en carburant propre, réduisant ainsi la demande de bois et contribuant à la lutte contre la déforestation. Ce projet devrait aboutir à une réduction des émissions de gaz à effet de serre équivalente à près d'un demi-million de tonnes de CO₂ par an.

Travailler avec les jeunes au Bangladesh

S'agissant des jeunes, le FIDA concentre son action sur la création de possibilités par le développement des capacités. Au Bangladesh, le FIDA a aidé environ 20 000 jeunes à trouver un emploi grâce à des formations axées sur les compétences recherchées sur le marché local. Le projet de formation professionnelle du FIDA a permis aux participants de devenir des professionnels qualifiés – soudeurs, électriciens, plombiers, chauffeurs et artisans –, tous certifiés par le Conseil national de développement des compétences du Bangladesh. Parmi eux, environ 80% ont trouvé un emploi, et les autres ont créé leur propre entreprise avec l'appui du projet.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

Afrique orientale et australe

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

43 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 16 pays dans la région à la fin de 2019

10 NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

en Angola, en Éthiopie (2 projets), au Lesotho, au Malawi, au Mozambique (2 projets), en Ouganda et au Rwanda (2 projets)

4 NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays, pour le Kenya, le Lesotho, le Rwanda et la Zambie

1 684,2 millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

452 millions d'USD

APPROUVÉS EN 2019 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

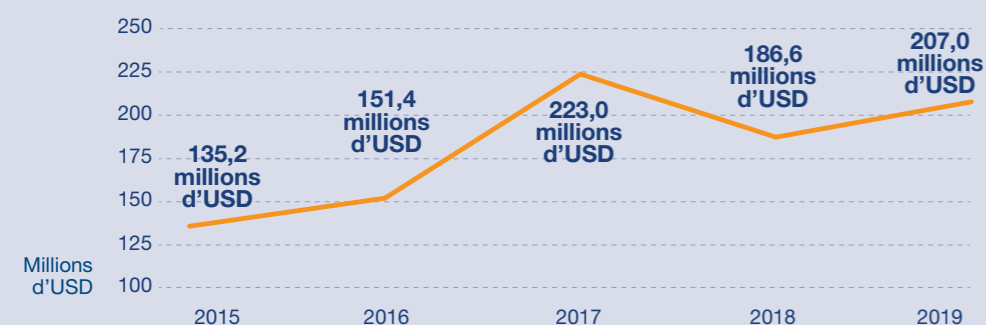
22 PAYS

Afrique du Sud
Angola – 3
Botswana
Burundi – 5
Comores – 1
Érythrée – 2
Eswatini – 2
Éthiopie – 3
Kenya – 3
Lesotho – 2
Madagascar – 4
Malawi – 3
Maurice
Mozambique – 3
Namibie
Ouganda – 3
République-Unie de Tanzanie – 1
Rwanda – 4
Seychelles
Soudan du Sud
Zambie – 3
Zimbabwe – 1

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

📍 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONNS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE



En Afrique orientale et australe, les jeunes de moins de 24 ans représentent la part la plus importante de la population, tandis que dans l'ensemble de l'Afrique, on estime que d'ici à 2030, 30 millions de jeunes arriveront chaque année sur le marché du travail. Comme indiqué dans le *Rapport sur le développement rural 2019*, intitulé "Donner leur chance aux jeunes ruraux", les jeunes ont un rôle essentiel à jouer dans la réalisation des ODD. La création de possibilités économiques pour les jeunes, femmes et hommes, est donc de plus en plus considérée comme prioritaire dans les activités du FIDA.

Une autre priorité consiste à lutter contre les inégalités, souvent importantes, qui persistent entre les femmes et les hommes dans les zones rurales de la région, et qui pèsent sur les moyens d'existence des femmes et des enfants – ainsi que sur le développement des communautés rurales en général. Une place privilégiée a donc été accordée à l'autonomisation des femmes dans tous les projets tout au long de l'année, le FIDA ayant eu de plus en plus recours, dans cette optique, à des approches sur mesure comme les méthodes axées sur les ménages. En 2019, une grande attention a également été portée à l'appui aux populations rurales de la région pour qu'elles s'adaptent aux effets de plus en plus déstabilisants des changements climatiques régionaux.

Placer les jeunes au cœur des projets

Le FIDA adapte la grande majorité des nouveaux projets qu'il mène dans la région pour y faire participer les jeunes, femmes et hommes. Ainsi, 67% des nouveaux projets comportent désormais des activités, stratégies et ressources spécifiques de façon à ce que les jeunes puissent en bénéficier. À Madagascar, le Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole cible des jeunes en leur proposant un large éventail de possibilités de scolarisation et de formation associées à un appui technique et financier pour la création d'activités génératrices de revenus. Ce programme a permis à 52 154 jeunes de bénéficier d'une formation professionnelle et a contribué à créer 19 033 emplois.

S'attaquer aux causes des inégalités de genre

En 2019, toutes les nouvelles interventions ont été conçues de façon à ce que les femmes soient équitablement représentées, tant sur le plan du

nombre que des fonctions assumées, par exemple grâce à leur adhésion aux organisations paysannes. À Madagascar, le Projet d'appui aux organisations professionnelles et aux services agricoles a doublé le nombre de femmes associées à la prise de décisions, leur proportion étant passée de 37% à 74%.

Les projets ont par ailleurs renforcé l'utilisation de méthodes axées sur les ménages comme le système d'apprentissage interactif entre les sexes (GALS) pour promouvoir l'égalité des sexes dans la prise de décisions au sein des ménages. Le système GALS vise à analyser et à abolir les obstacles fondés sur le genre au sein des ménages, pour permettre aux femmes et aux hommes de mieux contrôler leur vie et de collaborer à partir de visions communes.

Renforcer la résilience face aux changements climatiques

L'Afrique subsaharienne étant l'une des régions les plus menacées par les changements climatiques, les ressources de cofinancement destinées à l'action environnementale et climatique ont été intégrées en totalité aux nouveaux projets. Par ailleurs, des évaluations plus rigoureuses des risques climatiques ont été menées. Dans cette optique, le FIDA s'est associé avec l'Université du Cap pour entreprendre des évaluations de la vulnérabilité climatique.

Pour les projets approuvés en 2019, les financements climatiques représentaient 25,7% du total des financements du FIDA. En outre, le Fonds fait équipe avec des acteurs publics et privés aux niveaux local et international pour promouvoir des approches novatrices visant à permettre aux populations rurales de bénéficier de financements climatiques. Par exemple, au Kenya, le FIDA collabore avec le gouvernement national, Coca Cola, des autorités locales en charge de la gestion de l'eau et des centres de recherches internationaux dans le cadre du Fonds pour l'eau dans le Haut Tana-Nairobi. Cette initiative met à la disposition des petits exploitants locaux des technologies et des formations leur permettant de contribuer aux travaux de protection des riches écosystèmes entourant le fleuve Tana – et d'en bénéficier. En Éthiopie, le FIDA collabore avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour permettre aux femmes d'avoir accès à des semences de blé améliorées et à de bonnes pratiques agricoles visant à accroître la productivité tout en promouvant une approche durable et intelligente face au climat.

RWANDA

Le Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations a permis à des petits agriculteurs de tirer profit de **marchés d'exportation** grâce à un meilleur **accès à la formation, au crédit et à la technologie**. Des exploitants des filières du café, du thé, de la sériciculture et de l'horticulture ont ainsi vu leurs revenus augmenter.

Fin 2019:

149 335 personnes avaient été formées aux pratiques et aux technologies de production

69% des personnes formées étaient des femmes

Les planteurs de café ont vu leurs revenus augmenter de **32%**



18 449 personnes ont pu avoir accès au crédit



OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

Amérique latine et Caraïbes

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

28 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 17 pays dans la région à la fin de 2019


553,8 millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

33 PAYS

Antigua-et-Barbuda
Argentine – 2
Bahamas
Barbade
Belize – 1
Bolivie (État plurinational de) - 1
Brésil – 5
Chili
Colombie – 1
Costa Rica
Cuba – 2
Dominique
El Salvador - 1
Équateur - 3
Grenade – 1
Guatemala
Guyana – 1
Haïti – 1
Honduras – 1
Jamaïque
Mexique – 2
Nicaragua - 2
Panama
Paraguay - 2
Pérou – 1
République dominicaine – 1
Sainte-Lucie
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay
Venezuela (République bolivarienne du)

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

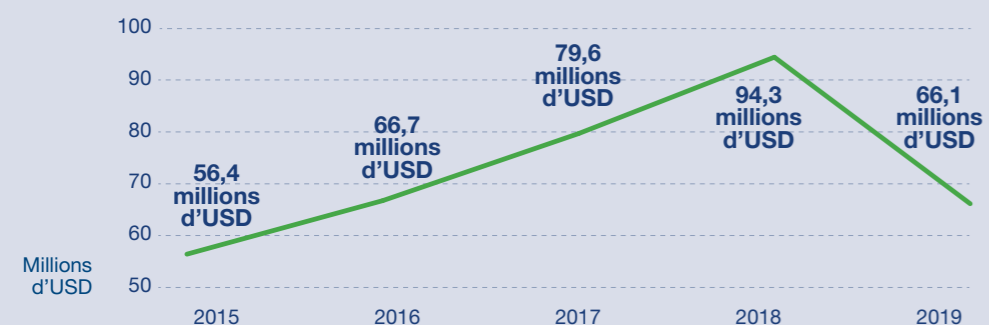
2 NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

au Brésil et à Cuba

39,5 millions d'USD

APPROUVÉS EN 2019 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONNS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE



5 000 femmes autochtones. Ces groupes sont parvenus à mobiliser plus de 1,3 million d'USD de ressources qui sont désormais utilisées pour proposer des microcrédits dans une région où il n'existe pas de services financiers formels destinés aux communautés autochtones.

Faire participer les jeunes

Dans l'État plurinational de Bolivie, le Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie (ACCESOS) a montré que la participation des jeunes pouvait contribuer à faire reculer les préjugés et normes sexistes. Le projet a établi un quota de 50% pour les jeunes, ceux-ci se montrant moins contraints par la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes que les adultes plus âgés. Cela a permis de faire monter à 55% le taux de participation des femmes aux activités du projet. C'est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles les activités du FIDA se concentrent de plus en plus sur les jeunes.

En effet, la jeunesse a été particulièrement ciblée par les projets menés par le FIDA dans les Caraïbes. En Haïti, un programme de dons mis en œuvre en collaboration avec la FAO a aidé des jeunes à élaborer des plans d'activité. À Grenade, le Programme en faveur de l'agriculture climatiquement rationnelle et des entreprises rurales, lancé en 2019 pour une durée de cinq ans, propose des formations professionnelles à des jeunes sans emploi ou sous-employés.

S'adapter aux conséquences des changements climatiques

L'adaptation aux changements climatiques, qui passe souvent par l'utilisation de technologies novatrices, est un autre volet important des activités du FIDA. En témoigne le Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique réalisé au Nicaragua, où une unité technique a été créée pour appuyer l'adaptation aux effets des changements climatiques. L'unité agrométéorologique collecte des données à partir d'un vaste réseau de stations réparties dans tout le pays, ce qui lui permet d'élaborer et de diffuser des bulletins météorologiques au moyen des réseaux sociaux, d'internet et des radios communautaires. Les organisations paysannes sont ensuite aidées pour élaborer des réponses judicieuses du point de vue du climat.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, bien que la transformation économique soit relativement avancée, les inégalités et l'exclusion restent des défis de taille. Le FIDA renforce donc ses interventions dans la région pour lutter contre l'exclusion des groupes risquant d'être laissés de côté. C'est pourquoi, en 2019, le FIDA a veillé en priorité à ce qu'un nombre croissant de femmes, de jeunes et de peuples autochtones bénéficient de ses projets et de ses programmes. Permettre aux populations rurales de s'adapter aux effets des changements climatiques est une autre priorité jugée essentielle pour lutter contre l'exclusion.

Faire participer les femmes aux activités des projets

Dans le cadre du Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia, au Brésil, des "cercles de la petite enfance" ont été mis en place et ont formé à ce jour 362 femmes et hommes au métier de garde d'enfants. Cela a permis à un plus grand nombre de femmes – jusqu'ici contraintes par la nécessité de garder leurs enfants – de prendre part aux activités du projet. Celui-ci a par ailleurs introduit l'utilisation de journaux de bord agroécologiques dans lesquels sont consignés les effets de la production des femmes sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que sur les revenus et la biodiversité. Ces initiatives ont été reproduites à plus grande échelle dans le cadre des autres projets en cours au Brésil.

En Uruguay, le Projet pilote d'intégration rurale a également mis en place des mesures visant à garantir une forte participation des femmes. Parmi les initiatives spécifiques de ce projet, il convient de citer: l'offre de formations destinées à transformer les services fournis par les femmes à la communauté en entreprises rentables; la promotion de l'accès des femmes à la terre et aux animaux d'élevage par le partage des droits de propriété; des campagnes d'information qui ont permis de mettre en place pour le projet un environnement prenant en compte les questions d'égalité des sexes. Sur les 130 organisations rurales appuyées par le projet, 32 se composaient exclusivement de femmes.

Aller à la rencontre des femmes autochtones

Sur les hauts plateaux du nord du Guatemala, le Programme de développement rural durable dans la région Nord a appuyé la création de 80 groupes d'épargne communautaires rassemblant

BOLIVIE

Le programme ACCESOS a mis l'accent sur le **renforcement de la résilience** face aux changements climatiques, avec des **résultats positifs sur le plan social et nutritionnel**. Il s'est en partie inspiré de pratiques autochtones d'**adaptation aux changements climatiques**.

Lorsque le programme s'est achevé en 2019:

On comptait quelque **59 644** familles bénéficiaires

46% de ces familles étaient dirigées par des femmes

Plus de **4 000** ménages avaient bénéficié de services d'information sur le climat

6 870 hectares de terres dégradées avaient été restaurés



OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

35 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 17 pays et Gaza et la Cisjordanie à la fin de 2019

4 NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

en Égypte, au Maroc, au Soudan et en Tunisie

2 NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays, pour Djibouti et la Tunisie

984,7 millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

235,0 millions d'USD

APPROUVÉS EN 2019 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

23 PAYS

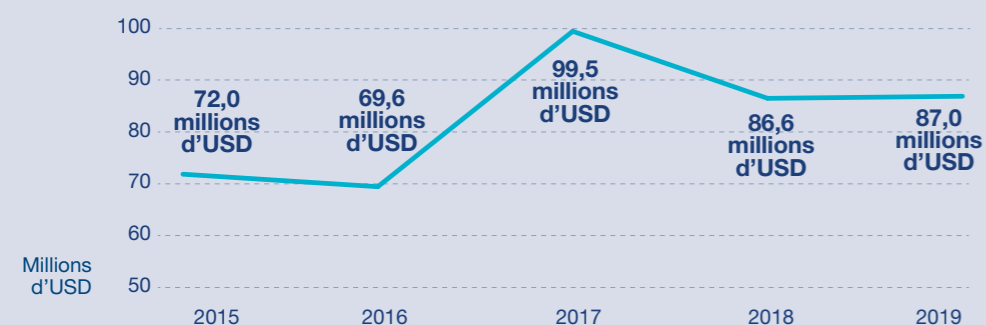
et Gaza et la Cisjordanie - 1

Albanie
Algérie
Arménie - 1
Azerbaïdjan
Bosnie-Herzégovine - 1
Djibouti - 2
Égypte - 4
Géorgie - 2
Iraq - 1
Jordanie - 2
Kirghizistan - 2
Liban
Maroc - 3
Monténégro - 1
Ouzbékistan - 2
République arabe syrienne - 1
République de Moldova - 2
Somalie
Soudan - 2
Tadjikistan - 2
Tunisie - 3
Turquie - 3
Yémen

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONNS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE



Le contexte fragile qui caractérise une grande partie de la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe pose des difficultés majeures aux communautés rurales. La persistance de conflits durables a contribué à la formation d'importants flux de réfugiés et de déplacés internes, tandis que la désertification liée aux changements climatiques aggrave encore une situation régionale déjà fragile. En outre, les conflits se traduisant souvent par un effondrement de la production agricole, le nombre de personnes sous-alimentées dans les pays touchés par des conflits dans la région a doublé au cours des dix dernières années. Plus inquiétant encore, la fragilité des institutions et de l'économie engendre souvent des sociétés inégalitaires, où les groupes les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, paient le plus lourd tribut.

Dans ce contexte compliqué, le FIDA – fort de sa longue expérience des situations de vulnérabilité et de fragilité – contribue à la paix et à la stabilité grâce à son approche globale axée sur le renforcement des institutions, la lutte contre les sources de stress environnemental et climatique, l'amélioration des résultats nutritionnels et la création de possibilités pour les femmes et les jeunes.

Comblant le fossé entre aide humanitaire et développement durable

Le FIDA a créé le Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale (FARMS), qui accroît la résilience sociale en renforçant les capacités communautaires et institutionnelles de gestion du développement et de promotion de la stabilité. Le FARMS contribue en outre à consolider la paix en améliorant la gestion des ressources naturelles en vue de réduire le risque de conflits liés aux ressources naturelles. En 2019, le Mécanisme avait récolté plus de 40 millions d'USD auprès de l'Italie, de la Norvège, de la Suisse, de l'Union européenne, du Fonds de l'OPEP pour le développement international et des Fondations Open Society.

Collaborer avec les communautés rurales pour faciliter leur adaptation aux changements climatiques

Les projets appuyés par le FIDA aident les populations rurales à renforcer leur résilience face aux conséquences négatives des changements climatiques. Le Projet de développement de l'élevage et des pâturages au Tadjikistan, par exemple, met l'accent sur l'amélioration et l'adaptation des pratiques de gestion des terres. Les

parcelles pluviales de terres dénudées – dont l'état s'est aggravé sous l'effet de la sécheresse – sont transformées en plantations d'arbres résistantes à la sécheresse. Outre des semis et des chambres de culture, le FIDA fournit aux bénéficiaires des formations techniques sur l'entretien des plantations, la récupération de l'eau de pluie et la transformation des fruits séchés.

Favoriser l'entrepreneuriat parmi les femmes et les jeunes

Dans un contexte où le taux de chômage des jeunes est l'un des plus élevés au monde, le FIDA encourage l'innovation et la collaboration avec le secteur privé pour créer des débouchés pour les jeunes. En Ouzbékistan, le Programme de développement des filières laitières aide des jeunes innovateurs à mettre au point des technologies novatrices qui répondent aux défis les plus pressants auxquels fait face le secteur laitier. Le programme repose sur la création du Forum pour la collaboration public-privé, dans le cadre duquel des innovateurs locaux sont invités à apporter des solutions technologiques en lien avec la production laitière et la sécurité alimentaire. Pour encourager la participation des jeunes, le programme offre des bourses d'études pour financer les recherches sur le terrain d'étudiants de troisième cycle dans les domaines concernés.

Au Soudan, l'Initiative de microfinance de la Banque agricole du Soudan, appuyée par le FIDA, qui cible les femmes, est parvenue à aider 30 000 femmes rurales à créer leur entreprise. Pour financer l'achat de matériel agricole, la création de petites entreprises et des activités d'adaptation aux changements climatiques, l'initiative a fourni 70 000 prêts, pour un montant total de 74,4 millions d'USD. Les femmes vivant en milieu rural en ont retiré des avantages non seulement sur le plan économique, mais aussi du point de vue des rôles dirigeants qu'elles assument dans les comités villageois de développement et les groupes d'épargne.

Renforcer les effets nutritionnels

Le Programme de gestion des eaux et des sols, à Djibouti, constitue un exemple de la façon dont la nutrition peut être intégrée aux activités. Avec l'appui de l'Agence djiboutienne de développement social et du Ministère djiboutien de la santé, le programme propose des formations au niveau local sur la prévention de la malnutrition maternelle et infantile. Les séances de formation devraient toucher 5 000 ménages, et 2 500 ménages en ont déjà bénéficié.

SOUDAN

Les taux de pauvreté ont fortement diminué grâce au Projet intégré de développement rural du Butana. Ce projet visait à renforcer les moyens d'existence par l'amélioration de la gestion **climatorésiliente** des ressources naturelles, de l'**accès aux marchés** et le renforcement de la **cohésion des communautés**.

Lorsque le projet s'est achevé en 2019:

524 000 hectares

de terres avaient fait l'objet d'une gestion améliorée et de pratiques propres à faciliter l'adaptation aux changements climatiques



La productivité végétale et animale moyenne avait progressé de

90%

850 femmes avaient bénéficié du soutien de groupes de femmes



Le taux de pauvreté était passé de

50% à 12%



OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

Afrique de l'Ouest et du Centre

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

38 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 20 pays dans la région à la fin de 2019

10 NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

au Burkina Faso, au Cameroun, en Gambie, au Ghana, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Mali, au Niger, en République démocratique du Congo et au Sénégal

9 NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays, pour le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Gambie, le Ghana, le Libéria, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Sénégal

1 639,3 millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours


554,0 millions d'USD

APPROUVÉS EN 2019 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

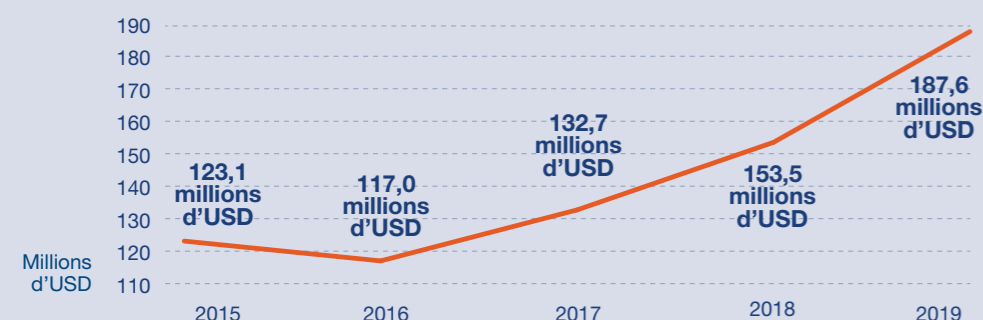
24 PAYS

Bénin - 3
Burkina Faso - 2
Cabo Verde - 1
Cameroun - 1
Congo - 1
Côte d'Ivoire - 2
Gabon
Gambie
Ghana - 2
Guinée - 1
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau - 1
Libéria - 3
Mali - 2
Mauritanie - 1
Niger - 2
Nigéria - 3
République centrafricaine - 1
République démocratique du Congo - 3
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal - 3
Sierra Leone - 2
Tchad - 2
Togo - 2

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONNS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE



NIGÉRIA

Le partenariat Programme de développement des filières et Forum des associations de producteurs, mis en œuvre avec Olam International et le Gouvernement nigérian, a été l'un des finalistes du prix pour l'impact des projets de partenariat public-privé, en raison de ses effets positifs sur les **moyens d'existence des petits producteurs**.

5 000 nouveaux emplois décents avaient été créés

Fin 2019:

La production avait progressé, pour atteindre



450 000 tonnes de riz, d'une valeur de 225 millions d'USD



665 000 tonnes de manioc, d'une valeur de 45 millions d'USD



42% de femmes
40% de jeunes



79% de bénéficiaires avaient vu leurs revenus augmenter de **25%**

La région Afrique de l'Ouest et du Centre est encore profondément marquée par la pauvreté, la faim, le chômage des jeunes, la vulnérabilité face aux changements climatiques et la marginalisation des populations rurales, tous ces problèmes freinant les progrès réalisés au regard des ODD. Plus de 40% de la population fait face à l'extrême pauvreté, et la grande majorité de ces personnes vivent et travaillent en milieu rural. Soixante pour cent des jeunes habitent en zone rurale, et la moitié d'entre eux sont sous-employés ou au chômage. Cette situation est à l'origine de migrations importantes, aussi bien internes qu'externes, accentuées par l'insécurité croissante dans la région du Sahel.

Dans le même temps, les opportunités ne manquent pas – la région abrite certaines des économies les plus dynamiques au monde (par exemple, la Côte d'Ivoire et le Ghana affichent une croissance d'au moins 7% par an), elle est dotée d'une population jeune et énergique, et reçoit de plus en plus d'investissements, aussi bien nationaux qu'internationaux. Dans ce contexte, et compte tenu du regain d'intérêt du FIDA pour les pays les plus pauvres et les situations de plus grande fragilité, le Fonds a renforcé ses investissements dans la région, agissant en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, les autres organismes de développement – notamment ceux ayant leur siège à Rome (OSR) – la société civile et le secteur privé.

Intensifier les investissements, en particulier au Sahel

Au cours de l'année écoulée, l'exécution des programmes a atteint un niveau sans précédent, avec la mobilisation, pour de nouveaux investissements, de 536 millions d'USD de ressources supplémentaires du FIDA et le décaissement de près de 200 millions d'USD au titre des programmes en cours. En 2019, un accent particulier a été mis sur la région du Sahel, où des investissements ciblés ont renforcé la résilience et créé des possibilités économiques et des emplois pour des personnes vulnérables habitant en zone rurale. De nouvelles opérations au Burkina Faso, en Gambie, au Mali, au Niger et au Sénégal ont porté la valeur totale des projets appuyés par le FIDA dans les pays du Sahel à 1,54 milliard d'USD, financée par le FIDA à hauteur de 846 millions d'USD.

L'accent étant davantage mis, d'une manière générale, sur les projets menés dans la région, un don de 3,5 millions d'USD a été approuvé pour soutenir l'agriculture familiale, les

marchés régionaux et les couloirs commerciaux transfrontaliers dans le Sahel. En outre, le FIDA participe activement au Plan d'action des OSR pour le Sahel.

Renforcer la qualité et l'impact

Le FIDA n'a pas seulement augmenté ses investissements, il a aussi adopté des outils novateurs de renforcement de la qualité et de l'impact de son portefeuille régional. Par exemple, un cadre de pointage opérationnel destiné à l'établissement des rapports mensuels des divisions a été élaboré en tant qu'outil de gestion pour améliorer la planification et le suivi des résultats. En outre, la décentralisation, désormais effective, a permis la mise en place, dans les pays, de mesures renforcées d'appui à l'exécution et de concertation sur les politiques pour améliorer la gouvernance et la transparence, notamment grâce à une participation plus forte des citoyens.

S'inspirer des expériences réussies dans les domaines de la jeunesse et de la nutrition

Les grands thèmes, comme l'emploi des jeunes et la nutrition, sont de plus en plus intégrés dans les projets, et le FIDA s'emploie à partager ses savoirs dans ces domaines. Dans l'ensemble, 78% des nouveaux projets étaient axés sur la nutrition et les jeunes. Le Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes en cours au Cameroun est un bon exemple de réussite d'une approche globale du soutien et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans les filières agropastorales et halieutiques: il a consisté à répondre aux besoins spécifiques des jeunes et des groupes vulnérables, et notamment des femmes. Le FIDA multiplie les initiatives lui permettant de partager son savoir sans égal des questions relatives aux jeunes: par exemple, la première édition du Sommet international de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes, organisé à Yaoundé, a rassemblé plus de 500 délégués venus de 35 pays et quatre continents pour entendre les témoignages de jeunes femmes et de jeunes hommes admirables expliquant comment mobiliser le potentiel de la jeunesse en vue d'une transformation durable du monde rural.

En Côte d'Ivoire, un atelier de partage et d'apprentissage sur l'agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels a été organisé en mars avec des parties prenantes clés au niveau régional.

Le FIDA en chiffres

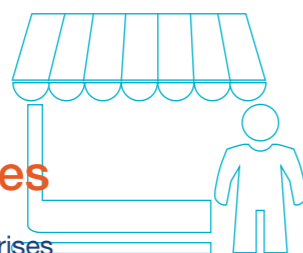
Maximiser notre contribution à la réalisation des ODD

L'action du FIDA auprès des populations rurales pauvres est indispensable pour éliminer totalement la pauvreté et la faim (ODD 1 et 2).

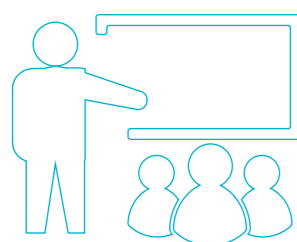
Nous agissons également dans des domaines transversaux majeurs qui sont au cœur des ODD, comme l'égalité des sexes (ODD 5), la promotion d'un travail décent (ODD 8), la réduction des inégalités (ODD 10), l'action en faveur du climat (ODD 13), la viabilité environnementale (ODD 15) et les partenariats (ODD 17). Nous multiplions les initiatives pour atteindre davantage de personnes dans les zones rurales.

PORTÉE DES PROJETS APPUYÉS PAR LE FIDA

Microentreprises
163 637
microentreprises
bénéficiant de services de développement des entreprises



Gestion des ressources naturelles
3,1 millions
d'hectares de terres
bénéficiant de pratiques de gestion améliorées

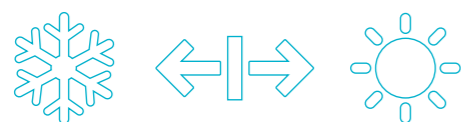


Formation
2,6 millions
de personnes formées aux pratiques et techniques de production végétale et animale

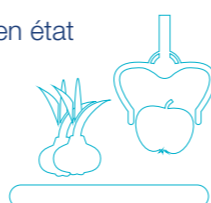
58 000
hectares
bénéficiant de systèmes d'irrigation



Adaptation aux changements climatiques
2,6 millions de membres
de ménages ayant une petite exploitation agricole soutenus pour qu'ils puissent faire face aux effets des changements climatiques



Infrastructures
8 645 kilomètres
de routes
construites ou remises en état
2 709
installations de commercialisation construites ou remises en état

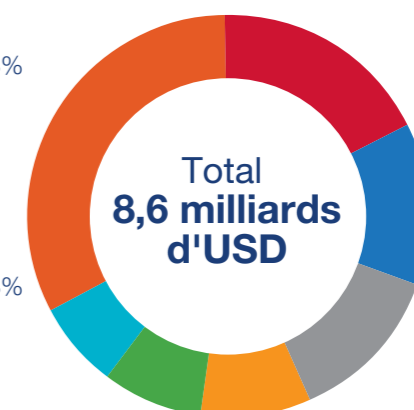


Les indicateurs de résultat mesurent le nombre cumulé de personnes ayant bénéficié de services dans le cadre de l'ensemble des projets en cours. Les indicateurs spécifiques rendent uniquement compte du nombre de participants à une activité de projet donnée, tandis que le chiffre sur la portée globale des projets comprend l'ensemble des bénéficiaires directs et tous les membres de leur ménage respectif. Les chiffres présentés se rapportent à l'année 2018.

L'agriculture et la gestion des ressources naturelles demeurent le principal secteur d'activité du FIDA, l'accent étant mis sur les petits agriculteurs. Dans le même temps, il est de plus en plus indispensable de mettre en place des activités complémentaires – services financiers, infrastructures, développement des petites et moyennes entreprises (PME) rurales – pour relever les défis associés à l'élimination de la faim.

FINANCEMENT DU PORTEFEUILLE DU FIDA PAR SECTEUR (au 31 décembre 2019)

- Agriculture et gestion des ressources naturelles^a - 33%
- Développement à l'initiative des communautés et développement humain - 7%
- Marchés et infrastructures connexes - 18%
- Micro- et petites entreprises - 9%
- Appui sur le plan des politiques et des institutions - 8%
- Services financiers ruraux - 13%
- Autres^b - 13%



^a Le secteur de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles inclut l'irrigation, les parcours, la pêche, la recherche, la vulgarisation et la formation.

^b Les autres secteurs comprennent la communication, la culture et le patrimoine, l'atténuation des effets des catastrophes, la production énergétique, les frais de financement et de préparation, la gestion des savoirs, la gestion et la coordination, le suivi-évaluation, et les montants non affectés. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

Montrer l'impact du travail du FIDA

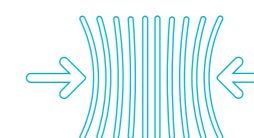
En 2019, le FIDA a publié les résultats des évaluations d'impact réalisées dans le cadre de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), qui font état d'un impact considérable sur les bénéficiaires des projets du FIDA en ce qui concerne la production, l'accès aux marchés, la résilience et la mobilité économique.

GRÂCE AUX PROJETS ET PROGRAMMES DU FIDA, LES BÉNÉFICIAIRES DU FONDS, PAR RAPPORT À DES PERSONNES NON BÉNÉFICIAIRES DE PROFIL COMPARABLE, ONT:

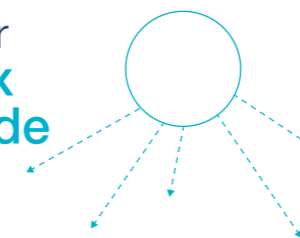
augmenté leur **production** de **+44%**



renforcé leur **résilience** de **+13%**



amélioré leur **accès aux marchés** de **+76%**



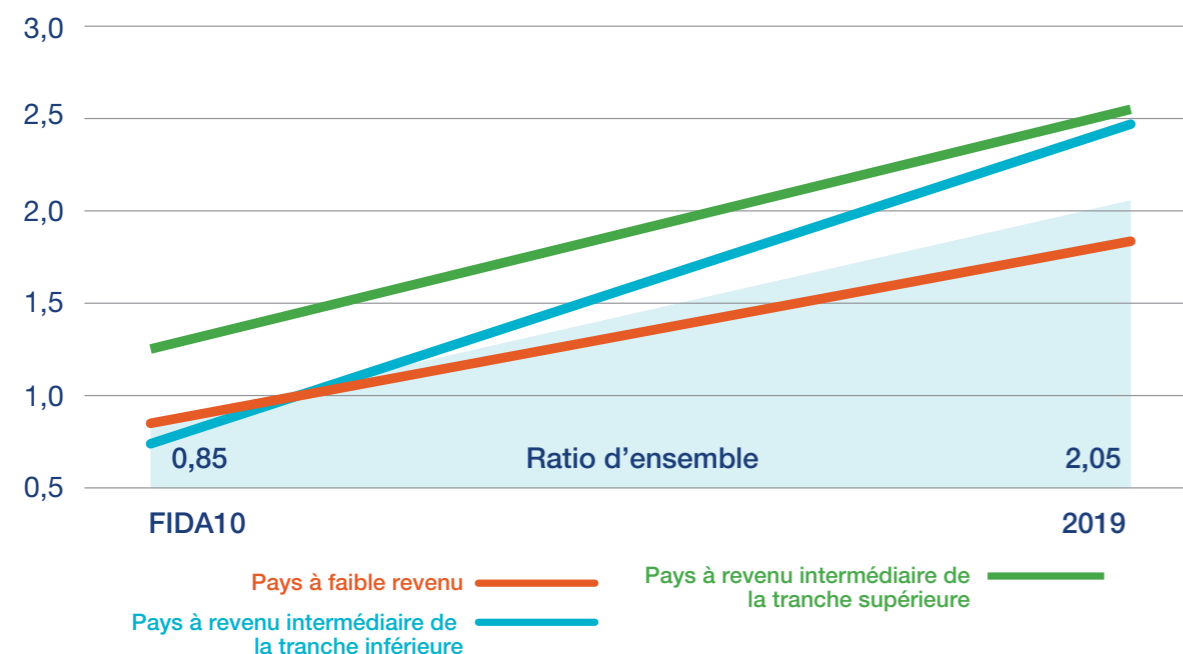
accru leur **mobilité économique** de **+74%**



Faire plus pour maximiser l'impact du FIDA

Pour améliorer l'impact et la qualité de ses activités dans un contexte où l'aide publique au développement est limitée, le FIDA s'emploie à rassembler des financements et à nouer des partenariats avec des acteurs nationaux et internationaux du développement. Dans le même temps, pour accomplir nos missions de base, nous resterons fortement tributaires des contributions aux reconstitutions des ressources provenant de nos États membres.

RATIOS DE COFINANCEMENT



FINANCEMENTS DESTINÉS À L'ACTION CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

45,7 millions d'USD mobilisés
en 2019 à partir de ces sources

INITIATIVES VISANT À ACCROÎTRE LES INVESTISSEMENTS

Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC)

Lancé en 2019

Réseau de financement et d'investissement en faveur des PME agricoles et de l'agriculture paysanne (SAFIN)

A mobilisé des capitaux et repéré des possibilités de financement dans des pays pilotes

Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Afrique)

Mise en place en 2019

PORTEFEUILLE EN COURS DU FIDA EN 2019

Financement du FIDA
7,5 milliards d'USD

203 projets en cours

dans 90 pays et Gaza et la Cisjordanie

Contributions nationales
5,8 milliards d'USD

Cofinancement international
3,4 milliards d'USD

DONS DU PROGRAMME D'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE (ASAP) EN COURS EN 2019

Financement de l'ASAP
271 millions d'USD

38 dons en cours de l'ASAP

dans 38 pays

DONS DU FIDA EN COURS EN 2019*

Financement par des dons
279 millions d'USD

230 dons

dans 135 pays

* À l'exclusion des dons achevés, annulés, clôturés, suspendus ou venus à expiration au 31/12/2019.

PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DE L'OBJECTIF DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES ÉTABLI POUR FIDA11

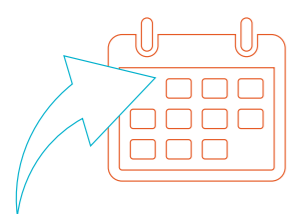
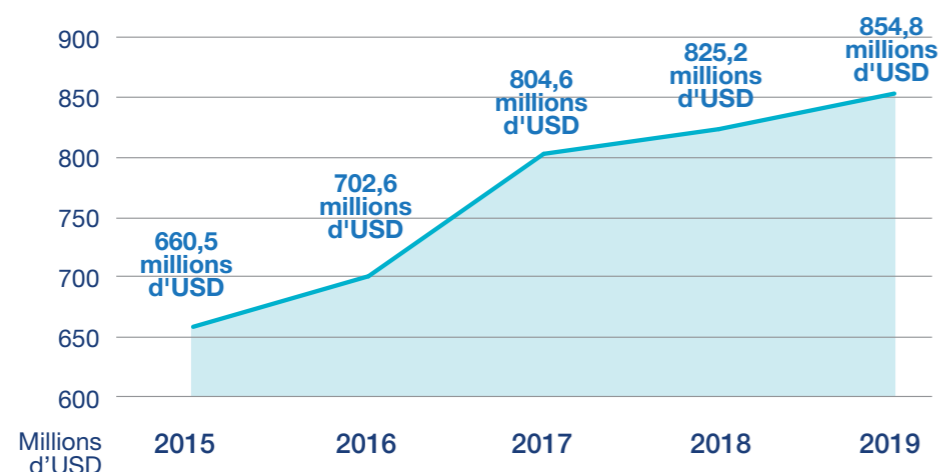
92 pays avaient fait des annonces de contribution à hauteur de **1,01 milliard d'USD** au 31 décembre 2019



Accomplir notre mission avec plus d'efficacité

Le FIDA a mis en place des réformes institutionnelles visant à améliorer son efficacité et à renforcer son action en ce qui concerne son programme de prêts et dons. En particulier, il poursuit la nouvelle tendance consistant à privilégier des projets de plus grande envergure, plus efficaces.

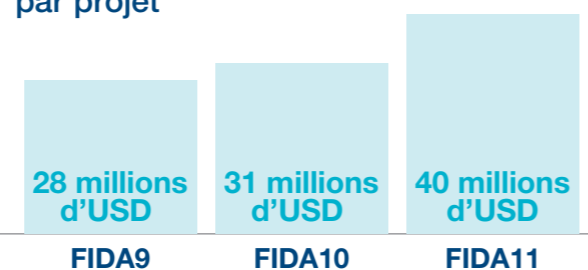
DÉCAISSEMENTS



Le délai moyen écoulé entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement était de **12,5 mois en 2016**

En 2019, ce délai avait été ramené à **8,1 mois**

Financement moyen du FIDA par projet



Grâce à l'amélioration de l'efficacité, en 2019

Les décaissements ont augmenté de

+29,6 millions d'USD

825,2 millions d'USD → 854,8 millions d'USD



Les nouveaux financements destinés aux programmes et projets ont progressé de **475,5 millions d'USD**

+40%

CELA S'EST TRADUIT PAR **34 NOUVEAUX PROJETS**

Donner la priorité aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables

Nous veillons à ce que nos efforts restent concentrés sur les pays ayant les besoins les plus importants. Les pays présentant des situations de fragilité font l'objet d'une attention croissante, même si l'importance accordée depuis toujours aux pays les plus pauvres demeure l'un des fondements de l'action du FIDA.



24%

des investissements du FIDA ont été réalisés dans des pays présentant des situations de fragilité, ce qui représente **391 millions d'USD** investis sous forme de prêts et dons



8 nouveaux COSOP

ont été approuvés dans des pays présentant des situations de fragilité (incluant des évaluations de la vulnérabilité)



90%

des investissements du FIDA sont destinés à des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure



59%

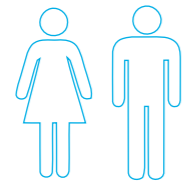
des ressources du FIDA ont été destinées à l'Afrique subsaharienne

Faire bénéficier les personnes les plus pauvres

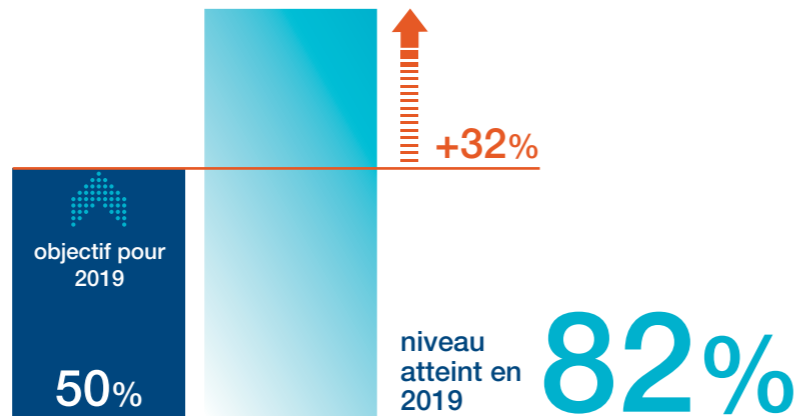
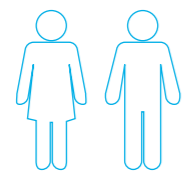
Nous intensifions nos efforts visant à intégrer les principaux thèmes transversaux dans notre travail afin de faire en sorte que les activités du FIDA soient adaptées aux besoins de ceux qui risquent le plus d'être laissés pour compte. Pour chacun des thèmes, les résultats ont été supérieurs aux attentes.

RÉSULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS FIXÉS POUR L'INTÉGRATION DES THÈMES TRANSVERSAUX AU STADE DE LA CONCEPTION DES PROJETS

Transformation des rapports entre les femmes et les hommes



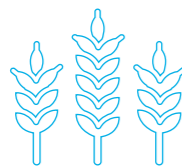
Prise en compte des besoins des jeunes



Financement de l'action climatique

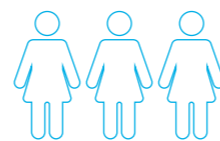


Prise en compte des enjeux nutritionnels



51%

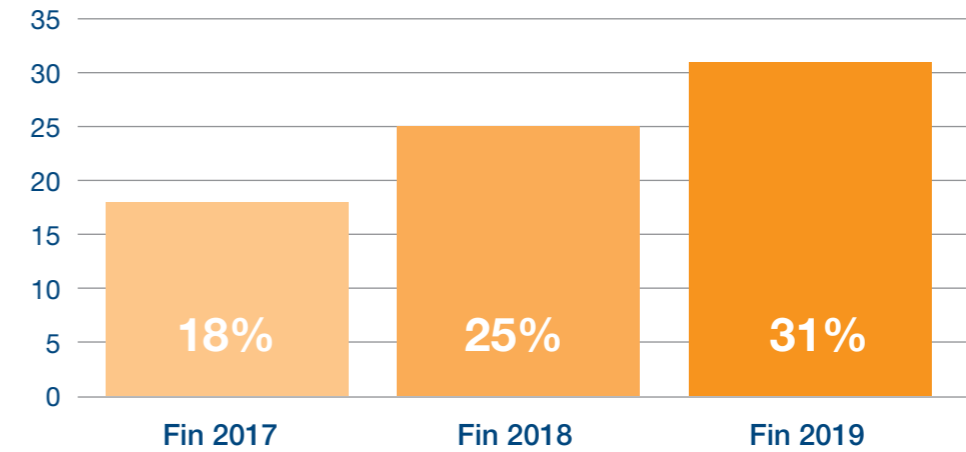
des bénéficiaires des services associés aux projets appuyés par le FIDA sont des femmes



Renforcer la réactivité au niveau des pays

Afin d'accroître la réactivité face aux situations propres aux différents pays, d'améliorer la contribution à l'élaboration des politiques au niveau national et d'approfondir les partenariats dans les pays, le FIDA poursuit l'extension de sa présence sur le terrain.

POURCENTAGE DE PERSONNEL SUR LE TERRAIN



Partager les savoirs du FIDA

L'activité du FIDA va au-delà des projets et programmes qu'il finance. Le Fonds contribue de plus en plus, au niveau mondial, au développement des savoirs et savoir-faire en lien avec la transformation du monde rural, ainsi qu'à la concertation sur les politiques aux niveaux national, régional et mondial, pour promouvoir l'accroissement des investissements dans les zones rurales. Le fait de mettre davantage l'accent sur les partenariats avec des acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre la pauvreté et la faim contribue en outre à renforcer l'influence et l'impact de l'action du FIDA au niveau mondial.

PORTÉE MONDIALE DU FIDA

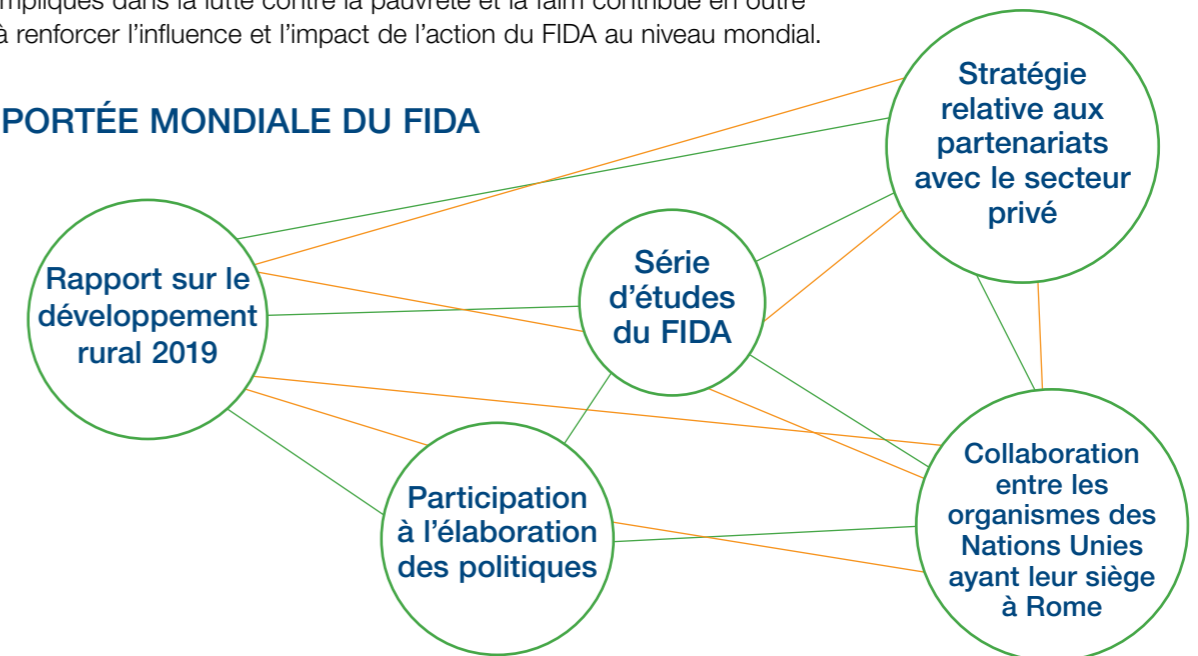


Tableau synoptique, 1978-2019^{a,b}

	2015	2016	2017	2018	2019	1978-2019
Activités opérationnelles^{c,d}						
Prêts et dons au titre du CSD approuvés						
Nombre de programmes et projets	37	22	34	28	34	1 125
Montant Millions d'USD	1 143,4	703,7	1 276,2	1 121,3	1 625,4	20 961,6
Dons approuvés						
Nombre	70	53	56	49	36	2 879
Montant Millions d'USD	73,6	56,9	61,6	67,8	39,5	1 269,5
Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne						
Nombre	14	5	3	-	-	43
Montant Millions d'USD	84,1	29,0	5,0	-	-	271,0
Total des opérations de prêt et de don du FIDA Millions d'USD						
	1 301,1	789,6	1 342,8	1 189,1	1 664,9	22 502,1
Cofinancement Millions d'USD						
Multilatéral	817,6	73,2	129,1	214,3	1 436,4	10 322,2
Bilatéral	21,2	54,1	3,0	25,3	123,4	1 940,1
ONG	-	4,0	7,8	1,4	13,3	78,5
Autres ^e	11,1	-	6,1	95,6	4,3	291,4
Contributions nationales Millions d'USD	804,0	367,2	718,2	686,7	1 460,3	17 400,3
Coût total des programmes et projets^f Millions d'USD						
	2 881,3	1 239,8	2 126,6	2 160,3	4 677,3	51 462,0
Programmes et projets						
Nombre de programmes et projets en cours d'exécution	231	212	211	206	203	
Nombre de programmes et projets achevés	29	36	27	29	37	888
Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA	34	21	31	27	29	951
Nombre de pays ou territoires bénéficiaires (portefeuille en cours)	99	98	99	101	94	
Décaissement des prêts	486,7	538,9	631,1	626,8	625,9	12 311,5
Décaissements de dons au titre du CSD	125,6	123,8	127,7	138,7	174,7	1 246,9
Remboursement des prêts^g	320,8	299,2	315,9	341,9	370,5	6 749,0
Adhésion et administration						
États membres – en fin de période	173	176	176	176	176	
Cadre organique – en fin de période ^h	364	378	378	389	441	

a Les prêts du FIDA et les dons consentis par le FIDA au titre du CSD en faveur de programmes et projets d'investissement sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et graphiques sont exprimés en équivalents USD, tels qu'ils figurent dans le rapport du Président approuvé par le Conseil d'administration pour chaque programme ou projet. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

b Les chiffres relatifs aux exercices 1986 à 1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

c Les programmes et projets intégralement annulés et ceux financés au titre du Mécanisme de financement du développement des programmes ne sont pas pris en compte.

d Le Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne (Sierra Leone) approuvé en 2011 et le Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (République démocratique populaire lao) approuvé en 2016 sont supervisés par le FIDA et financés par un don du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ils sont comptés dans les programmes et projets, mais ne bénéficient d'aucun financement de la part du FIDA.

e Ce montant comprend les paniers de financement et autres dispositifs de financement analogues et les fonds provenant du secteur privé.

f Ce montant comprend les dons au titre du CSD et les dons au titre de composantes. Les dons ne se rapportant pas à des projets d'investissement ne sont pas pris en compte. Comprend aussi les sources de financement autres que les sources ordinaires gérées par le FIDA, comme le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie et le Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale (FARMS).

g Le remboursement des prêts concerne le remboursement au titre du principal et inclut les remboursements au nom des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

h Comprend les administrateurs recrutés sur le plan national dans les bureaux de pays.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

2019

Le Rapport sur le développement rural 2019, intitulé **“Donner leur chance aux jeunes ruraux”**, enrichit le débat sur les politiques de développement avec des données factuelles rigoureuses et à jour permettant de comprendre comment et pourquoi investir dans la jeunesse rurale, afin de favoriser une transformation inclusive du monde rural.

Le Plan d'action en faveur des jeunes ruraux définit un cadre permettant de guider les investissements axés sur les jeunes dans l'agriculture et le développement rural dans l'ensemble des projets et programmes du FIDA.

Le financement moyen du FIDA par projet a augmenté, passant à 40 millions d'USD, contre 31 millions d'USD pour FIDA10 et 28 millions d'USD pour FIDA9.

La durée de la phase de conception a été ramenée de 17 mois en 2016 à 10 mois en 2019.

Forte progression des cofinancements – Le ratio global de cofinancement est passé de 1/0,85 pour FIDA 10 à 1/2,05.

Collaboration avec le secteur privé – Une nouvelle stratégie relative au secteur privé est axée sur la mobilisation de financements en faveur des entreprises des populations rurales et de l'expansion des marchés et des possibilités d'emploi en milieu rural.

Fonds ABC – Le FIDA, l'Union européenne, le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le Gouvernement luxembourgeois ont lancé le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole, le FIDA jouant le rôle de maître d'œuvre.

Réduire les risques au minimum – Le FIDA doit mettre en place une Politique d'adéquation des fonds propres pour quantifier l'exposition du Fonds aux risques et déterminer le niveau de fonds propres requis pour appuyer les transactions actuelles et nouvelles.

Prise en compte des questions transversales prioritaires – Les changements climatiques, l'égalité des sexes, les jeunes et la nutrition sont de plus en plus présents dans les programmes et projets du FIDA. Par exemple, 76% des nouveaux projets sont axés sur les jeunes et 58% tiennent compte des enjeux nutritionnels.

Le nouveau Manuel de passation des marchés du FIDA fournit des directives en matière de passation de marchés concernant l'élaboration des COSOP ainsi que la conception, la supervision et l'achèvement des projets.

Le nouveau Portail clients du FIDA permet aux partenaires du Fonds d'interagir avec le FIDA et d'accéder aux informations financières et opérationnelles qui les concernent en toute sécurité. Il a amélioré l'efficacité et la transparence institutionnelles.

Coup de projecteur sur l'assurance qualité

L'amélioration de la qualité est de toute évidence au cœur des ambitions du FIDA, contribuant directement ou indirectement à l'élimination de la pauvreté et de la faim. Cela signifie que nous devons continuer à modifier et à améliorer la façon dont nous adaptons notre action pour répondre aux défis auxquels les communautés rurales sont confrontées.

Une meilleure qualité signifie un impact renforcé. Pour obtenir des résultats sur le terrain, trois éléments sont essentiels: une forte appropriation par les pays, une bonne gestion des projets et une souplesse suffisante pour apporter des ajustements à la conception des projets pendant leur exécution. Ces éléments, notamment, ont été mis en avant tout au long de l'année 2019 au FIDA, une grande attention ayant été portée à la qualité de la conception. Par conséquent, le FIDA a encore renforcé son processus d'assurance qualité pour améliorer la qualité "initiale" – c'est-à-dire avant l'approbation du Conseil d'administration – des stratégies de pays, des projets financés par des prêts et des activités financées par des dons.

Nous avons, par ailleurs, rationalisé nos processus de conception et d'examen, de sorte que tous les enseignements tirés soient largement diffusés pour éclairer la conception des futurs projets. En outre, la méthode d'attribution des notes finales du FIDA a été renforcée pour améliorer la cohérence de la notation, permettant au Fonds de rendre fidèlement des comptes, de mettre en évidence les problèmes systémiques et de réaliser des comparaisons entre la qualité au point de départ et durant la mise en œuvre.

L'amélioration de la qualité comme priorité

Dans le cadre des efforts entrepris par le FIDA pour rationaliser ses processus et améliorer la qualité de ses opérations, la direction du Fonds s'est engagée à ce que celui-ci concentre les approbations de projets au début de la période couverte par FIDA11. L'année 2019 a donc enregistré un pic concernant le nombre de projets conçus et soumis à l'approbation du Conseil d'administration; 42 prêts et 13

propositions de financement additionnel ont ainsi été examinés dans le cadre du processus d'examen de l'assurance qualité.

L'année 2019 a été, pour le FIDA, une année record en matière d'approbations (1,67 milliard d'USD). Par ailleurs, nous avons finalisé le recalibrage du processus de conception des projets. Le nouveau processus, qui suit une approche fondée

Une meilleure qualité signifie un impact renforcé

sur les risques pour déterminer à quels examens et à quel processus d'approbation sont soumis les projets, a été appliqué à 54 projets au total. Sur les 54 projets approuvés, 13 ont été considérés comme des projets relevant de la voie 1, nécessitant une forte attention institutionnelle et présentant des risques élevés.

Une analyse exhaustive des notes a montré que les projets approuvés en 2019 affichaient la meilleure note globale moyenne depuis 2013 concernant la qualité de la conception. Parmi les points forts de la conception de ces projets figuraient la conformité aux politiques du FIDA et des gouvernements, la mobilisation de cofinancements, l'assimilation d'enseignements tirés de l'expérience et l'analyse du contexte des projets.

Le programme de dons était également appréciable, 53 notes conceptuelles relatives à des dons ayant été présentées pour approbation interne durant l'année. Fin 2019, un montant total de 25,3 millions d'USD de dons au titre du guichet mondial/régional avait été approuvé. En outre, des dons à l'appui d'une composante de projet financé par un prêt d'un montant total de 14,2 millions d'USD avaient été approuvés dans le cadre des projets d'investissement. En 2019, nous avons mené une évaluation globale des projets financés dans le cadre du programme ordinaire de dons, pour recenser les possibilités, défis et enseignements tirés en vue de renforcer l'efficacité et l'efficience du programme. Cette évaluation fournira en outre les bases de la préparation d'une nouvelle politique du FIDA en matière de dons ordinaires, laquelle doit être examinée par le Conseil d'administration en 2020.

Renforcer les stratégies de pays

Un grand nombre de programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) ont été examinés en 2019. Ces 16 stratégies ont constitué le premier lot à être examiné dans le cadre des nouvelles directives approuvées par le Conseil d'administration en décembre 2018. Les nouvelles directives donnent la priorité aux mesures suivantes: adapter les COSOP au contexte propre au pays; consulter et faire participer les gouvernements partenaires; veiller à ce que les processus internes du FIDA soient efficaces, ciblés et économiques. Les nouveaux COSOP, qui reposent sur des bases analytiques et stratégiques plus solides, se traduisent déjà par des améliorations notables, notamment en matière de clarté, de ciblage et de pertinence. En outre, les directives révisées ont eu d'autres retombées positives, comme le renforcement des cadres de résultats et une plus grande cohérence avec les ODD et les politiques et stratégies gouvernementales concernées, ainsi qu'avec les propres stratégies institutionnelles du FIDA.

Enrichir les savoirs et partager les enseignements

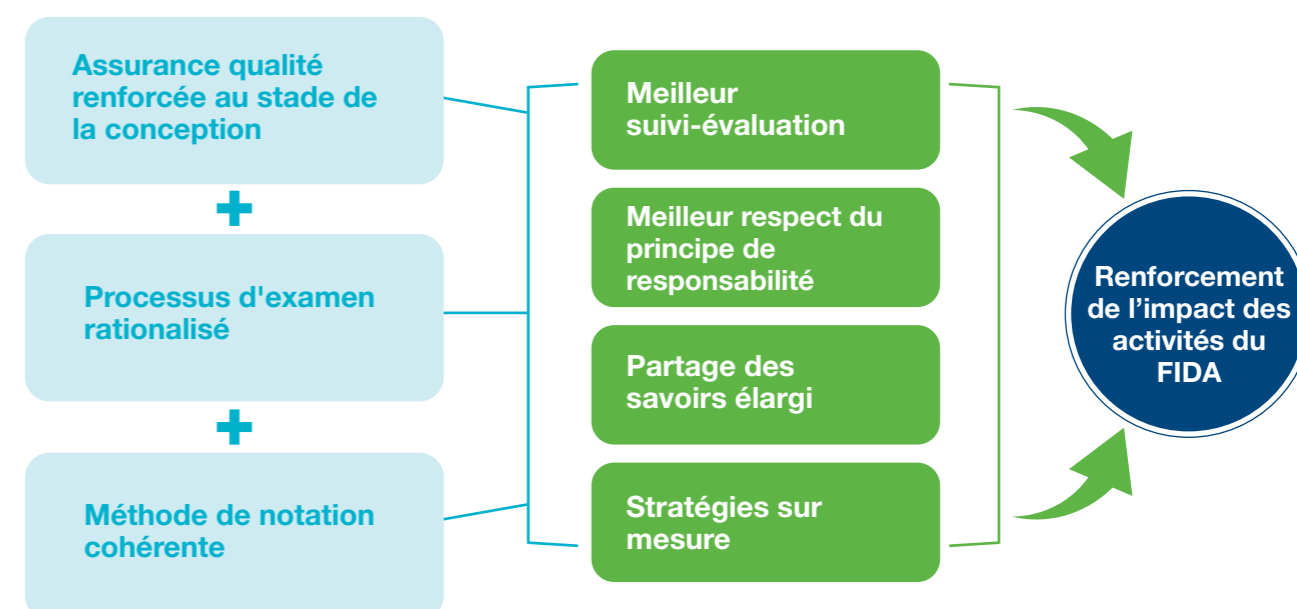
En 2019, le Groupe assurance qualité du FIDA a tiré profit de sa position exceptionnelle pour dégager des enseignements et proposer des bonnes pratiques pour les opérations du FIDA et les stratégies de pays.

Le Groupe s'est davantage employé à partager ces enseignements et à lancer des débats sur la qualité. Au second semestre, le Groupe a organisé trois activités d'apprentissage (dont une activité faisant

Le Groupe assurance qualité s'est davantage employé à partager ces enseignements et à lancer des débats sur la qualité

partie d'une série d'activités d'apprentissage du Groupe sur la qualité de la conception des COSOP) et a lancé le QAG VIEW – une publication triennale offrant un éclairage sur les enseignements tirés des examens de la qualité initiale de la conception. Le personnel du Groupe a participé à des ateliers avec les divisions régionales au Brésil, en République de Corée et en Turquie – des sessions y ont été organisées sur les thèmes de la qualité initiale ainsi que des examens et du rôle du Groupe. Le but était de faire en sorte que le point de vue du Groupe ait une incidence sur l'amélioration de la conception des projets, des dons et des stratégies, de renforcer la diffusion des savoirs et de fournir des orientations et des éclaircissements sur les méthodes et procédures appliquées par le Groupe.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES OPÉRATIONS DU FIDA



Mesurer les résultats et l'impact

Comme indiqué dans son Cadre stratégique 2016-2025, l'objectif général du FIDA est d'investir dans les populations rurales afin que celles-ci parviennent à se libérer de la pauvreté et à assurer leur sécurité alimentaire par des moyens d'existence rémunérateurs, durables et résilients. À cet effet, trois objectifs stratégiques étroitement liés et se renforçant mutuellement ont été définis :

- renforcer les capacités productives des populations rurales pauvres;
- accroître les avantages que les populations rurales pauvres tirent de leur intégration au marché;
- renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience aux changements climatiques des activités économiques des populations rurales pauvres.

Afin de s'acquitter de son obligation de rendre des comptes sur les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif général et de ces trois objectifs stratégiques, le FIDA a adopté une approche unique en son genre pour rendre compte de l'impact au niveau institutionnel, en s'appuyant sur des évaluations rigoureuses au niveau des projets. Cette initiative occupe une place de choix dans l'action que nous menons pour améliorer la qualité des opérations du Fonds et veiller à leur adéquation avec les stratégies institutionnelles et les ODD.

Le Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement, qui prévoit qu'environ 15% du portefeuille de projets du FIDA fassent l'objet d'une évaluation d'impact rigoureuse, fixe les grandes orientations relatives à la réalisation des évaluations d'impact.

Les résultats des évaluations menées au titre de l'initiative d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10 ont été présentés au Conseil d'administration en septembre 2019. L'analyse fait état d'un impact considérable sur la vie des bénéficiaires des projets au regard de l'objectif institutionnel de renforcement de la mobilité économique et des trois objectifs stratégiques qui y contribuent. Dans le droit fil de ces conclusions, les résultats préliminaires de l'évaluation de l'impact institutionnel ont montré que FIDA10 avait dépassé ses objectifs concernant son objectif général de promotion de la mobilité économique et deux des trois objectifs stratégiques.

Montrer l'impact des projets sur les bénéficiaires

Globalement, la situation des bénéficiaires s'est nettement améliorée grâce aux projets appuyés par le FIDA. Dans l'ensemble, le nombre de personnes qui ont pu tirer parti des projets – en matière de mobilité économique, de production, d'accès aux marchés et de résilience – est supérieur aux objectifs fixés pour FIDA10.

Tirer des enseignements pour élargir et approfondir l'impact des futurs projets

Les évaluations d'impact ont permis de tirer de nombreux enseignements, qui ont contribué aux efforts entrepris par le FIDA pour améliorer la qualité de ses opérations.

Activités liées. Les évaluations ont démontré que les avantages retirés d'un ensemble ciblé d'activités et d'objectifs interdépendants étaient plus grands que ceux issus de projets couvrant des activités plus diversifiées ou sans liens entre elles. Par exemple, dans la région du Guangxi, en Chine, où les interventions fondées sur les infrastructures ont été associées à des activités de commercialisation, l'impact sur la production a été de 70%, contre 51% dans des projets comparables dépourvus d'activités complémentaires.

Approche fondée sur les filières. Pour obtenir les meilleurs impacts possibles de l'intégration au marché, des approches liées et coordonnées doivent être suivies pour s'attaquer à toutes les difficultés rencontrées dans la filière – par exemple en ce qui concerne le crédit, l'accès au marché, les informations relatives au marché et les liens avec les consommateurs. Différents projets menés au Bangladesh, au Népal, aux Philippines et à Sao Tomé-et-Principe en attestent.

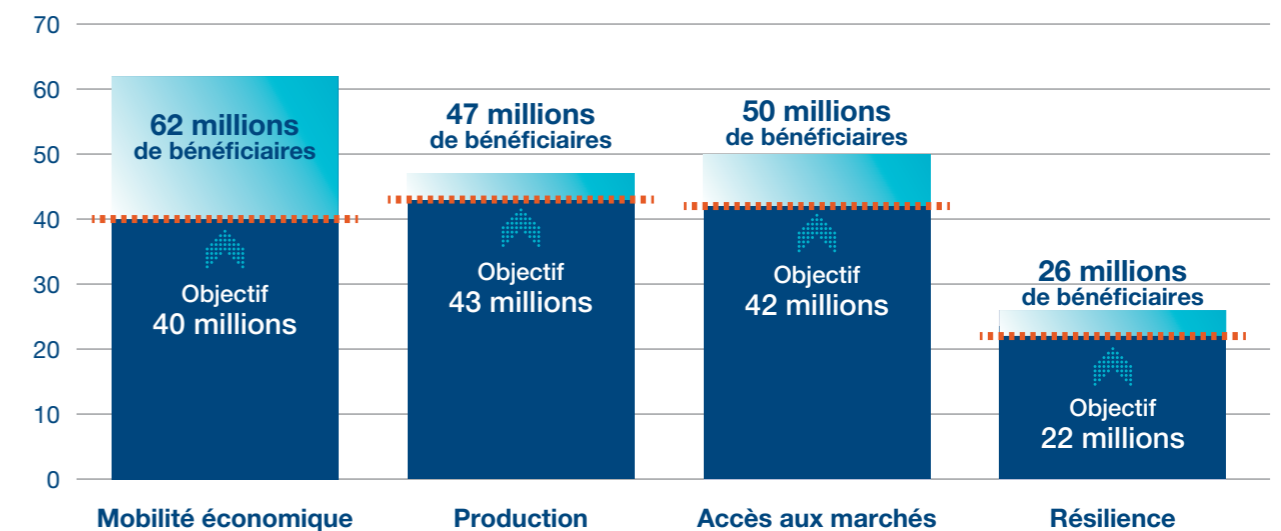
Gestion intégrée des risques. Les chances d'obtenir un impact durable sont renforcées lorsque des mesures de précaution sont intégrées aux projets pour gérer les risques associés aux phénomènes extrêmes. Par exemple, dans le cadre d'un projet réalisé sur les hauts plateaux d'Éthiopie, l'irrigation à petite échelle a été une stratégie d'atténuation des risques efficace face à la sécheresse, les impacts du projet sur la production et l'accès aux marchés ayant été largement supérieurs (51% et 175% respectivement) à ceux obtenus dans les groupes témoins.

Le FIDA est la seule institution financière internationale à mener ce type d'évaluation de l'impact au niveau de l'institution, qui consiste à estimer l'impact institutionnel à partir d'évaluations d'impact de projets représentatifs de son portefeuille. Au-delà de la reddition de

Globalement, la situation des bénéficiaires du FIDA s'est nettement améliorée grâce aux projets appuyés par le Fonds

comptes, les conclusions des évaluations d'impact permettent de tirer des enseignements essentiels pouvant contribuer à la prise de décisions. En outre, les évaluations d'impact sont conçues en étroite collaboration avec les parties prenantes locales et les partenaires publics, et ce processus garantit le caractère significatif des résultats pour le Fonds. À cet effet, les conclusions des évaluations peuvent conduire à des améliorations de l'efficacité,

IMPACT DES INVESTISSEMENTS DE FIDA10 SUR LES BÉNÉFICIAIRES



de l'efficacité et de la pertinence globale des opérations du FIDA au regard des ODD.

En outre, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) continue de tirer de précieux enseignements des projets et programmes.

Par exemple:

- Une évaluation au niveau de l'institution de 2019 sur les filières favorables aux pauvres a montré que la conception de nos projets s'améliore dans ce domaine et elle a émis des recommandations relatives aux partenariats, au ciblage des pauvres et à l'analyse de la question du genre qui nous aideront à améliorer encore la qualité de nos futures opérations.
- Une synthèse d'évaluations sur les services financiers inclusifs a permis de tirer des enseignements sur le passage à de nouveaux types de services financiers qui éclaireront la conception de futurs projets.
- Une deuxième synthèse d'évaluations a porté sur les innovations techniques visant à réduire la pauvreté rurale, apportant d'importants éclairages sur la façon dont les partenariats peuvent contribuer à la gestion des risques associés aux innovations.

Toujours en ce qui concerne les évaluations et le rôle qu'elles jouent pour favoriser l'apprentissage et les évolutions positives, en 2019 IOE a lancé, avec des partenaires, un nouveau prix récompensant les évaluations de premier plan portant sur des interventions en faveur du développement qui

favorisent des transformations majeures à l'appui de la réalisation des ODD. Ce concours, qui aura lieu tous les deux ans et qui s'intitule "Evaluating Development Interventions for Transformational Change Award" a été créé conjointement par

Les évaluations d'impact ont permis de tirer de nombreux enseignements

IOE, le Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale et l'Association internationale pour l'évaluation du développement. Le rôle de l'apprentissage a par ailleurs été abordé lors de l'événement organisé par le FIDA à l'occasion de la parution de l'ouvrage *Information and Communication Technologies for Development Evaluation*, qui examine les conséquences des technologies nouvelles et émergentes sur l'évaluation du développement, et notamment les difficultés supplémentaires liées au suivi des progrès accomplis sur la voie de la réalisation du Programme 2030.

Perfectionnement du personnel

Alors que le FIDA s'attaque à tout un ensemble de défis mondiaux dont la complexité va croissant et qu'il adapte son modèle opérationnel pour maximiser sa contribution à la réalisation des ODD, des approches complémentaires sont nécessaires pour aider le personnel à poursuivre le développement de ses compétences et de ses connaissances.

Appuyer le renforcement de la présence sur le terrain

Afin de contribuer à un processus de réforme adapté aux objectifs visés et de renforcer la présence du FIDA dans les pays pour améliorer la réactivité et approfondir les partenariats dans les pays, la Division des ressources humaines du FIDA a procédé à quatre opérations de réaffectation entre janvier 2018 et juillet 2019. Chacune de ces opérations avait un périmètre et des objectifs spécifiques, avec un degré de complexité variable, en fonction du nombre de postes et du personnel concernés. Ces opérations, qui ont porté sur plus de 35% des effectifs, ont permis au FIDA de mettre en œuvre les changements structurels nécessaires pour son modèle décentralisé afin d'atteindre l'objectif de 33% de postes sur le terrain. Fin 2019, 31% des membres du personnel sous contrat à durée déterminée se trouvaient sur le terrain.

Dans le cadre du plan de décentralisation accélérée du FIDA, en 2019, l'Unité d'appui sur le terrain (FSU) a coordonné avec les divisions concernées le détachement et le recrutement de 96 membres du personnel du FIDA destinés aux bureaux de pays du Fonds (49 agents internationaux et 47 agents recrutés au niveau national). En 2019, l'Unité a par ailleurs coordonné la mise en place de quatre accords avec des pays hôtes, en l'occurrence l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, le Bangladesh et les Philippines, pour faciliter les opérations dans ces pays sur le plan juridique. À ce jour, le FIDA a signé, au total, 37 accords de ce type. L'Unité a en outre

coordonné et permis la conclusion de 15 accords de service et/ou mémorandums d'accord et/ou accords de location directs ou indirects avec des institutions hôtes et/ou d'autres prestataires de services pour faciliter la réalisation des opérations dans les pays.

Développer les compétences et les capacités

Tout au long de l'année 2019, des initiatives ont été prises pour aider les membres du personnel à développer les compétences nécessaires pour s'adapter à l'évolution des besoins du Fonds dans le contexte de la décentralisation, et pour obtenir des résultats contribuant à la réalisation des ODD. Nous pouvons citer notamment un nouveau programme de perfectionnement des compétences d'encadrement destiné aux supérieurs hiérarchiques, un programme d'accompagnement des cadres destiné aux directeurs, des programmes d'acquisition de qualifications professionnelles permettant d'obtenir la certification de la Fédération internationale de coaching, et une plateforme élargie d'apprentissage en ligne. Dans le cadre d'un environnement de travail décentralisé, la méthode d'apprentissage associe le plus souvent l'apprentissage en ligne, les ateliers virtuels et les interactions personnelles. Parmi les principales initiatives, il convient de citer le renforcement des capacités du personnel par la participation à des ateliers régionaux et à des journées de réflexion, l'organisation de sessions de formation destinées aux bureaux de pays, des formations approfondies sur les processus liés aux voyages ainsi que la sûreté et la sécurité, l'organisation de réunions à l'intention des membres du personnel dont les postes ont été délocalisés sur le terrain, et la coordination d'activités de sécurité liées à la décentralisation. Pour donner quelques chiffres, 68 sessions de formation ont été organisées et plus

de 1 000 modules de formation en ligne couvrant un large éventail de sujets ont été lancés.

Le développement des capacités du personnel est également important pour garantir la réussite des réformes de l'architecture financière du FIDA. Dans ce contexte, la Division de la comptabilité et du contrôle continue d'encourager les membres du personnel à s'inscrire au programme institutionnel de formation financière mis en place conjointement par le Chartered Institute of Public Finance and Accountancy et le FIDA. À la fin de 2019, plus de 30 membres du personnel issus de 11 divisions s'y étaient inscrits, parmi lesquels sept candidats avaient obtenu la certification internationale; d'autres certifications suivront.

Garantir un environnement de travail éthique

Pour permettre au FIDA d'attirer et de retenir des membres du personnel de niveau international, il est essentiel de garantir un environnement de travail positif et respectueux. À cet effet, le Bureau de la déontologie promeut le respect du Code de conduite et des valeurs fondamentales du FIDA, fournit des orientations confidentielles aux responsables et au personnel et examine les allégations de comportements contraires à la déontologie. Le FIDA accorde un très haut niveau de priorité à la lutte contre toutes les formes de harcèlement sexuel et

d'exploitation et d'atteintes sexuelles. À la suite de la demande adressée par le Secrétaire général à tous les organismes des Nations Unies, le Bureau de la déontologie a dirigé un groupe de travail pluridisciplinaire du FIDA chargé de renforcer les règles et procédures et de superviser la mise en œuvre intégrale de la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. En juin 2019, le FIDA a lancé sa première campagne de sensibilisation à cette politique, intitulée "Speak up, Report, Support" ("Parlez, signalez, réagissez"). Afin de soutenir ces efforts, le Bureau de la déontologie et la Division de la communication ont travaillé ensemble à la réalisation d'une vidéo qui est disponible sur le site web du FIDA dans toutes les langues officielles du Fonds.

Éléments marquants de l'action menée par le FIDA pour autonomiser les populations rurales

Le mandat du FIDA – investir dans les populations rurales – impose de suivre une approche centrée sur l'être humain, qui donne aux femmes et aux hommes vivant en milieu rural les outils et les possibilités dont ils ont besoin pour améliorer leurs moyens d'existence. Cette approche est au cœur de la mise en œuvre des ODD, en particulier concernant l'élimination de la pauvreté (ODD 1) et de la faim (ODD 2). En 2019, d'importants progrès ont été accomplis afin que les méthodes, outils et stratégies en place soient améliorés pour autonomiser les populations rurales, et plusieurs nouvelles initiatives ont été lancées.

les ressources environnementales, le genre, les jeunes et la nutrition. Pour continuer à autonomiser davantage de populations rurales grâce à nos interventions, nous devons intégrer ces thèmes

Nous avons recensé des thèmes qui sont au cœur de notre mission: les changements climatiques, les ressources environnementales, le genre, les jeunes et la nutrition

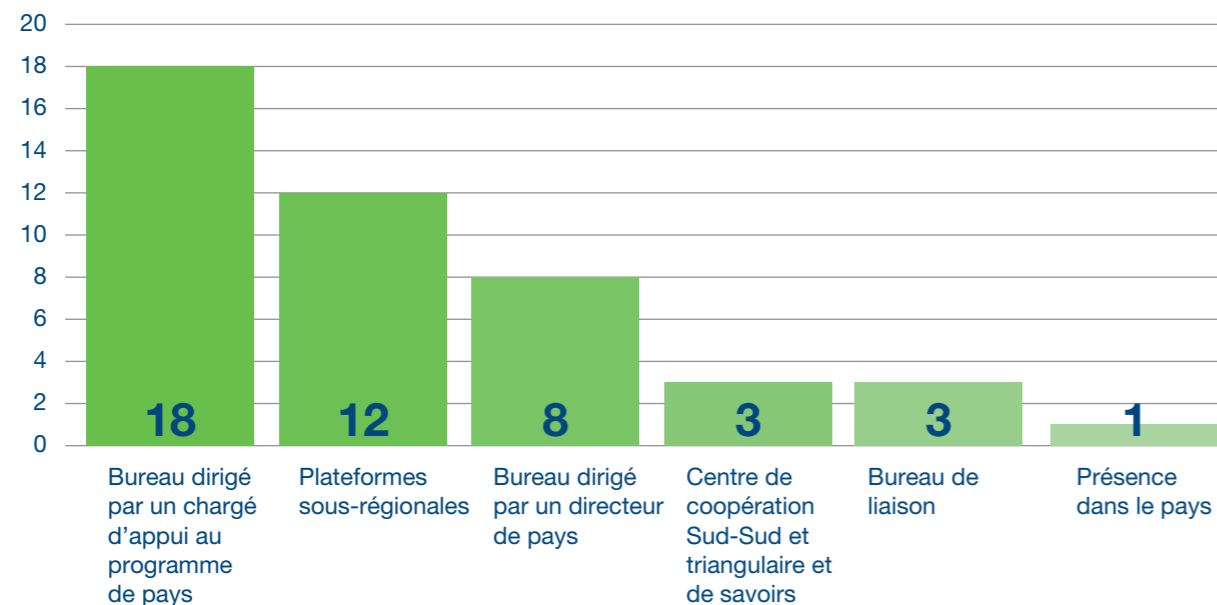
Intégration des thèmes prioritaires aux interventions du FIDA

Le FIDA a recensé plusieurs grands thèmes qui sont au cœur de sa mission: les changements climatiques,

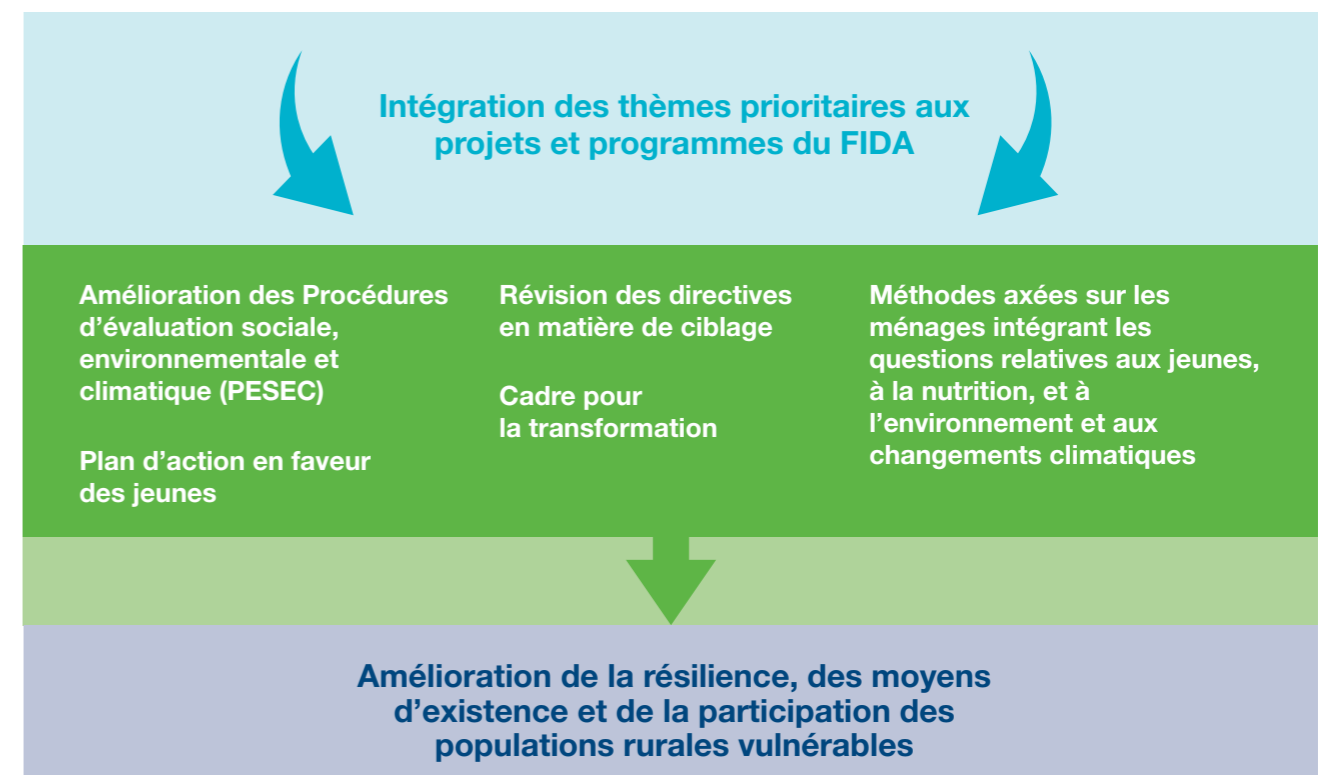
transversaux aux opérations du FIDA et nous avons pris de nombreux engagements à cet égard.

Pour concrétiser les engagements de transversalisation pris dans le cadre de FIDA11,

PAYS DANS LESQUELS LE FIDA INTERVIENT



AUTONOMISATION DES POPULATIONS RURALES



le Fonds a révisé ses processus opérationnels et de planification, et a entrepris de renforcer les capacités nécessaires, tout en élaborant des outils et des approches à utiliser dans la conception et l'exécution des programmes de pays du FIDA.

Par exemple:

- une version améliorée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC);
- une version révisée des directives en matière de ciblage;
- un nouveau cadre pour la transformation;
- l'adaptation des méthodes axées sur les ménages pour y intégrer les questions relatives à la jeunesse, à la nutrition, à l'environnement et aux changements climatiques;
- un nouveau Plan d'action en faveur des jeunes.

Les résultats obtenus pour l'année 2019 montrent que le FIDA a largement dépassé ses objectifs dans l'ensemble des quatre domaines prioritaires. Concernant le climat, la totalité des 34 nouveaux projets approuvés en 2019 a fait l'objet d'un examen des risques climatiques utilisant les procédures PESEC. En outre, 568 millions d'USD de l'investissement total étaient dédiés au financement de l'action climatique, soit 34% de l'investissement total, alors que l'objectif était de 25%. S'agissant de la jeunesse, 82% des 34 projets au stade de la conception prenaient en compte les besoins des jeunes, un chiffre supérieur aux objectifs de FIDA11.

En ce qui concerne le genre, 34% des conceptions de projet approuvées ont été jugées porteuses de transformation des rapports entre les femmes et les hommes, et 58% des projets ont été jugés comme intégrant pleinement la question du genre ou mieux à leur achèvement, alors que les objectifs étaient de 25% et 60% respectivement. Des progrès encourageants ont également été accomplis dans le domaine de la nutrition, 61% des projets ayant été jugés à dimension nutritionnelle, contre un objectif de 50%.

Attirer des investissements dans les communautés rurales

Réunir des investissements pour développer des activités entrepreneuriales profitant aux populations rurales est essentiel si l'on veut créer des emplois – notamment pour les jeunes – et favoriser la croissance des économies rurales. C'est dans cet esprit que, lors du Conseil des gouverneurs du

Promouvoir des changements durables impose de collaborer avec les populations rurales et leurs organisations

FIDA qui s'est tenu en 2019, le FIDA, l'Union européenne, le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le Gouvernement luxembourgeois ont lancé le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC) sous l'égide du FIDA.

Le Fonds ABC a pour objectif de stimuler les investissements dans les petites entreprises agricoles des marchés émergents, principalement dans les pays en développement, à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Le Fonds ABC cible les micro-, petites et moyennes entreprises agricoles (MPME), les coopératives et les organisations paysannes qui luttent pour avoir accès aux capitaux dont elles

ont besoin pour développer leurs entreprises. La stratégie d'investissement du Fonds ABC s'articule autour de quatre thèmes:

- l'intégration des MPME et des petits exploitants agricoles dans les filières;
- l'élimination des goulets d'étranglement dans certaines filières;
- l'élan à donner à la technologie et à l'innovation;
- le renforcement de la certification, de la traçabilité et de la valeur ajoutée des produits destinés à l'exportation.

Le Réseau de financement et d'investissement en faveur des PME agricoles et de l'agriculture paysanne (SAFIN) est une autre initiative visant à attirer des financements destinés aux activités commerciales des populations rurales. En 2019, le SAFIN a concentré ses activités sur la mobilisation de capitaux pour renforcer l'assise financière des institutions au service des petits exploitants et des PME agricoles, ainsi que sur la mise en adéquation des investissements des partenaires grâce à des modèles opérationnels inclusifs. Les activités menées à l'appui de ces axes de travail ont été notamment les suivantes: le recueil de données sur l'utilisation de financements mixtes dans l'agriculture dans le cadre d'une étude menée avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres partenaires, le recensement de possibilités d'investissement dans des pays pilotes, et le partage des savoirs et des dernières évolutions relatives au financement de PME agricoles et de petits exploitants.

En outre, nous avons lancé la Stratégie de collaboration avec le secteur privé 2019-2024 du FIDA, avec deux grands objectifs: premièrement, mobiliser des investissements privés à destination des MPME en milieu rural et de la petite agriculture, et deuxièmement, élargir les marchés et accroître les possibilités d'emploi des populations rurales. Cette stratégie contribuera à combler le manque de financements relatifs à la mise en œuvre de l'ODD 2 en se rapprochant de partenaires du secteur privé pouvant tirer profit de créneaux d'activité encore inexploités dans les zones rurales.

Travailler avec et pour les populations rurales

Autonomiser les populations rurales et favoriser des changements durables imposent de collaborer avec les populations rurales et leurs organisations, d'écouter leurs points de vue et conseils, et de soutenir leur action relative aux décisions

La Stratégie de collaboration avec le secteur privé 2019-2024 du FIDA contribuera à combler le déficit de financement en vue d'atteindre l'ODD 2

prises aux niveaux mondial, national et local. Le FIDA continue à collaborer activement avec les organisations des populations rurales, notamment les organisations paysannes – en 2019, nous avons lancé un nouveau programme intitulé Organisations paysannes des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Ce programme s'appuiera sur les collaborations existantes entre le FIDA et les organisations paysannes pour étendre la couverture géographique des travaux précédents, en particulier les services économiques et l'intégration aux filières.

Le FIDA soutient en outre la Coalition internationale pour l'accès à la terre, hébergée par le FIDA, dans son action essentielle visant à faire évoluer les politiques et la façon dont les politiques sont mises en œuvre dans l'intérêt des communautés rurales du monde entier. Parmi les faits marquants de 2019, il convient de citer les réformes des politiques au Cameroun qui renforcent la transparence relative aux contrats de concession de terrains, et l'adoption de lois sur les forêts en Albanie qui protègent les intérêts des populations rurales.

Pleins feux: efficacité institutionnelle

L'initiative du FIDA en faveur d'une plus grande efficacité a permis de prévoir un programme de prêts et dons plus élevé, de 1,67 milliard d'USD – une augmentation cruciale si nous voulons accroître notre impact dans le contexte des ODD –, avec un budget administratif à croissance nulle.

L'innovation ne consiste pas seulement à trouver de nouvelles idées, c'est aussi un vecteur de changements

Rationaliser le processus budgétaire

Le redéploiement opérationnel en cours au FIDA vise à lui permettre d'atteindre l'excellence grâce à une plus grande efficacité et un impact renforcé. Par exemple, une démarche ascendante globale a été suivie pour préparer le budget dans le contexte de l'évolution du FIDA vers un environnement opérationnel plus décentralisé. Le cadre de délégation des pouvoirs du Fonds, récemment révisé, attribue davantage de responsabilités aux échelons inférieurs de la direction et aux agents de terrain. En outre, le Bureau de la stratégie budgétaire a mis en œuvre avec succès un nouvel outil de planification budgétaire, Oracle Hyperion, rationalisant ainsi le processus budgétaire et le rendant moins sujet aux erreurs. Cela a posé les bases de nouvelles améliorations devant intervenir en 2020 pour poursuivre l'automatisation et la simplification du processus budgétaire et renforcer les capacités institutionnelles relatives à l'établissement de rapports.

En 2019 également, le FIDA a entamé un processus d'automatisation complète des processus par la robotique et a lancé un processus de paiement des consultants dématérialisé et entièrement automatisé.

Accompagner l'évolution du modèle opérationnel du FIDA

Un travail important a été réalisé pour adapter les processus administratifs du FIDA aux changements institutionnels, notamment à l'évolution du modèle opérationnel, désormais plus décentralisé. Par exemple, nous avons mis en place des services décentralisés d'agence de voyages pour tous les bureaux de pays du FIDA et réformé les délégations de pouvoir afin de réaliser des achats de faibles montants avec un cadre de contrôle interne adéquat. La fonction de sécurité a été renforcée par les mesures suivantes: campagnes de sensibilisation à la sécurité; suivi du respect par les membres du personnel du FIDA des exigences obligatoires de sécurité; contrôle de la sécurité physique des locaux du FIDA dans le monde entier; organisation de formations sur la sûreté et la sécurité.

Nous avons par ailleurs mis à niveau notre système électronique de gestion des archives pour favoriser le partage des savoirs. Et nous avons renforcé nos partenariats avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, ce qui a permis de réaliser des économies importantes par la tenue de la session du Conseil des gouverneurs du FIDA à la FAO, de réaliser des achats communs, de négocier auprès des compagnies aériennes des tarifs institutionnels compétitifs, de fournir des services d'impression au PAM et à Bioversity International, et de coordonner des activités relatives aux privilèges et immunités.

Catalyser les innovations

Nous considérons l'innovation comme un élément clé pour obtenir de meilleurs résultats, plus rapidement. C'est pourquoi le FIDA a créé, en 2019, l'Unité du changement, de la réalisation et de l'innovation (CDI). L'une des premières mesures prises par l'Unité a été le lancement du Challenge de l'innovation – un concours international ouvert aux membres du personnel du FIDA en vue de trouver de nouvelles idées audacieuses pour

L'adoption de nouvelles technologies nous permet de répondre aux besoins de nos partenaires de manière plus rapide et plus efficace

permettre au Fonds d'innover dans le cadre de ses opérations et de ses pratiques opérationnelles. Dix idées ont été sélectionnées au terme du concours pour être mises en œuvre grâce à un financement du FIDA de quelque 700 000 USD. Les projets présentés portaient notamment sur des applications dans les domaines de la blockchain, de la réalité virtuelle, du financement participatif et même sur un jeu de société.

Mais l'innovation ne consiste pas seulement à trouver de nouvelles idées, c'est aussi un vecteur de changements. Par exemple, en 2019, l'Unité a coordonné les mesures prises en réponse au Sondage mondial du personnel du FIDA pour réduire la bureaucratie et favoriser une atmosphère de travail positive. L'Unité a ainsi dirigé la première phase d'un exercice de reconfiguration des processus opérationnels visant à réduire la charge de travail du personnel et à favoriser l'efficacité.

Renforcer l'utilisation des technologies de l'information et des communications

Le recours aux nouvelles technologies nous permet de répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins de nos partenaires, comme en témoigne la poursuite du développement du Portail clients du FIDA (ICP). Ce portail, qui offre un guichet unique permettant aux clients d'effectuer leurs transactions de manière sécurisée avec le FIDA et d'obtenir des informations en temps réel, a évolué en 2019: désormais, outre la soumission des demandes de retrait, il permet le traitement des avis de non-objection, le suivi des contrats, la soumission des états financiers et la consultation de rapports détaillés. À la fin de l'année, il couvrait 76% des pays du FIDA ayant des projets décaissables, et avait permis le traitement d'opérations d'un montant total supérieur à 600 millions d'USD ainsi que la consultation quotidienne de rapports et de tableaux de bord.

Informations actualisées sur la mobilisation des ressources et les partenariats

En 2019, nous avons poursuivi la mise en place d'un cadre financier visant à associer les contributions à la reconstitution des ressources – qui demeurent le fondement du modèle financier du FIDA – à diverses formes de financement par l'emprunt de façon à pouvoir réaliser un programme de prêts et dons plus élevé et financièrement soutenable. C'est essentiel pour nous permettre d'amplifier notre contribution à l'élimination de la pauvreté (ODD 1) et de la faim (ODD 2).

Progrès relatifs aux objectifs de reconstitution des ressources

Pendant l'année, des progrès ont été réalisés par rapport à l'objectif de FIDA11, de 1,2 milliard d'USD. Au 31 décembre 2019, 94 pays avaient annoncé des contributions pour un montant total de 1 008,7 millions d'USD, notamment

des contributions de base, des contributions complémentaires non affectées pour le climat et la nutrition, ainsi que l'élément de libéralité des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables.

Pendant l'année, des progrès ont été réalisés par rapport à l'objectif de FIDA11, de 1,2 milliard d'USD

Le prêt de partenaire consenti à des conditions favorables (PPCF) est un nouvel instrument d'emprunt approuvé durant FIDA11 pour compléter le cadre d'emprunt souverain, un instrument déjà existant, et mobiliser davantage de ressources concessionnelles qui peuvent être ensuite rétrocédées

à des conditions particulièrement favorables. En 2019, des accords de PPCF ont été conclus avec la Finlande, la France et l'Inde. Les instruments de contribution déposés (y compris les versements non assortis du dépôt d'un instrument de contribution) s'élevaient à 955,8 millions d'USD. Au 31 décembre 2019, les parts de compensation annoncées au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) s'élevaient à 35,1 millions d'USD, laissant un déficit de 4,5 millions d'USD pour compenser intégralement le FIDA pour le principal non recouvré au titre du CSD, de 39,5 millions d'USD.

Le montant total des contributions, si l'on inclut les contributions de base, les contributions complémentaires non affectées pour le climat et la nutrition, la compensation au titre du CSD et l'élément de libéralité des PPCF devrait atteindre 1,1 milliard d'USD.

Le FIDA a signé 31 nouveaux accords relatifs à des contributions de fonds supplémentaires et sept accords portant sur des compléments avec 19 donateurs pour un total de 151,6 millions d'USD. Ces accords ont fortement contribué à nous permettre de dépasser nos objectifs de cofinancement, et d'appuyer les activités hors prêts comme la participation à l'élaboration des politiques qui soutient les activités opérationnelles du FIDA (voir l'annexe 1 pour plus de détails).

Les activités à appuyer dans le cadre de ces accords concernent, notamment:

- le Fonds fiduciaire régional de l'Union européenne en réponse à la crise syrienne (Fonds Madad);
- l'Italie, avec le Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale (FARMS);
- le Danemark, pour accroître durablement les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition des agriculteurs marginaux, des petits exploitants et des microentrepreneurs au Bangladesh;
- l'Union européenne, pour soutenir la recherche agricole en Afrique, les investissements de la diaspora dans l'agriculture au Mali, et le renforcement des capacités des organisations paysannes;
- l'Allemagne et la Norvège, à l'appui du programme d'intégration du FIDA touchant aux questions relatives à aux jeunes et à la nutrition, respectivement;

- la Suède, à l'appui des travaux du FIDA dans le domaine des assurances;
- la France, en ce qui concerne le Réseau de financement et d'investissement en faveur des PME agricoles et de l'agriculture paysanne (SAFIN) et le deuxième Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP2);
- la France et l'Italie, pour la deuxième phase de la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM, Horizon 2);
- l'Islande, pour soutenir une activité de formation du personnel des projets dans le domaine de l'économie bleue.

Développer des partenariats pour un changement positif

Nous continuons de renforcer nos efforts en matière de partenariats pour nouer des relations avec des organisations en mesure de nous aider à améliorer

Il est essentiel que les OSR collaborent pour relever les défis auxquels les systèmes alimentaires mondiaux font face

les conditions de vie des populations rurales. Les nouveaux partenariats nous permettent d'exercer une plus grande influence au niveau mondial pour promouvoir des changements positifs pour les populations rurales. Une étape clé a été l'annonce, en septembre, de la création de l'Alliance pour l'action alimentaire en collaboration avec le Forum économique mondial, dans le contexte du Sommet sur l'impact du développement durable. L'Alliance pour l'action alimentaire, mise en place par le FIDA et le Forum économique mondial, est un partenariat émergent entre les secteurs public et privé et les organisations internationales multilatérales, qui vise à obtenir de meilleurs résultats, plus rapidement et

FAIRE DAVANTAGE EN RASSEMBLANT DES PARTENAIRES



à grande échelle dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la croissance inclusive et de la promotion de l'emploi décent, de la viabilité environnementale et de la résilience face aux changements climatiques, conformément au Programme 2030. Parmi les autres partenaires

Les nouveaux partenariats nous permettent de faire davantage en ce qui concerne l'exercice d'une influence au niveau mondial pour promouvoir un changement positif en faveur des populations rurales

du Fonds, il convient de citer l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, la Banque africaine de développement, le Centre international d'agriculture tropicale et Rabobank.

De nouveaux partenariats ont par ailleurs été établis avec:

- la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures;
- la Banque brésilienne de développement;
- l'Institut international de recherche sur l'élevage;
- l'Association internationale de la sécurité sociale;
- le Korea Rural Economic Institute;
- le Royaume d'Arabie saoudite

Nous savons bien qu'il est essentiel de poursuivre l'approfondissement de notre collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome (OSR) pour relever, grâce à des approches complémentaires, les défis auxquels les systèmes alimentaires mondiaux font face. En mai, nous avons adopté un plan d'action commun au FIDA, à la FAO et au PAM. Les OSR mettent l'accent sur le

renforcement de la collaboration existante au niveau des pays – la FAO, le PAM et le FIDA ont organisé des visites conjointes sur le terrain, qui ont permis de mener des actions conjointes visant à développer de manière complémentaire les activités de chaque organisme. Après leur visite conjointe au Niger en 2018, les trois organismes ont présenté un plan d'action pour le Sahel lors de la réunion informelle de 2019 des organes directeurs des OSR.

Partager les savoirs grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire

La coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) est une approche essentielle en matière de coopération pour le développement qui est intégrée au modèle opérationnel du FIDA pour compléter son programme ordinaire. À cet effet, nous avons créé trois centres de CSST et de savoirs, à Addis-Abeba, à Beijing et à Brasilia, afin de réserver une place de plus en plus large à la CSST.

En 2019, le Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire Chine-FIDA a commencé à mettre en œuvre les huit projets approuvés à la suite de son premier appel à propositions en 2018. Au terme d'un second appel à propositions, en 2019, sept autres projets ont été sélectionnés. Le montant total des projets sélectionnés lors de ces deux appels à propositions est de 6,7 millions d'USD. Ces derniers portent sur des domaines tels que l'assistance technique, l'échange de savoirs, la coopération entre OSR et le développement des filières dans l'ensemble des cinq régions.

Gestion financière et transparence

Tandis que l'architecture financière du FIDA évolue pour appuyer sa contribution à la réalisation des ODD, les innovations institutionnelles en cours sur le plan technique et dans les domaines du financement du développement, de la gestion des risques, ainsi que les mesures prises en faveur de la transparence et de la lutte contre la corruption font l'objet d'une attention croissante. La transformation de l'architecture financière du FIDA l'aidera en outre à bien se positionner vis-à-vis des agences de notation financière, en partant des solides bases actuelles pour se rapprocher des meilleures pratiques des autres institutions de financement du développement.

S'appuyer sur les innovations récentes

En 2018, des travaux préparatoires avaient été réalisés en vue de la mise en place d'importantes initiatives, comme la définition des modalités relatives aux prêts de partenaires consentis à des conditions favorables, au Fonds ABC et à la stratégie d'emprunt prudente du FIDA. Ces travaux ont commencé à porter leurs fruits en 2019. D'autres évolutions ont eu lieu durant l'année:

- la décentralisation du personnel de gestion financière vers les cinq pôles régionaux;
- la création du Groupe assurance qualité, pour maintenir le plus haut niveau de qualité des données relatives à la gestion financière;
- l'expérimentation de nouveaux outils de financement, comme les prêts axés sur les résultats et les possibilités de préfinancement diversifiées.

Adapter le soutien financier aux besoins des pays

Une nouvelle initiative majeure a été l'entrée en vigueur du Cadre de transition du FIDA, qui vise à permettre aux pays d'obtenir le meilleur soutien financier possible à mesure qu'ils gravissent les échelons du développement économique. Des périodes d'introduction progressive des nouvelles conditions et de suppression progressive des anciennes sont instaurées pour permettre aux emprunteurs de passer d'une catégorie de crédit à une autre en s'adaptant sans heurts aux nouvelles conditions de prêt, moins favorables. Le Fonds doit donc améliorer et élargir la gamme de ses produits de prêts et hors prêts.

Gestion des risques financiers

Le FIDA continue de renforcer son cadre général de gestion des risques financiers et de contrôle interne. Parmi les initiatives qui ont été prises dans

Au titre des nouvelles grandes initiatives a figuré l'application du Cadre de transition du FIDA

ce domaine figurent le suivi des risques de crédit et de marché et la transmission d'informations en la matière, ainsi que la gestion des risques relatifs aux activités de prêt, de financement, de trésorerie et de tout autre risque financier touchant le bilan du FIDA.

En 2019, le FIDA a mis en place une solide Politique d'adéquation des fonds propres. Il s'agit d'une réponse naturelle à l'évolution du Fonds. La structure financière du FIDA, jusque-là fondée sur une approche axée uniquement sur la gestion des liquidités, repose désormais de plus en plus sur une stratégie de gestion de la solvabilité et des liquidités. Le FIDA a aussi actualisé son cadre de gestion actif-passif. Ce cadre permet au FIDA de continuer à renforcer la gestion de ses actifs et de ses engagements pour protéger son bilan et atténuer les risques financiers associés aux activités d'emprunt.

Une fonction renforcée de contrôleur jouant le rôle de deuxième ligne de défense a par ailleurs été mise en place en 2019 pour protéger le Fonds contre les risques opérationnels, financiers et d'atteinte à sa réputation, en particulier dans un environnement encore plus décentralisé où la délégation de pouvoirs est élargie.

Renforcement de la transparence et de la lutte contre la corruption

La transparence financière a aussi été renforcée au FIDA. Les états financiers des projets ayant fait l'objet d'un audit sont systématiquement publiés, de même que des données statistiques et des informations sur les opérations financières du FIDA. Par ailleurs, la nouvelle politique anticorruption du FIDA, qui applique une tolérance zéro à l'égard des pratiques répréhensibles dans le cadre des activités et opérations financées ou gérées par le Fonds, est entrée en vigueur en 2019. Outre la révision des instruments juridiques et opérationnels

et la communication avec les parties prenantes du FIDA – en particulier le personnel des projets et les fournisseurs –, une grande attention a été portée aux activités visant à former le personnel du FIDA et

La nouvelle politique anticorruption du FIDA, qui établit le principe de tolérance zéro à l'égard des pratiques interdites dans le cadre des opérations et des activités financées ou gérées par le Fonds, a été lancée en 2019

les consultants. Celles-ci comprenaient notamment un cours en ligne sur la lutte contre la corruption; une formation sur les techniques et les outils permettant de détecter et de signaler les pratiques répréhensibles; une formation dans le cadre du programme d'accueil du personnel.

Annexe 1. Programme de prêts et dons

Tableau 1 - Fonds supplémentaires reçus en 2019

Tableau 2 - Financement du FIDA par région, 1978-2019

Tableau 3 - Récapitulatif des prêts du FIDA par région et par conditions de prêt, et des dons au titre du CSD, 1978-2019

Tableau 4 - Montant annuel des décaissements de prêts au titre du programme ordinaire, par région, 1979-2019

Tableau 5 - Montant annuel des décaissements de dons au titre du CSD, par région, 2009-2019

Tableau 6 - Décaissements de prêts au titre du programme ordinaire, par région et par conditions de prêt, 1979-2019

Tableau 7 - Récapitulatif des financements sous forme de dons, 2015-2019

Tableau 8 - Cofinancement par des États membres donateurs (bilatéraux) des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2019

Tableau 9 - Cofinancement par des donateurs multilatéraux des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2019

Tableau 1. Fonds supplémentaires reçus en 2019Montants en millions d'USD¹

Donateur	Programme d'administrateurs auxiliaires	Cofinancement (hors cofinancements parallèles)	Études thématiques et assistance technique	Total
Australie			0,1	0,1
Canada			0,3	0,3
Chine			5,0	5,0
Danemark		8,7		8,7
Estonie			0,1	0,1
Union européenne		2,0	45,7	47,7
FAO			0,4	0,4
France	0,1		2,2	2,4
Allemagne	0,2	2,4	0,4	3,1
GAFSP		23,9		23,9
Hongrie			0,1	0,1
Islande			0,03	0,03
Italie	0,1	1,8	1,1	3,1
Japon	0,6			0,6
République de Corée	0,4		0,4	0,8
Luxembourg			2,8	2,8
Pays-Bas	0,7			0,7
Norvège		2,2	1,9	4,1
Fonds de l'OPEP		0,5		0,5
Open Society Foundations		0,3		0,3
Fondation Rockefeller			0,1	0,1
Suède	0,7		2,6	3,2
Suisse	0,3			0,3
PNUD			1,0	1,0
Banque mondiale		15,8		15,8
PAM			0,01	0,01
Total	3,2	57,7	64,5	125,4

¹ Les montants reçus dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis au taux de change en vigueur à la date de réception du paiement.

Tableau 2. Financement du FIDA par région, 1978-2019^{a,b}

Montants en millions d'USD

	1978-2009	2010-2012	2013-2015	2016-2018	2019	1978-2019
Afrique de l'Ouest et du Centre						
Montant total	1 926,2	592,3	587,1	639,5	554,0	4 299,0
Nombre de projets et programmes	182	21	18	15	10	246
Afrique orientale et australe						
Montant total	2 131,1	619,9	602,4	731,0	452,0	4 536,5
Nombre de projets et programmes	155	17	15	16	10	213
Asie et Pacifique						
Montant total	3 605,4	854,3	1 024,8	1 095,7	359,1	6 939,3
Nombre de projets et programmes	204	26	27	20	8	285
Amérique latine et Caraïbes						
Montant total	1 670,0	265,2	220,1	247,9	39,5	2 442,7
Nombre de projets et programmes	139	16	12	14	2	183
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe						
Montant total	1 835,2	366,0	349,2	426,8	235,0	3 212,1
Nombre de projets et programmes	144	18	15	17	4	198
Montant total du financement du FIDA^c	11 167,8	2 697,7	2 783,5	3 140,8	1 639,6	21 429,5
Nombre total de programmes et projets^d	824	98	87	82	34	1 125

Source: Système de projets d'investissement et de dons

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Le financement octroyé aux programmes et projets comprend les prêts, les dons au titre du CSD et les dons spécifiques à un pays pour des projets d'investissement. Les dons sans rapport avec les programmes et projets ne sont pas inclus. Exclues aussi les sources de financement autres que les sources ordinaires gérées par le FIDA, comme le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie et le Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale (FARMS).

^b Le montant total peut inclure un financement additionnel pour des programmes et projets précédemment approuvés.

^c Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres

^d Les projets et programmes intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

Tableau 3. Récapitulatif des prêts du FIDA par région et par conditions de prêt, et des dons au titre du CSD, 1978-2019^a

Montants en millions d'USD

	Afrique de l'Ouest et du Centre	Afrique orientale et australe	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	Total
Dons au titre du CSD						
Montant	868,6	789,9	374,0	62,1	308,8	2 403,3
Nombre de dons	70	47	31	10	26	184
Prêts à des conditions particulièrement favorables						
Montant	3 032,9	3 422,4	4 384,3	435,9	1 019,6	12 295,0
Nombre de prêts	237	198	225	43	88	791
Prêts à des conditions durcies						
Montant	-	-	-	-	59,1	59,1
Nombre de prêts	-	-	-	-	5	5
Prêts à des conditions intermédiaires						
Montant	105,2	108,9	607,5	488,0	665,0	1 974,7
Nombre de prêts	11	11	35	51	40	148
Prêts à des conditions mixtes						
Montant	150,9	22,8	544,3	58,9	164,6	941,5
Nombre de prêts	8	4	19	5	7	43
Prêts à des conditions ordinaires						
Montant	33,6	95,8	909,2	1 353,9	895,5	3 288,0
Nombre de prêts	5	9	21	91	49	175
Montant total	4 191,1	4 439,9	6 819,3	2 398,8	3 112,5	20 961,6
Pourcentage du total des prêts du FIDA et des dons au titre du CSD	20	21	33	11	15	100
Nombre total de prêts^{c,d} et de dons au titre du CSD	331	269	331	200	215	1 346

Source: Système de projets d'investissement et de dons

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Ils incluent les prêts au titre du programme ordinaire, les prêts au titre du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, et les dons au titre du CSD. Ils comprennent un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en 2005 en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don au titre du CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons au titre du CSD ne correspond pas nécessairement à celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

^c Les prêts intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

Tableau 4. Montant annuel des décaissements de prêts au titre du programme ordinaire, par région, 1979-2019^a

Montants en millions d'USD

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	1979-2019
Afrique de l'Ouest et du Centre	65,2	65,9	73,6	94,8	75,8	82,5	81,0	80,5	89,5	100,0	100,5	1 840,6
Afrique orientale et australe	105,2	99,2	104,3	140,6	136,4	99,2	99,2	111,8	189,0	149,4	158,4	2 494,8
Asie et Pacifique	125,6	159,3	230,4	172,2	157,7	180,8	201,6	230,6	197,3	216,8	232,5	4 327,7
Amérique latine et Caraïbes	60,6	64,0	73,0	66,1	55,2	63,4	51,2	62,9	72,1	86,5	64,1	1 773,6
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	71,2	70,2	67,5	62,3	60,2	59,7	53,7	53,1	83,2	74,1	70,4	1 874,8
Total^b	427,8	458,6	548,8	536,0	485,3	485,6	486,7	538,9	631,1	626,8	625,9	12 311,5

Source: Système de prêts et dons

^a Les montants des décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.^b Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.**Tableau 5. Montant annuel des décaissements de dons au titre du CSD, par région, 2009-2019**

Montants en millions d'USD

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	1979-2019
Afrique de l'Ouest et du Centre	1,9	9,1	23,8	36,7	49,2	46,9	42,1	36,4	43,3	53,6	87,1	431,2
Afrique orientale et australe	5,7	17,1	28,3	40,1	45,0	60,0	36,0	39,6	34,0	37,2	48,6	396,3
Asie et Pacifique	3,9	6,8	11,6	21,0	22,9	31,8	23,9	27,5	26,6	27,6	20,4	226,7
Amérique latine et Caraïbes	0,6	0,9	3,4	6,6	6,2	6,3	5,2	3,8	7,5	7,8	2	50,2
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	1,6	5,5	9,2	14,2	19,2	12,3	18,4	16,5	16,3	12,5	16,6	142,5
Total^a	13,7	39,4	76,3	118,6	142,5	157,3	125,6	123,8	127,7	138,7	174,7	1 246,9

Source: Système de prêts et dons

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

Tableau 6. Décaissements de prêts au titre du programme ordinaire, par région et par conditions de prêt, 1979-2019^a

Montants en millions d'USD

	Particulièrement favorables	Intermédiaires	Ordinaires	Durcies	Total
Afrique de l'Ouest et du Centre					
Montant	1 750,4	72,6	17,6	-	1 840,6
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts	67	21	68	-	61
Afrique orientale et australe					
Montant	2 366,1	111,7	17,0	-	2 494,8
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts	74	92	17	-	73
Asie et Pacifique					
Montant	3 413,6	599,9	314,2	-	4 327,7
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts	81	54	31	-	68
Amérique latine et Caraïbes					
Montant	409,3	441,4	922,9	-	1 773,6
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts	94	88	71	-	79
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe					
Montant	907,8	553,4	370,7	42,9	1 874,8
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts	94	74	39	95	69
Montant total	8 847,2	1 779,0	1 642,4	42,9	12 311,5
Pourcentage total de l'engagement effectif sous forme de prêts	77	62	48	95	69

Source: Système de prêts et dons

^a Les montants des décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ni les financements au titre du CSD.

Tableau 7. Récapitulatif des financements sous forme de dons, 2015-2019

Montants en millions d'USD^a

		2015	%	2016	%	2017	%	2018	%	2019	%	2015-2019	%
Dons mondiaux/régionaux													
	Montant	54,9	75	44,7	78,6	47,2	76,6	50,0	73,7	25,3	64,1	222,1	74,2
	Nombre de dons	43		38		35		37		24		177	
Dons spécifiques à un pays													
<i>Don autonome</i>	Montant	9,2	13	3,2	5,6	3,8	6,1	2,0	2,9	-	-	18,2	6,1
	Nombre de dons	14		3		7		3		-		27	
<i>Composante d'un prêt</i>	Montant	9	12	8,6	15,1	10,7	17,3	15,8	23,3	14,2	35,9	58,3	19,5
	Nombre de dons	12		11		14		9		12		58	
Total dons spécifiques à un pays	Montant	18,2	25	11,8	20,7	14,4	23,4	17,7	26,1	14,2	35,9	76,3	25,5
	Nombre de dons	26		14		21		12		12		85	
Autres dons au titre du CSD													
	Montant	0,5	0,7	0,4	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,3
	Nombre de dons	1		1		-		-		-		2	
Total de tous les guichets	Montant	73,6	100	56,9	100	61,6	100,0	67,8	100,0	39,5	100,0	299,3	100,0
	Nombre de dons	70		53		56		49		36		264	

Source: Oracle Business Intelligence, feuille de suivi du Groupe assurance qualité

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

Tableau 8. Cofinancement par des États membres donateurs (bilatéraux) des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2019

Montants en millions d'USD

Cofinancier	Cofinancement approuvé	%
Espagne	342,4	27,3
France	185,6	14,8
Belgique	114,3	9,1
Allemagne	102,1	8,1
Pays-Bas	98,6	7,8
Royaume-Uni	80,6	6,4
Danemark	61,0	4,9
Suède	48,9	3,9
Canada	40,1	3,2
Koweït	35,0	2,8
Norvège	26,9	2,1
États-Unis	22,2	1,8
Suisse	21,8	1,7
Australie	15,1	1,2
Émirats arabes unis	15,0	1,2
Finlande	10,6	0,8
Arabie saoudite	10,0	0,8
Italie	5,3	0,4
Luxembourg	4,6	0,4
Irlande	4,1	0,3

Source: Système de projets d'investissement et de dons

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et les pourcentages indiqués ici représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le total du cofinancement bilatéral de 1 256,4 millions d'USD. Les chiffres ne prennent pas en compte les participations bilatérales aux paniers de financement ou autre mécanisme du même ordre.

Tableau 9. Cofinancement par des donateurs multilatéraux des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2019^a

Montants en millions d'USD

Cofinancier	Cofinancement approuvé	%
Fonds de l'OPEP pour le développement international	847,7	18,5
Banque asiatique de développement	729,3	16,0
Banque africaine de développement	696,3	15,2
Autres ^b	376,8	8,2
Banque islamique de développement	288,7	6,3
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	259,9	5,7
Union européenne	248,2	5,4
Programme alimentaire mondial	242,7	5,3
Fonds arabe de développement économique et social	236,1	5,2
Fonds pour l'environnement mondial	126,6	2,8
Association internationale de développement	123,8	2,7
Banque interaméricaine de développement	111,8	2,4
Banque ouest-africaine de développement	108,8	2,4
Banque centraméricaine de coopération économique	95,0	2,1
Programme des Nations Unies pour le développement	78,9	1,7

Source: Système de projets d'investissement et de dons

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration. Les montants et les pourcentages indiqués ici représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le total du cofinancement multilatéral de 4 570,5 millions d'USD. La participation multilatérale aux paniers de financement ou autre mécanisme du même ordre n'est pas prise en compte. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b On compte parmi les autres cofinanciers les institutions suivantes: Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles; Fonds pour l'adaptation; Fonds AFRICA; Banque arabe pour le développement économique en Afrique; Société andine de développement; Banque de développement des Caraïbes; Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; Société financière internationale; Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture; Fonds stratégique pour le climat; Fonds d'équipement des Nations Unies; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues; Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets; Fonds des Nations Unies pour la population.

Annexe 2. États membres et représentation

Au 31 décembre 2019, le FIDA comptait au total 176 pays membres – 27 pays de la Liste A, 12 de la Liste B et 137 de la Liste C (dont 50 appartenant à la Sous-Liste C1, 55 à la Sous-Liste C2 et 32 à la Sous-Liste C3).

Liste A

Allemagne
Autriche
Belgique
Canada
Chypre
Danemark
Espagne
Estonie
États-Unis
Fédération de Russie
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Luxembourg
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède
Suisse

Liste B

Algérie
Arabie saoudite
Émirats arabes unis
Gabon
Indonésie
Iran (République islamique d')
Iraq
Koweït
Libye
Nigéria
Qatar
Venezuela (République bolivarienne du)

Liste C

Sous-Liste C1 Afrique

Afrique du Sud
Angola
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cabo Verde
Cameroun
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Djibouti
Égypte
Érythrée
Eswatini
Éthiopie
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Ouganda
République centrafricaine
République démocratique du Congo
République-Unie de Tanzanie
Rwanda
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Soudan du Sud
Tchad
Togo
Tunisie
Zambie
Zimbabwe

Sous-Liste C2 Europe, Asie et Pacifique

Afghanistan
Albanie
Arménie
Azerbaïdjan
Bangladesh
Bhoutan
Bosnie-Herzégovine
Cambodge
Chine
Croatie
Fidji
Géorgie
Îles Cook
Îles Marshall
Îles Salomon
Inde
Jordanie
Kazakhstan
Kirghizistan
Kiribati
Liban
Macédoine du Nord
Malaisie
Maldives
Malte
Micronésie (États fédérés de)
Mongolie
Monténégro
Myanmar
Nauru
Népal
Nioué
Oman
Ouzbékistan
Pakistan
Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Philippines
République arabe syrienne
République de Corée
République de Moldova
République démocratique populaire lao
République populaire démocratique de Corée
Roumanie
Samoa
Sri Lanka
Tadjikistan
Thaïlande
Timor-Leste
Tonga
Turquie
Tuvalu
Vanuatu
Viet Nam
Yémen

Sous-Liste C3 Amérique latine et Caraïbes

Antigua-et-Barbuda
Argentine
Bahamas
Barbade
Belize
Bolivie (État plurinational de)
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Cuba
Dominique
El Salvador
Équateur
Grenade
Guatemala
Guyana
Haïti
Honduras
Jamaïque
Mexique
Nicaragua
Panama
Paraguay
Pérou
République dominicaine
Sainte-Lucie
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay

Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants des États membres du FIDA en 2019¹

	Gouverneur	Gouverneur suppléant	
AFGHANISTAN	Abdul Waheed Omer <i>(de janvier à mars 2019)</i> — <i>(mars 2019 -)</i>	—	
ALBANIE	Arben Ahmetaj <i>(janvier 2019)</i> Anila Denaj <i>(janvier 2019 -)</i>	Roni Telegrafi	
ALGÉRIE	Abdelkader Bouazgui <i>(de janvier à juin 2019)</i> Cherif Omari <i>(juin 2019 -)</i>	—	
ANGOLA	Marcos Alexandre Nhunga <i>(de janvier à novembre 2019)</i> António Francisco De Assis <i>(novembre 2019 -)</i>	Florêncio Mariano da Conceição de Almeida <i>(de janvier à octobre 2019)</i> Maria de Fátima Monteiro Jardim <i>(octobre 2019 -)</i>	
ANTIGUA-ET-BARBUDA	Karen Mae Hill	Colin O'Keiffe	
ARGENTINE	María Cristina Boldorini <i>(de janvier à décembre 2019)</i> — <i>(décembre 2019 -)</i>	—	
ARMÉNIE	—	Zohrab V. Malek	
AUTRICHE	Edith Frauwallner	Elisabeth Gruber	
AZERBAÏDJAN	Inam Imdad Karimov	Mammad Bahaddin Ahmadzada	
BAHAMAS	Renward Wells	Eldred Edison Bethel	

¹ 1 Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du Gouverneur ou du suppléant concerné. L'absence de date signifie que le représentant a exercé ses fonctions pendant toute l'année.

	Gouverneur	Gouverneur suppléant	
BANGLADESH	A. H. M. Mustafa Kamal	—	
BARBADE	—	—	
BELGIQUE	Frank Carruet	—	
BELIZE	Jose Alpuche	—	
BÉNIN	Gaston Dossouhoui	Evelyne Togbe-Olory	
BHOUTAN	Yeshey Penjor <i>(janvier 2019)</i>	Kinga Singye	
BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)	Carlos Aparicio Vedia <i>(de janvier à décembre 2019)</i> — <i>(décembre 2019)</i>	—	
BOSNIE-HERZÉGOVINE	Darko Zelenika <i>(de janvier à février 2019)</i> — <i>(février 2019 -)</i>	Gildzana Tanovic	
BOTSWANA	Frans van der Westhuizen	Jimmy R. Opelo	
BRÉSIL	— <i>(de janvier à février 2019)</i> Yana Dumaresq Sobral Alves <i>(février 2019 -)</i>	Fernando José Marroni de Abreu	
BURKINA FASO	Hadizatou Rosine Coulibaly Sori <i>(de janvier à février 2019)</i> Lassané Kabore <i>(février 2019 -)</i>	Ambroise Kafando	
BURUNDI	Phil Domitien Ndiwokubwayo	Déo Guide Rurema	

CABO VERDE	Manuel Augusto Lima Amante da Rosa <i>(janvier 2019)</i> Jorge José De Figueiredo Conçalves <i>(janvier 2019 -)</i>	Elsa Barbosa Simões	
CAMBODGE	Aun Pornmoniroth	Veng Sakhon	
CAMEROUN	Clémentine Ananga Messina	Dominique Awono Essama	
CANADA	Christopher MacLennan	Sue Szabo	
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Honoré Feizoure	Mahamat Yacoub Taïb	
TCHAD	Lydie Beassemda <i>(de janvier à septembre 2019)</i> Madjidian Padjia Ruth <i>(septembre 2019 -)</i>	—	
CHILI	— <i>(de janvier à février 2019)</i> Sergio Romero Pizzarro <i>(février 2019 -)</i>	—	
CHINE	Zou Jiayi	Chen Shixin <i>(janvier 2019)</i> Zhang Wencai <i>(janvier 2019 -)</i>	
COLOMBIE	Gloria Isabel Ramírez Ríos	—	
COMORES	Moustadroine Abdou	—	
CONGO	Henri Djombo	— <i>(janvier 2019)</i> Jeanne Dambendzet <i>(janvier 2019 -)</i>	
ÎLES COOK	—	—	
COSTA RICA	Marco Vinicio Vargas Pereira	Amarilli Villegas Cordero	

CROATIE	Jasen Mesić	—	
CUBA	Rodrigo Malmierca Díaz	Carlos Rodríguez Ruiz	
CHYPRE	George F. Poulides	Spyridon Ellinas <i>(de janvier à avril 2019)</i> Marios Georgiades <i>(avril 2019 -)</i>	
CÔTE D'IVOIRE	Mamadou Sangafowa Coulibaly <i>(de janvier à septembre 2019)</i> Kobenan Kouassi Adjoumani <i>(septembre 2019 -)</i>	Seydou Cissé	
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE	—	Rim Song Chol	
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Georges Kazadi Kabongo <i>(de janvier à septembre 2019)</i> Jean-Joseph Kasonga Mukuta <i>(septembre 2019 -)</i>	Evariste Bushabu Bopeming	
DANEMARK	Morten Jespersen	Vibeke Gram Mortensen <i>(de janvier à juillet 2019)</i> — <i>(juillet 2019 -)</i>	
DJIBOUTI	Mohamed Ahmed Awaleh	Ayeid Mousseid Yahya	
DOMINIQUE	—	—	
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Antonio Vargas Hernández	Mario Arvelo Caamaño	
ÉQUATEUR	Richard Martínez Alvarado	Xavier Enrique Lazo Guerrero	
ÉGYPTE	Ezz AIDin Abosteit	Hisham Mohamed Badr	
EL SALVADOR	Sandra Elizabeth Alas Guidos	—	

GUINÉE ÉQUATORIALE	Nicolás Houtonji Akapo	Miguel Mba Nchama Mikue	
ÉRYTHRÉE	Arefaine Berhe	Fessahazion Pietros	
ESTONIE	— (<i>janvier 2019</i>) Siim Tiidemann (<i>janvier 2019 -</i>)	— (<i>janvier 2019</i>) Galina Jevgrafova (<i>janvier 2019 -</i>)	
ESWATINI	Jabulani Mabuza	Eric Maziya	
ÉTHIOPIE	Shiferaw Shigutie (<i>janvier 2019</i>) Umer Husen (<i>janvier 2019 -</i>)	Zenebu Tadesse Woldetsadik	
FIDJI	Inia Batikoto Seruiratu (<i>janvier 2019</i>) Mahendra Reddy (<i>janvier 2019 -</i>)	Viam Pillay (<i>janvier 2019</i>) David Kolitagane (<i>janvier 2019 -</i>)	
FINLANDE	Elina Kalkku	Satu Santala	
FRANCE	Guillaume Chabert	—	
GABON	Biendi Maganga-Moussavou (<i>février 2019 -</i>)	Rachelle Ewomba-Jocktane	
GAMBIE	Lamin N. Dibba (<i>de janvier à septembre 2019</i>) Amie Fabureh (<i>octobre 2019 -</i>)	—	
GÉORGIE	Levan Davitashvili	— (<i>janvier 2019</i>) Konstantine Surguladze (<i>janvier 2019 -</i>)	
ALLEMAGNE	Dominik Ziller	—	
GHANA	Owusu Afriyie Akoto	— (<i>de janvier à juin 2019</i>) Eudora Hilda Quartey Koranteng (<i>juin 2019 -</i>)	

GRÈCE	Tasia Athanasiou (de janvier à avril 2019) Theodore Passas (juillet 2019 -)	Christina Argiropoulou	
GRENADE	Yolande Bain- Horsford	—	
GUATEMALA	Karla Gabriela Samayoa Recari (de janvier à septembre 2019) — (septembre 2019 -)	Sylvia Wohlers De Meie (de janvier à septembre 2019) Karen María Ordoñez Taracena (septembre 2019 -)	
GUINÉE	Mariama Camara	Mohamed Chérif Diallo	
GUINÉE-BISSAU	Nicolau Dos Santos	Kaoussou Diombera	
GUYANA	Noel Holder	— janvier 2019 -)	
HAÏTI	—	—	
HONDURAS	Mauricio Guevara Pinto	—	
HONGRIE	Katalin Tóth (janvier 2019) Zsolt Belánszky- Demkò (janvier 2019 -)	Zoltán Kálmán	
ISLANDE	María Erla Marelsdóttir	Auðbjörg Halldórsdóttir (janvier 2019) Stefán Jón Hafstein janvier 2019 -)	
INDE	Subhash Chandra Garg (de janvier à septembre 2019) Atanu Chakraborty septembre 2019 -)	Prashant Goyal	
INDONÉSIE	Suminto (Novembre 2019 -)	—	

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')	Seyed Ali Mohammad Mousavi (de janvier à septembre 2019) Seyed Mohsen Esperri (septembre 2019 -)	—	
IRAQ	Saleh Hussein Jebur	Ahmad A.H. Bamarni	
IRLANDE	Colm Ó Floinn	Paul James Kiernan	
ISRAËL	— (de janvier à décembre 2019) Yael Rubinstein (décembre 2019 -)	—	
ITALIE	Giovanni Tria (de janvier à septembre 2019) Roberto Gualtieri (octobre 2019 -)	—	
JAMAÏQUE	Audley Shaw	Wayne McCook	
JAPON	Keiichi Katakami	Toshio Oya (de janvier à septembre 2019) Shigeru Ariizumi (septembre 2019 -)	
JORDANIE	Mohammad Al-Ississ (de mai à décembre 2019) Wissam Rabadi (décembre 2019 -)	Mahmmud Khaled Suleiman Al-Jam'ani	
KAZAKHSTAN	Sergey Nurtayev	Seit Nurpeissov	
KENYA	Mwangi Kiunjuri	—	
KIRIBATI	Alexander Teabo	Taare Uriam Aukitino	
KOWEÏT	Nayef Falah Al-Hajraf (de janvier à novembre 2019) Mariam A. Al-Aqeel (novembre 2019 -)	Marwan Al-Ghanem	
KIRGHIZISTAN	—	—	

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO	Somdy Douangdy	—	
LIBAN	Majida Mcheik	Rania Khalil Zarzour	
LESOTHO	Mahala Molapo	—	
LIBÉRIA	Mogana S. Flomo, Jr. <i>(de janvier à septembre 2019)</i> Precious Tetteh (par intérim) <i>(septembre 2019 -)</i>	Peter Korvah	
LIBYE	Abdulmunam Fellah	—	
LUXEMBOURG	Paulette Lenert	Paul Dühr	
MACÉDOINE DU NORD	—	—	
MADAGASCAR	Randriarimanana Harison Edmond	Ratohiarijaona Rakotoarisolo Suzelin	
MALAWI	—	Gray Nyandule Phiri	
MALAISIE	Ahmad Badri Mohd Zahir	Abdul Malik Melvin Castelino bin Anthony	
MALDIVES	Ibrahim Ameer	Zaha Waheed	
MALI	Nango Dembélé <i>(de janvier à juillet 2019)</i> — <i>(juillet 2019 -)</i>	Bruno Maïga <i>(de janvier à février 2019)</i> — <i>(février 2019 -)</i>	
MALTE	Justin Zahra	Saviour Debono Grech	
ÎLES MARSHALL	—	—	
MAURITANIE	El Moctar Ould Djay <i>(de janvier à août 2019)</i> Cheikh El Kebir Moulaye Taher <i>(août 2019 -)</i>	Maimouna Ahmed Salem Yahdhih <i>(de janvier à février 2019)</i> Mohamed Salem Nany <i>(février 2019 -)</i>	
MAURICE	Mahen Kumar Seeruttun <i>(de janvier à novembre 2019)</i> Maneesh Gobin <i>(novembre 2019 -)</i>	Indira Rugjee	

MEXIQUE	Martha Elena Federica Bárcena Coqui (<i>janvier 2019</i>) — (<i>janvier 2019 -</i>)	Benito Santiago Jiménez Sauma	
MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE)	Marion Henry	Alissa Takesy	
MONGOLIE	Chultem Ulaan	Tserendorj Jambaldorj	
MONTÉNÉGRE	Milutin Simović	Nataša Božović	
MAROC	Mohammed Sadiki	Mohamed El Gholabzouri	
MOZAMBIQUE	Adriano Afonso Maleiane	Rogério Lucas Zandamela	
MYANMAR	Aung Thu	Myint Naung (<i>de janvier à octobre 2019</i>) — (<i>octobre 2019 -</i>)	
NAMIBIE	Alpheus !Naruseb	Anna Shiweda	
NAURU	Sasi Kumar	Michael Aroi	
NÉPAL	Chakrapani Khanal (<i>de janvier à décembre 2019</i>) Ghanashyam Bhusal (<i>décembre 2019 -</i>)	Suroj Pokhrel	
PAYS-BAS	Sigrid A.M. Kaag	Hans Hoogeveen	
NOUVELLE-ZÉLANDE	Patrick John Rata (<i>de janvier à mai 2019</i>) Anthony George Simpson (<i>mai 2019 -</i>)	Joanna Heslop	
NICARAGUA	Mónica Robelo Raffone	—	
NIGER	—	—	
NIGÉRIA	Audu Ogbeh (<i>de janvier à septembre 2019</i>) Alhaji Muhammed Sabo Nanono	Mahmoud Isa-Dutse	

	<i>(décembre 2019 -)</i>		
NIOUÉ	—	—	
NORVÈGE	Hans Jacob Frydenlund <i>(de janvier à novembre 2019)</i> Halvor Sætre <i>(novembre 2019 -)</i>	Hilde Klemetsdal <i>(janvier 2019)</i> Martine Bottheim <i>(janvier 2019 -)</i>	
OMAN	Ahmed bin Nasser Al Bakry	Ahmed Salim Mohamed Baomar	
PAKISTAN	Sahibzada Muhammad Mehboob Sultan	Noor Ahmed <i>(de janvier à décembre 2019)</i> Syed Pervaiz Abbas <i>(décembre 2019 -)</i>	
PALAOS	Fleming Umiich Sengebau	Secilil Eldebechel	
PANAMA	Eyda Varela de Chinchilla <i>(de janvier à juin 2019)</i> Héctor Alexander H. <i>(juillet 2019 -)</i>	Gustavo Valderrama	
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	Charles Abel <i>(de janvier à juin 2019)</i> Sam Basil <i>(de juin à septembre 2019)</i> Ian Ling-Stuckey <i>(septembre 2019 -)</i>	Dairi Vele	
PARAGUAY	Benigno María López Benítez	Humberto Colmán	
PÉROU	Luis Carlos Antonio Ibérico Núñez <i>(janvier 2019)</i> — <i>(de janvier à février 2019)</i> Pablo Cisneros Andrade <i>(de février à mai 2019)</i> Julio Eduardo Martinetti Macedo <i>(mai 2019 -)</i>	—	

PHILIPPINES	Carlos G. Dominguez III	—	
PORTUGAL	Cláudia Pereira da Costa	Rosa Maria Fernandes Lourenço Caetano	
QATAR	Abdulaziz Ahmed Al Malki Al-Jehani	—	
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	Choi Jong-hyun <i>(de janvier à juin 2019)</i> Kwon Hee-seog <i>(juin 2019 -)</i>	— Kang Hyo Joo <i>(avril 2019 -)</i>	
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	Iurie Usurelu	Elena Matveeva	
ROUMANIE	Lucian Dumitru	George Gabriel Bologan	
FÉDÉRATION DE RUSSIE	Andrey Bokarev	Dilyara Ravilova-Borovik	
RWANDA	Géraldine Mukeshimana	Jacques Kabale Nyangezi	
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	Eugene Alistair Hamilton	E. Alistair Edwards	
SAINTE-LUCIE	Ezechiel Joseph	John Calixte	
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES	Saboto Scofield Caesar	Raymond Ryan	
SAMOA	Sili Epa Tuioti	Mulipola Leiataua Laki	
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	Américo D'Oliveira Ramos <i>(de janvier à février 2019)</i> Osvaldo Tavares dos Santos Vaz <i>(février 2019 -)</i>	Teodorico De Campos <i>(de janvier à février 2019)</i> Francisco Martins dos Ramos <i>(février 2019 -)</i>	
ARABIE SAOUDITE	Abdulrahman bin Abdulmohsin Al Fadley	Khalid Sulaiman Al Khudairy <i>(de janvier à février 2019)</i> — <i>(de mars à juin 2019)</i> Abdulaziz bin Mutib al-Rashid	

		<i>(juillet 2019 -)</i>	
SÉNÉGAL	Papa Abdoulaye Seck <i>(de janvier à juin 2019)</i> Moussa Balde <i>(juin 2019 -)</i>	Mamadou Saliou Diouf <i>(de janvier à octobre 2019)</i> — <i>(octobre 2019 -)</i>	
SEYCHELLES	Louis Sylvestre Radeconde	—	
SIERRA LEONE	Joseph Ndanema <i>(de janvier à novembre 2019)</i> Denis K. Vandi <i>(novembre 2019 -)</i>	— <i>(de janvier à mars 2019)</i> M'Baimba Lamin Bayoh <i>(mars 2019 -)</i>	
ÎLES SALOMON	— <i>(de janvier à février 2019)</i> Ethel Tebengi Frances <i>(février 2019 -)</i>	—	
SOMALIE	Said Hussein Iid	Abdirahman Sheikh Issa Mohamed	
AFRIQUE DU SUD	Nthutang Khumoetsile Seleka <i>(janvier 2019)</i> Shirish Manaklall Soni <i>(janvier 2019 -)</i>	Anna-Marie Moulton	
SOUDAN DU SUD	Onyoti Adigo Nyikwec	—	
ESPAGNE	Alfonso María Dastis Quecedo	—	
SRI LANKA	Daya Srikantha John Pelpola	—	
SOUDAN	Mohamed Hasab Al Nabie Musa <i>(de janvier à septembre 2019)</i> Issa Othman Sharif <i>(septembre 2019 -)</i>	Mussalami Ahmed Al Amir Ahmed	
SURINAME	Jaswant Sahtoe	— <i>(de janvier à septembre 2019)</i> Sieglien O.R. Burleson <i>(septembre 2019 -)</i>	

SUÈDE	— <i>(de janvier à mars 2019)</i> Per Olsson Fridh <i>(mars 2019 -)</i>	Magnus Lennartsson	
SUISSE	Pio Wennubst <i>(de janvier à novembre 2019)</i> — <i>(novembre 2019 -)</i>	Daniel Birchmeier	
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	Ahmad Fateh Al-Qadry	—	
TADJIKISTAN	Nusratullo Musoev	—	
THAÏLANDE	Anan Suwannarat	Thanawat Tiensin	
TIMOR-LESTE	Joaquim José Gusmão dos Reis Martins	—	
TOGO	Ouro Koura Agadazi <i>(de janvier à février 2019)</i> Koutéra K. Bataka <i>(février 2019 -)</i>	Anani Kodjogan Kpadenou	
TONGA	—	—	
TRINITÉ-ET-TOBAGO	—	—	
TUNISIE	Zied Ladhari	Samir Taieb	
TURQUIE	Bekir Pakdemirli	Murat Salim Esenli	
TUVALU	—	—	
UGANDA	Matia Kasaija	Vincent Bamulangaki Sempijja	
ÉMIRATS ARABES UNIS	Obaid Humaid Al-Tayer	Younis Haji Al Khouri	
ROYAUME-UNI	Marie-Therese Sarch	Elizabeth Nasskau	
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	Japhet N. Hasunga	George Kahema Madafa	
ÉTATS-UNIS	Steven Turner Mnuchin	—	
URUGUAY	Gastón Alfonso Lasarte Burghi	— <i>(janvier 2019)</i>	

		Imelda Smolcic <i>(janvier 2019 -)</i>	
OUZBÉKISTAN	—	—	
VANUATU	Nabcevanhas Benjamin Shing	Esra Tekon Tumukon	
VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)	Simón A. Zerpa Delgado	Elías Rafael Eljuri Abraham	
VIET NAM	Tran Xuan Ha	Truong Hung Long	
YÉMEN	Othman Hussein Faid Mujli	Asmahan Abdulhameed Al- Toqi	
ZAMBIE	Michael Katambo	— <i>(de janvier à février 2019)</i> Kampamba Mulenga-Chewe <i>(février 2019 -)</i>	
ZIMBABWE	Mthuli Ncube	Perrance Shiri	

États financiers consolidés du FIDA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019*

Acronymes et abréviations		2
Appendice A	Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	3
Appendice B	État consolidé du résultat global	5
	État du résultat global (FIDA seulement)	6
Appendice B1	État consolidé de la variation des bénéfices non distribués	7
	État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)	7
Appendice C	État consolidé des flux de trésorerie	8
Appendice C1	États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées	9
Appendice D	Notes relatives aux états financiers consolidés	10
Appendice E	État des contributions complémentaires et supplémentaires	33
Appendice E1	État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2019	35
Appendice E2	État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE	36
Appendice E3	Contributions reçues en 2019	37
Appendice E4	Fonds non dépensés en 2019 et 2018	38
Appendice E5	Fonds pour l'environnement mondial	39
Appendice F	État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	40
	Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	
	Rapport du Commissaire aux comptes	
	Attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	
	Les appendices ci-après ne sont pas vérifiés:	
Appendice G	Bilan du FIDA établi sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)	55
Appendice H	États des contributions	56
Appendice I	État des prêts	64
Appendice I1	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification	70
Appendice I2	État des dons	73
Appendice I3	Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)	74
Appendice J	État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	76
Appendice K	État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	77
Appendice L	Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	78

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation. Les notes relatives aux états financiers consolidés (Appendice D) font partie intégrante des états financiers.

* Tels que soumis pour approbation à la cent vingt-neuvième session du Conseil d'administration, en avril 2020, lequel les soumettra ensuite à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs pour approbation, conformément à l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA.

Acronymes et abréviations

AMACS	Plan d'assurance maladie après cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	Droit de tirage spécial
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
Fonds fiduciaire espagnol	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire
IAS	Normes comptables internationales (remplacées par les normes IFRS)
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PPCF	Prêt de partenaire consenti à des conditions favorables
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification
RAMP	Programme de services de conseil et de gestion des réserves

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers d'USD)

<i>Actifs</i>	<i>Note/ appendice</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
		<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Liquidités et avoirs en banque	4	308 309	190 322	162 342	56 258
Investissements					
Placements au coût amorti		-	143 968	-	143 968
Placements à la juste valeur		1 213 170	1 331 830	841 578	839 043
Sous-total des placements	4	1 213 170	1 475 798	841 578	983 011
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	5	188 215	133 045	188 215	133 045
Contributions à recevoir	5	896 364	1 156 410	604 412	884 136
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	5	(72 551)	(67 465)	(72 551)	(67 465)
À déduire: provision cumulée pour dépréciation	6	(121 798)	(121 630)	(121 798)	(121 630)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		890 230	1 100 360	598 278	828 085
Autres sommes à recevoir	7	40 022	34 671	169 979	196 258
Immobilisations	8 a)	15 562	15 379	15 562	15 379
Droits d'utilisation (actif)	8 b)	98 611	-	98 611	-
Encours des prêts					
Encours des prêts	9 a) I	6 575 310	6 269 567	6 348 544	6 057 446
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 b)	(88 190)	(93 251)	(86 278)	(91 257)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	11 b)/J	(6 286)	(7 907)	(6 286)	(7 907)
Encours net des prêts		6 480 834	6 168 409	6 255 980	5 958 283
Total des actifs		9 046 738	8 984 939	8 142 330	8 037 274

<i>Éléments de passif et fonds propres</i>	<i>Note/ appendice</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
		<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Passif					
Sommes à payer et passif exigible	12	237 861	206 192	229 109	198 615
Dons non décaissés	14/12	438 268	444 715	119 622	91 913
Recettes reportées	13	361 220	360 782	80 481	87 415
Dettes au titre des loyers	8 b)	98 563	-	98 563	-
Passif lié à l'emprunt	15	1 039 539	877 603	741 573	571 603
Total du passif		2 175 451	1 889 292	1 269 348	949 546
Actions					
Contributions					
Ordinaires		9 040 532	8 893 175	9 040 532	8 893 175
Spéciales		20 349	20 349	20 349	20 349
Total contributions	H	9 060 881	8 913 524	9 060 881	8 913 524
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	95 000	95 000
Déficit accumulé		(2 284 594)	(1 912 877)	(2 282 899)	(1 920 796)
Total des bénéfices non distribués		(2 189 594)	(1 817 877)	(2 187 899)	(1 825 796)
Total des fonds propres		6 871 287	7 095 647	6 872 982	7 087 728
Total passif et fonds propres		9 046 738	8 984 939	8 142 330	8 037 274

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

	Note	2019	2018
Recettes			
Produit des prêts		70 638	67 362
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	30 178	5 715
Recettes provenant d'autres sources	18	10 076	10 874
Recettes provenant des contributions	19	154 862	85 201
Total des recettes		265 754	169 152
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(95 064)	(96 530)
Dépenses administratives courantes		(31 452)	(41 234)
Consultants et personnel extérieur		(53 822)	(48 900)
Frais financiers directs (banques et placements)	24	(1 772)	(1 761)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(182 110)	(188 425)
Autres dépenses			
Charges des intérêts des prêts et locations		(1 054)	(820)
Provision pour dépréciation des prêts	9	14 601	(8 203)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE	26	(3 189)	(4 473)
Dépenses au titre des dons	22	(194 921)	(108 947)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)	23	(174 689)	(138 625)
Dotations aux amortissements	8	(12 094)	(3 279)
Sous-total des autres dépenses		(370 717)	(264 347)
Total des dépenses		(552 827)	(452 772)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change			
		(287 073)	(283 620)
Ajustement sur la base de la juste valeur	25	(44 280)	(215)
(Pertès)/gains de change	16	(21 794)	(150 550)
Profit net ou (perte)		(353 147)	(434 385)
Autres éléments du résultat global (pertès)/produit:			
(Pertès)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	16	(5 287)	(13 987)
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)	21	(19 271)	21 239
Total des autres éléments du résultat global – (pertès)/gains		(24 558)	7 252
Total des éléments du résultat global – produit/(pertès)		(377 705)	(427 133)

État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

	Note	2019	2018
Recettes			
Produit des prêts		68 669	65 545
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	24 614	2 039
Recettes provenant d'autres sources		12 582	14 020
Recettes provenant des contributions	19	18 410	29 884
Total des recettes		124 275	111 488
Frais de fonctionnement			
	20		
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(91 130)	(93 134)
Dépenses administratives courantes		(28 588)	(39 630)
Consultants et personnel extérieur		(44 086)	(42 314)
Frais financiers directs (banques et placements)		(898)	(1 004)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(164 702)	(176 082)
Autres dépenses			
Charges des intérêts des prêts et locations		(1 054)	(820)
Provision pour dépréciation des prêts		14 543	(8 171)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE	26	(3 189)	(4 473)
Dépenses au titre des dons	22	(79 347)	(66 602)
Dépenses au titre du CSD	23	(174 690)	(138 625)
Dotations aux amortissements	8	(12 094)	(3 279)
Sous-total des autres dépenses		(255 831)	(221 970)
Total des dépenses		(420 533)	(398 052)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(296 258)	(286 564)
Ajustement sur la base de la juste valeur		(30 768)	4 818
(Pertès)/gains de change	16	(21 794)	(150 550)
Profit net ou (perte)		(348 820)	(432 296)
Autres éléments du résultat global (pertès)/produit:			
Variation de la provision pour l'AMACS	21	(19 271)	21 239
Total des autres éléments du résultat global – (pertès)/gains		(19 271)	21 239
Total des éléments du résultat global – produit/(pertès)		(368 091)	(411 057)

État consolidé de la variation des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 31 décembre 2017	(1 537 194)	95 000	(1 442 194)
2018			
Profit net ou (perte)	(434 385)		(434 385)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	21 239		21 239
Compensation du CSD	27 455		27 455
Déficit accumulé au 31 décembre 2018	(1 912 877)	95 000	(1 331 622)
2019			
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(1 912 877)	95 000	(1 817 877)
Profit net ou (perte)	(353 147)		(353 147)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(24 558)		(24 558)
Compensation du CSD	5 988		5 989
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(2 284 594)	95 000	(2 189 594)

État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 31 décembre 2017	(1 537 194)	95 000	(1 442 194)
2018			
Profit net ou (perte)	(432 296)		(432 296)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	21 239		21 239
Compensation du CSD	27 455		27 455
Déficit accumulé au 31 décembre 2018	(1 920 796)	95 000	(1 825 796)
2019			
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(1 920 796)	95 000	(1 825 796)
Profit net ou (perte)	(348 820)		(348 820)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(19 271)		(19 271)
Compensation du CSD	5 988		5 988
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(2 282 899)	95 000	(2 187 899)

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA		
Intérêts sur prêts – FIDA	67 888	62 070
Intérêts sur prêts – autres fonds	1 893	1 747
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	145 446	200 396
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(214 732)	(202 024)
Décaissements au titre des dons – FIDA	(54 063)	(59 849)
Décaissements au titre des dons – fonds supplémentaires	(132 863)	(126 923)
Décaissements au titre des dons CSD	(174 690)	(138 625)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(361 121)	(263 207)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
Décaissement des prêts (FIDA)	(626 049)	(627 122)
Décaissement des prêts (autres fonds)	(30 376)	(39 637)
Remboursements de prêts – principal (FIDA)	302 564	279 858
Remboursements de prêts – autres fonds	12 070	10 756
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	143 988	163 342
Somme reçue au titre des placements	28 881	576
Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement	(168 922)	(212 227)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions aux reconstitutions	374 249	274 937
Fonds empruntés	184 329	119 405
Emprunt au titre du fonds fiduciaire (principal) du FIDA	(3 621)	0
Emprunt au titre du fonds fiduciaire (principal) - autres fonds	(2 496)	(1 374)
Passif lié à l'emprunt (intérêts) du FIDA	(860)	(698)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	551 601	392 270
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	(23 418)	(47 710)
(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions	(1 860)	(130 874)
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice	1 521 935	1 652 809
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice	1 520 075	1 521 935
Dont:		
Liquidités non soumises à restrictions	308 219	190 230
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 211 856	1 331 705
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	1 520 075	1 521 935

États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2019
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total des actifs	4,1	19,9	91,5	301,9	171,2	470,4
Total du passif	(15,3)	(21,5)	(96,0)	(294,0)	(185,2)	(470,4)
Bénéfices non distribués	11,2	1,6	4,5	7,9	(14,0)	-
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	3,8	3,1	14,9	122,0
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(0,4)	(23,3)	(127,1)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	3,6	2,7	(8,4)	(5,1)
Flux de trésorerie nets	0,3	(2,3)	5,2	(24,1)	(75,7)	(12,8)

Au 31 décembre 2018
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total des actifs	3,8	22,1	79,1	326,5	249,3	470,0
Total du passif	(14,3)	(23,8)	(86,0)	(324,4)	(262,8)	(468,9)
Bénéfices non distribués	10,5	1,7	6,9	2,1	13,5	1,1
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	0,2	2,9	19	39
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(0,6)	(21,6)	(39)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	-	2	2	-
Flux de trésorerie nets	(3,2)	(3,2)	(0,6)	99,3	3,2	57,7

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

En tant qu'institution financière internationale, le FIDA jouit de fait du statut de créancier privilégié. Ce statut, dont jouissent d'autres institutions financières internationales, n'est pas un statut juridique, mais il est consacré dans la pratique et est accordé par les parties prenantes du Fonds (176 États membres). Le statut de créancier privilégié est un concept universellement reconnu par des entités telles que les autorités de tutelle des banques, la Banque des règlements internationaux et les agences de notation.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions favorables, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales

d'information financière (IFRS) et selon une approche de continuité, à partir de la situation financière actuelle et de la prévision des flux de trésorerie. Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

Normes IFRS nouvelles ou modifiées obligatoirement applicables

En 2019, certaines modifications apportées aux normes IFRS ont pris effet pendant la période couverte par le présent rapport. Elles n'ont toutefois aucune incidence ou une incidence négligeable sur les états financiers du FIDA. Il s'agit notamment des modifications suivantes:

Tableau 1

<i>Position</i>	<i>Nature du changement</i>	<i>Effet potentiel</i>
IFRS 16: Contrats de location	Principes à appliquer pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication des contrats de location par les deux parties à un contrat (preneur et bailleur) Effectif à partir du 1 ^{er} janvier 2019	Voir la note 2, section b): modifications apportées aux règles comptables

Normes IFRS qui ne sont pas encore obligatoires

Il n'y a pas d'autres normes ou d'autres interprétations non encore effectives et susceptibles d'avoir une incidence notable sur le Fonds.

b) Changement de méthode comptable

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, la norme IFRS 16 modifie l'ensemble des principes de la comptabilité internationale et des interprétations des contrats de location, et, en particulier, remplace la norme IAS17.

IFRS introduit une nouvelle définition des contrats de location et confirme la distinction actuelle entre la location d'exploitation et la location financière en ce qui concerne le traitement comptable à appliquer par le bailleur.

En ce qui concerne le traitement comptable à appliquer par le preneur, la nouvelle norme comptable établit, pour tous les types de contrats de location, la comptabilisation d'un actif, représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent et, simultanément, un passif au titre des paiements futurs exigés dans le contrat de location.

Dans la comptabilisation initiale, un tel actif est mesuré sur la base des flux de trésorerie du contrat de location. Après comptabilisation initiale, le droit d'utilisation sera mesuré sur la base des règles fixées

pour les actifs dans IAS16, IAS38 ou IAS40 et, donc, en appliquant le modèle des coûts, diminué des dépréciations accumulées et des moins-values pour dépréciation accumulées, le modèle de réévaluation ou le modèle de la juste valeur, selon le cas.

Le FIDA a adopté la norme IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019. Conformément aux règles applicables à la transition de la norme IFRS 16, il n'y a pas eu de retraitement des chiffres comparatifs de 2018.

La norme IFRS 16 est applicable aux contrats préalablement définis comme des contrats de location d'exploitation et comptabilisés comme des dépenses d'exploitation. Depuis l'adoption de la norme IFRS 16, le Fonds, en tant que preneur de biens et d'équipement, comptabilise les dettes au titre des loyers à la valeur des futurs paiements des loyers et les actifs de droit d'utilisation représentant les coûts du droit d'utilisation des actifs sous-jacents.

Pendant la transition, l'actif au titre des droits d'utilisation et le passif au titre des loyers sont comptabilisés pour le même montant (méthode rétrospective modifiée) sans impact sur le solde d'ouverture. Le tableau ci-après présente un résumé de l'effet de la mise en œuvre de la norme IFRS 16 sur les soldes d'ouverture.

(en millions d'USD)	Report 1 ^{er} janv. 2019	Variation	Retraité au 1 ^{er} janvier 2019
Droits d'utilisation (actif)	-	109,2	109,2
Dettes au titre des loyers	-	(109,2)	(109,2)

c) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés comprenant les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques; le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA); le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE);
- Le Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol);
- le Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, ces entités figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

Entités hébergées par le FIDA

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2019 la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

d) Investissements dans des initiatives du secteur privé

Depuis 2018, le FIDA a noué un partenariat avec l'Union européenne, le Gouvernement luxembourgeois et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) en vue de créer le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un fonds du secteur privé ayant pour objectif de stimuler les investissements dans les petites entreprises agricoles sur les marchés émergents. Le FIDA joue actuellement un rôle de parrain, sans contrôle ni exposition sur les résultats de son activité de parrainage.

e) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen annuel; et

- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique "autres éléments du résultat global".

f) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Actifs financiers au coût amorti:

Un actif financier est classé comme "coût amorti" seulement si les deux critères suivants sont respectés: l'objectif du modèle opérationnel du Fonds est de détenir l'actif pour recueillir les flux de trésorerie contractuels, et les termes contractuels de l'actif financier doivent donner lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui ne sont que le remboursement du principal et le paiement des intérêts sur le reliquat.

Actif financier à la juste valeur

Si l'un de ces deux critères n'est pas rempli, l'actif ne peut être classé dans la catégorie des coûts amortis et doit être classé à la juste valeur par le biais du compte de résultat (FVTPL) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI). La catégorie FVOCI n'est pas utilisée par le Fonds. Tous les autres actifs non classés au coût amorti sont classés en tant que FVTPL.

Passif financier mesuré au coût amorti

Le passif financier mesuré au coût amorti comprend les instruments financiers détenus à des fins de transaction ou le passif désigné à la juste valeur représentant les diverses formes de financement par des tiers.

Ce passif financier est comptabilisé à la date de règlement initialement à la juste valeur, soit, normalement, la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement imputables au passif financier. Par la suite, ces instruments sont mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

g) Fonds propres

Comprend les trois éléments ci-après: i) contributions (fonds propres); ii) réserve générale; iii) bénéfices non distribués.

i) Contributions (fonds propres)

Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la Troisième reconstitution des ressources, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont

initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

Les prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables (PPCF) sont utilisés depuis l'adoption de la résolution sur la Onzième reconstitution des ressources (FIDA11). Les conditions d'emprunt desdits prêts sont concessionnelles: le délai de remboursement est soit de 25 ans, soit de 40 ans, assorti d'un différé d'amortissement de 5 ans pour un prêt à 25 ans et de 10 ans pour un prêt à 40 ans. Des droits de vote sont alloués aux États membres qui consentent des PPCF, dans une mesure proportionnée à l'élément de don inclus dans lesdits dons. Les fonds reçus au titre des PPCF comportent deux éléments: un élément de prêt et un élément de fonds propres. L'élément de fonds propres est l'élément de don, calculé sur la base des conditions du prêt et du taux d'escompte convenu dans les consultations sur la reconstitution des ressources. L'élément de don est comptabilisé au titre des contributions en fonds propres.

Provision pour dépréciation des contributions

Le Fonds a établi une politique applicable aux provisions pour arriérés de contribution des États membres, sans préjudice du statut de créancier privilégié, comme suit:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions; et
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du

service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Aux termes de l'article XIII du Règlement financier, "le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds".

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, incidence de la variation des taux de change comprise.

h) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Le prêt entre en vigueur à la date où le Fonds et l'emprunteur l'ont signé, sauf si l'accord de financement précise qu'il doit être soumis à ratification. Dans pareil cas, l'accord de financement entre en vigueur à la date où le Fonds reçoit l'instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 40 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 15 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; et f) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette. La fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTTE comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la

méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Le FIDA a créé une méthode prospective relative aux pertes de crédit attendues pour calculer une provision pour dépréciation des prêts. Cette méthode tient compte du statut de créancier privilégié du FIDA. Elle est appliquée aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et les titres de dette. Le Fonds est tenu de comptabiliser une correction pour perte de crédit attendue soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

La méthode de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques.

Elle repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier. La date d'émission est la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites. Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition en différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute, pour les catégories 1 et 2, ou déduction faite de la correction pour dépréciation, pour la catégorie 3.

Ce modèle de classement repose sur une évaluation relative du risque de crédit (à savoir qu'un prêt affichant les mêmes caractéristiques pourrait être inclus dans la catégorie 1 ou la catégorie 2, en fonction de son risque de crédit à la date d'émission de l'instrument). Par conséquent, la même contrepartie peut avoir des prêts classés dans différentes catégories.

La catégorie 1 regroupe les instruments financiers dits "productifs" qui n'ont pas subi de dégradation importante de leur qualité de crédit depuis leur comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, la perte de crédit attendue est la résultante fondée sur des pondérations probabilistes de défauts possibles au cours des 12 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice. Les actifs à risque faible (ayant valeur d'investissement) sont classés dans la catégorie 1.

La catégorie 2 est celle des instruments financiers dits "sous-productifs", dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale, mais pour lesquels il n'existe pas d'indication objective de dépréciation. Pour ces actifs, la perte de crédit attendue résulte de tous les cas de défaut possibles sur la durée de vie escomptée de l'instrument, pondérée de la probabilité de défaut. Les intérêts perçus sont calculés à partir de la valeur comptable brute.

La catégorie 3 comprend les instruments financiers "improductifs" pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation/défaut à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, une perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif est

comptabilisée. Aux termes de la norme IFRS 9, les intérêts sont calculés à partir de la valeur comptable nette. Étant donné que le Fonds comptabilise intégralement les intérêts courus, le calcul se fait sur la base de la valeur brute.

Les transferts d'une catégorie à l'autre dépendent de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Ces transferts, qu'ils résultent d'une amélioration ou d'une dégradation, peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.

Le FIDA a adopté des présomptions réfutables associées au nombre de jours d'arriéré de paiement. Conformément aux procédures applicables en cas de retard dans le service de la dette, les instruments financiers qui présentent des arriérés de plus de 75 jours sont classés dans la catégorie 2 tandis que les instruments financiers dont les arriérés sont supérieurs à 180 jours relèvent de la catégorie 3.

La valeur comptable des instruments financiers est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est porté au compte de résultat.

Les intérêts et les commissions de service relatifs aux instruments financiers classés dans les catégories 1 et 2 sont comptabilisés selon le système de l'exercice, tandis que pour les instruments financiers qui relèvent de la catégorie 3, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus.

i) Investissements

i) Classement et évaluation

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués et comptabilisés sur cette même base au compte de résultat. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

ii) Provision cumulée pour titres au coût amorti

Les titres détenus à leur coût amorti font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée grâce à une méthode des pertes de crédit attendues comparable à la règle comptable appliquée aux prêts. Un modèle de dépréciation reposant sur trois catégories est appliqué en tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit des instruments financiers depuis leur émission. La date d'émission de l'instrument financier est la date à laquelle l'instrument a été acquis par le Fonds. Compte tenu des exigences de la Politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenu au coût amorti est classé en

catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont "valeur d'investissement", et qu'ils présentent ainsi un faible risque de crédit.

j) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités en caisse et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les placements au coût amorti ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

k) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint du FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

l) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

m) Cadre pour la soutenabilité de la dette

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaires au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que les commissions de service ne sont pas censées être compensées. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 28 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

n) Emprunteur

Les passifs correspondants sont comptabilisés au coût amorti. Le FIDA a signé plusieurs accords d'emprunt à taux variable avec des institutions souveraines. Le délai de remboursement peut varier de 20 à 40 ans. Le FIDA encourt des pénalités s'il procède à un remboursement anticipé de l'encours des prêts. Les taux d'intérêt sont variables (liés à l'EURIBOR, auquel s'ajoute un spread). Les activités d'emprunt sont soumises au Cadre d'emprunt souverain, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en avril 2015 (EB 2015/114/R.17/Rev.1). Les fonds empruntés sont octroyés conformément aux politiques et procédures du FIDA (sauf en ce qui concerne les pays bénéficiaires du CSD).

Les emprunts du Fonds comprennent des prêts des États membres sous forme de PPCF. Ces emprunts sont comptabilisés et présentés au coût amorti.

o) Régimes applicables au personnel

Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnisations en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du

déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la Norme comptable internationale (NCI) 19R, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global.

p) Provisions pour cessation de service

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

q) Imposition

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, le FIDA jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège provisoire du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits

directement du produit des placements correspondants.

r) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

s) Actifs corporels et incorporels

Actifs fixes

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

Aménagements et installations	10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Véhicules	5 ans

Droits d'utilisation (actif)

Le Fonds comptabilise les droits d'utilisation (actif) à la date du début du contrat de location (c'est à dire la date où l'actif sous-jacent est disponible pour être utilisé). Les droits d'utilisation sont mesurés au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, et adaptés en fonction de toute réévaluation de la dette au titre des loyers. Le coût des droits d'utilisation comprend le montant des loyers dus comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus, et les paiements au titre des loyers faits avant la date de début ou avant celle-ci, moins les éventuels avantages reçus. Les droits d'utilisation sont amortis sur une base linéaire et sur la durée du bail. Pour déterminer la durée du bail, le Fonds considère la période non résiliable fixée dans le contrat, pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, ainsi que toute période ultérieure pour laquelle le preneur a l'option de le renouveler, s'il a la certitude raisonnable d'exercer cette option. En particulier, en ce qui concerne les contrats qui autorisent le preneur à renouveler tacitement le contrat de bail après une première série d'années, les conditions du bail sont déterminées en tenant compte de facteurs tels que la durée de la première période, l'existence de plans de renvoi de l'actif loué et de toute autre circonstance indiquant une certitude raisonnable de renouvellement du bail. Il convient de noter que, conformément à la norme, le FIDA a décidé de ne pas comptabiliser les droits d'utilisation ni la dette de location pour ce qui est des contrats de location suivants:

- contrats d'une durée de moins de 12 mois, et
- locations d'actifs de faible valeur. À cet effet, un actif est considéré comme de faible valeur lorsque sa juste valeur à l'état neuf est égale ou inférieure à 5 000 USD.

Dettes au titre des loyers

À la date du début du contrat de location, la dette de loyers est calculée à la valeur présente du reliquat de loyers, diminué du coût moyen de financement au FIDA.

Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de

manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

NOTE 3

ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

Provision pour dépréciation: Méthode de la dépréciation

Gouvernance

Le FIDA calcule et déclare ses dépréciations sur la base du concept de perte de crédit attendue. Le dispositif utilisé pour calculer les pertes de crédit attendues se fonde sur la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et il est validé par la Division de la comptabilité et du contrôle et par l'Unité de la gestion du risque. Les provisions pour dépréciation ainsi que la méthode relative aux pertes de crédit attendues ont été approuvées par le Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières.

Le modèle des trois catégories

Le FIDA comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti et sur les engagements de prêts. La méthode utilise un modèle comportant trois catégories liées à l'évolution de la qualité de crédit des instruments depuis leur comptabilisation initiale comme indiqué plus haut à la note 2 h v). Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition dans les différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute ou déduction faite de la correction pour dépréciation.

Pour déterminer s'il y a eu une forte augmentation du risque de crédit depuis l'émission – et donc un transfert depuis ou vers la catégorie 2 – une combinaison d'indicateurs de risque quantitatifs et qualitatifs est utilisée.

Le Fonds a mis au point une méthode de notation interne en s'appuyant sur les notations publiques disponibles sur le marché et en calculant des variables de substitution liées aux conditions macroéconomiques (niveau de revenu et niveau de surendettement) et à la zone géographique.

La migration d'un prêt sur l'échelle de notation de crédit interne du Fonds fait l'objet d'un suivi, de la date d'émission de l'instrument à la date de clôture de l'exercice. En cas de forte dégradation de la qualité de crédit de la contrepartie, le prêt est classé en catégorie 2.

À la suite d'une évaluation qualitative, les prêts peuvent être placés sur une liste de surveillance et transférés vers la catégorie 2.

Données d'entrée

La perte de crédit attendue est calculée pour chaque instrument financier. Les principales composantes du calcul sont la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut, l'exposition en cas de défaut et le facteur d'actualisation. Le modèle est prospectif: les conditions macroéconomiques actuelles et futures sont intégrées au modèle grâce à des scénarios macrofinanciers. Un certain nombre d'estimations et d'éléments d'appréciation significatifs sont aussi pris en compte dans le modèle.

Probabilité de défaut (PD)

Pour calculer la perte de crédit attendue, le Fonds utilise des taux prospectifs de probabilité de défaut ponctuels. Les taux de PD ponctuels sont calculés à partir des taux de PD couvrant l'ensemble du cycle corrigés en fonction des conditions macroéconomiques projetées.

Les taux de PD pour l'ensemble du cycle expriment la probabilité de défaut fondée sur l'évolution à long terme du risque de crédit. Ils sont calculés à partir des PD associées aux notes externes et sont ajustés pour tenir compte de l'expérience du FIDA en matière de défaut ainsi que de son statut de créancier privilégié. Une fois par an, la PD pour l'ensemble du cycle est réévaluée en fonction des pertes effectives enregistrées par le FIDA.

Les taux cumulés de PD couvrant l'ensemble du cycle utilisés en 2019 sont établis au moyen de notations internes selon la méthode détaillée ci-après :

Chaque instrument détenu dans le portefeuille du Fonds reçoit une PD interne. Pour calculer les pertes de crédit attendues pour les instruments des catégories 1 et 2, une probabilité de défaut est calculée à partir de la PD intégrée dans les notes officielles observables calibrée en fonction de l'expérience du Fonds compte tenu des données historiques du FIDA en matière de défaut.

Pour les expositions non notées, une méthode a été mise au point pour calculer, à partir du portefeuille noté, des variables de substitution fondées sur des indicateurs tels que le niveau de revenus, la région ou le niveau de surendettement. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PD a été fixée à 100%.

La perte en cas de défaut (PCD) est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. Une PCD est affectée à chaque instrument pour indiquer le montant que le Fonds s'attend à perdre sur chaque dispositif en cas de défaut de l'emprunteur. Pour les instruments financiers relevant des catégories 1 et 2, la PCD a été déterminée en lien avec le secteur souverain et calibrée pour tenir compte de l'expérience du Fonds en matière de recouvrement et de son statut de créancier privilégié. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PCD est estimée en fonction de l'expérience du FIDA et des autres institutions multilatérales de développement en la matière.

L'exposition en cas de défaut (ECD) est l'exposition attendue en cas de défaut. Elle est évaluée à partir des flux de trésorerie contractuels actualisés. Le facteur d'actualisation est le taux d'intérêt contractuel effectif de l'instrument financier, étant donné que les conditions de prêt appliquées par le FIDA ne prévoient pas actuellement d'appliquer de frais supplémentaires (commission d'engagement, par exemple). L'ECD étant modélisée au niveau de chaque instrument, tous les flux de trésorerie futurs attendus, notamment les décaissements, les annulations, les remboursements anticipés et les intérêts sont pris en compte. L'ECD associe des flux de trésorerie réels et contractuels, et les décaissements et remboursements futurs sont modélisés en fonction de la propre expérience du Fonds.

Scénarios macroéconomiques. À la différence du modèle des pertes subies, la méthode de dépréciation de la norme IFRS 9 est prospective. Son point de départ est la perception par le FIDA des conditions macroéconomiques présentes et futures, et l'environnement de crédit. Le FIDA tient compte de tout un ensemble de résultats en s'appuyant sur des pondérations probabilistes. L'objectif est de rendre compte de l'éventuel caractère non linéaire de la dépendance des pertes de crédit attendues vis-à-vis des conditions économiques. Les simulations macroéconomiques prospectives s'appuient sur des scénarios neutres, positifs et pessimistes. Chaque scénario est assorti d'une probabilité d'occurrence fondée sur un avis d'expert et les meilleurs pratiques

en vigueur. Les probabilités attribuées aux scénarios optimistes et pessimistes indiquent soit un équilibre soit un biais dans un sens ou l'autre afin de rendre compte de la répartition perçue des risques de manière prospective.

Compte tenu d'un avis d'expert, la direction peut appliquer des ajustements temporaires à une provision pour dépréciation établie en fonction des pertes de crédit attendues afin de tenir compte de facteurs supplémentaires qui ne sont pas explicitement intégrés dans la modélisation des pertes de crédit attendues ou dans les notes relatives au risque de crédit (par exemple, les scénarios importants ou les événements représentatifs de l'expérience particulière du Fonds).

NOTE 4

SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

Ventilation des soldes (consolidés)

Tableau 1
Au 31 décembre

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Liquidités non soumises à restrictions	308 219	190 230
Liquidités soumises à restrictions	90	92
Sous-total des liquidités	308 309	190 322
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 212 921	1 331 552
Placements au coût amorti	-	143 998
Placements soumis à restrictions	249	278
Sous-total des placements	1 213 170	1 475 828
Sous-total des liquidités et placements	1 521 479	1 666 150
Provision pour dépréciation des placements	-	(30)
Total des liquidités et placements	1 521 479	1 666 120

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2
Au 31 décembre

Entité	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	1 003 921	1 039 298
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	81 381	76 172
Fonds fiduciaire PPTE	4 139	3 790
Fonds supplémentaires	174 944	187 749
Fonds fiduciaire espagnol	77 025	101 091
Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	18 787	21 063
Fonds fiduciaire de l'ASAP	161 282	236 987
Total des liquidités et placements	1 521 479	1 666 150

a) Liquidités et placements soumis à restrictions

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2019, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer sur les achats de titres et les sommes à recevoir, se chiffraient à 1 521,5 millions d'USD (1 661,3 millions d'USD en 2018), répartis comme suit:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2019	2018
En espèces	308 309	190 322
Titres à revenu fixe	1 208 819	1 400 298
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	1 624	(198)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	4 449	76 525
(Perte)/gain latent sur contrats à terme	399	(201)
(Perte)/gain latent sur swaps	(2 121)	(596)
Total des liquidités et placements	1 521 479	1 666 150
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	14 585	16 052
Sommes à payer sur achats de titres	(18 137)	(20 900)
Total des placements	1 517 927	1 661 302

Au 31 décembre 2019, le Fonds ne disposait pas de portefeuilles d'investissement au coût amorti (144 millions d'USD au 31 décembre 2018).

c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

Devise	En milliers d'USD	
	2019	2018
Renminbi chinois	18 132	32 093
Euro	814 955	840 402
Yen japonais*	(7 107)	21 003
Livre sterling*	(64 264)	29 749
Dollar des États-Unis	756 211	738 055
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 517 927	1 661 302

* Inclut les positions ouvertes sur les contrats à terme en devises étrangères, compensées par des positions ouvertes en USD pour le montant équivalent.

d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2019	2018
1 an ou moins	622 426	624 405
1 à 5 ans	820 817	906 660
5 à 10 ans	74 684	123 123
Plus de 10 ans	-	7 114
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 517 927	1 661 302

Au 31 décembre 2019, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 22 mois (27 mois en 2018).

e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Ses activités exposent également le Fonds à un risque en capital qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

f) Risque de marché

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2019 et 2018. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 6

2019	Allocation	
	%	En millions d'USD
En espèces	16,4	165,0
Swaps	(0,2)	(1,8)
Dépôts à terme	-	-
Obligations d'État multimarchés/d'organismes	49,0	492,0
Obligations multimarchés	34,8	348,7
Total	100,0	1 003,9

Tableau 7

2018	Allocation	
	%	En millions d'USD
En espèces	5,5	57,2
Swaps	-	(0,5)
Dépôts à terme	-	-
Obligations d'État multimarchés/d'organismes	43,6	452,3
Obligations multimarchés	50,9	527,8
Total	100,0	1 036,8

Le portefeuille de placements du FIDA est scindé en quatre tranches:

- La tranche des liquidités:** Utilisée pour les décaissements immédiats en espèces.
- La tranche tampon:** En cas d'épuisement temporaire de la tranche des liquidités dû à un pic imprévu de décaissements, les fonds de la tranche tampon seront utilisés pour financer ces sorties. Le montant de cette tranche est déterminé par les paramètres de l'exigence de liquidité minimale du FIDA.

3. **La tranche excédent:** Il s'agit de fonds excédentaires par rapport au niveau de l'exigence de liquidité minimale; ils servent à améliorer le rendement du portefeuille.
4. **La tranche financement:** Il s'agit de fonds empruntés, gérés selon un cadre de gestion actif-passif.

Le tableau 8 présente les valeurs nettes des actifs du portefeuille de placements du FIDA reclassées selon l'approche par tranches.

Tableau 8
2019

Tranche	%	En millions d'USD
Portefeuille de liquidités	13,5	135,4
Portefeuille tampon	32,4	324,9
Portefeuille de financement	54,1	544,1
Portefeuille de couverture*	(0,0)	(0,5)
Total	100,0	1 003,9

* Le portefeuille de couverture est présenté séparément, ses positions dérivées ayant pour but de protéger l'ensemble du portefeuille contre les risques de taux d'intérêt et de change.

Les classes d'actifs sont gérées selon des lignes directrices qui atténuent un certain nombre de risques de marché en limitant le choix des instruments admissibles et en imposant d'autres restrictions:

1. Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices (écart de suivi);
2. Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g) Risque de crédit).
3. La valeur exposée conditionnelle mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.
4. La durée mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Portefeuille stratégique multimarchés	Solde de clôture (31/07/2019)
Portefeuille de liquidités multimarchés	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de renminbis chinois	Zéro
Portefeuille d'actifs et de passifs	Taux de rendement des remboursements de dette
Programme de services de conseil et de gestion des réserves – RAMP (Banque mondiale)	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de couverture	Pas d'indice de référence

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- la durée effective du portefeuille de liquidités multimarchés conservera un écart maximum d'une demi année par rapport à l'étalon;
- la durée effective du portefeuille de gestion actif-passif ne dépassera pas deux ans.

La durée effective du portefeuille de placements du FIDA aux 31 décembre 2019 et 2018 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 10.

Tableau 10
Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2019 et 2018

Classe d'actifs	Classe d'actifs		Référence	
	2019	2018	2019	2018
Liquidités opérationnelles		-		-
Portefeuille stratégique multimarchés ^a	s.o.	1,7	s.o.	s.o.
Portefeuille de liquidités multimarchés	0,3	0,3		s.o.
Portefeuille de renminbis chinois	0,0	0,0	0,5	0,0
Portefeuille d'actifs et de passifs	0,7	0,6	0,5	s.o.
Obligations d'État multimarchés	s.o.	0,0	s.o.	0,9
Obligations multimarchés ^b	s.o.	4,2	s.o.	4,6
Portefeuille de couverture	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Banque mondiale – RAMP	s.o.	0,5	s.o.	0,5
Duration moyenne totale	0,5	1,2	0,4	1,2

^a Le portefeuille stratégique multimarché a été clôturé le 31 juillet 2019.

^b Le portefeuille d'obligations multimarchés a été clôturé le 30 juin 2019.

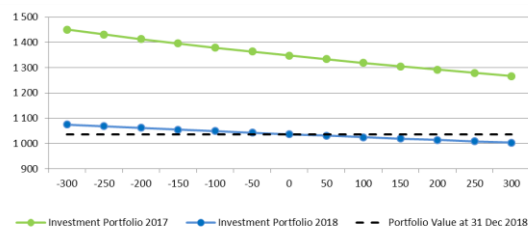
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 11 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

Tableau 11
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

		2019	2018		
Variation de la courbe de rendement en points de base	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)		Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	11	1 014	38		1 075
-250	9	1 013	32		1 068
-200	7	1 011	25		1 062
-150	5	1 009	19		1 055
-100	3	1 007	12		1 049
-50	2	1 006	6		1 043
0		1 004			1 037
50	-2	1 002	-6		1 031
100	-3	1 001	-12		1 025
150	-5	999	-17		1 019
200	-6	998	-23		1 014
250	-8	996	-28		1 009
300	-9	995	-33		1 003

Le graphique ci-dessous illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(en millions d'USD)



Au 31 décembre 2019, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 9 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 11 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

g) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales

pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 12 ci-dessous.

Tableau 12
Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la politique de placement
État au 31 décembre 2019

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's et Moody's)
Marché monétaire	A- ^a
Titres à revenu fixe: nominaux ou indexés sur l'inflation	
• Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	A-
• Titres d'émetteurs supranationaux	A-
• Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
• Obligations sécurisées	A-
• Obligations d'entreprises	A-
• Obligations remboursables à vue	A-
Dérivés: à des fins de couverture seulement	
• Contrats de change à terme	Note minimale des titres de la contrepartie: A- (S&P) ou A- (Fitch) ou A3 (Moody's) ^b
• Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés	
• Swaps de taux d'intérêt	
• Swaps de devises	
• Swaps de défaut de crédit	
• Échange d'actifs	

^a Tout autre critère d'admissibilité approuvé par le Président sera également applicable.

^b L'une des notes au moins doit être conforme à la note minimale des titres à court terme; les autres notes disponibles doivent se situer dans la fourchette de la valeur d'investissement.

Au 31 décembre 2019, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 13).

Tableau 13
Notes de crédit moyennes^a par classe d'actifs (FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2019 et 2018

Classe d'actifs	Note de crédit moyenne ^a	
	2019	2018
Liquidités opérationnelles	P-3	P-3
Portefeuille stratégique multimarchés	s.o.	Aa2
Portefeuille d'actifs et de passifs ^b	A1	A1
Portefeuille de liquidités multimarchés	Aaa	Aaa
Renminbi chinois ^c	En espèces	Dépôts à terme
Obligations multimarchés	s.o.	A1

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2019 et 2018, excepté pour les

placements multimarchés stratégiques, la note moyenne étant dans ce cas calculée sur la base du coût amorti. Les notations retenues dans le présent rapport se fondent sur les meilleures notations disponibles auprès des agences spécialisées, que ce soit Standard & Poor's (S&P) ou Moody's.

^b Environ 2% du portefeuille d'actifs et de passifs est sous forme de liquidités opérationnelles dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA et bénéficiant d'une notation de crédit équivalente à P3 ou BBB telle que signalée par S&P.

^c La contrepartie des liquidités du portefeuille en renminbis chinois est la Banque des règlements internationaux.

h) Risque de change

La plupart des engagements du FIDA sont constitués par les prêts et dons non décaissés et sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Le portefeuille de placements du FIDA est donc utilisé de manière à réduire au minimum le risque de change global auquel le Fonds est exposé du fait de ces engagements. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le FIDA entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face s'il y a lieu aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux autres dépenses administratives.

Le risque de liquidité est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale. La Politique en matière de liquidités actuelle du FIDA prescrit que le niveau des actifs très liquides détenus dans le portefeuille de placements du FIDA doit rester supérieur à 60% du niveau projeté des décaissements bruts annuels (sorties de fonds), établi en tenant compte des besoins supplémentaires susceptibles de survenir en cas de crise de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2019 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une exigence de liquidité minimale de 654,0 millions d'USD, que le solde du portefeuille de placements permet de couvrir puisqu'il s'établit à 1 003,9 millions d'USD.

j) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers l'état de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

NOTE 5

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	188 869	134 663
Ajustement sur la base de la juste valeur	(654)	(1 618)
Billets à ordre à encaisser	188 215	133 045
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	614 805	907 286
Contributions supplémentaires	294 406	279 681
Total	909 211	1 186 967
Ajustement sur la base de la juste valeur	(12 847)	(30 557)
Contributions à recevoir	896 364	1 156 410
Instruments de contribution conditionnels	(72 551)	(67 465)
Total billets à ordre et contributions à recevoir	1 012 028	1 221 990

a) Onzième reconstitution des ressources

Des précisions sur les contributions et paiements sont données à l'appendice H. FIDA11 est entrée en vigueur le 14 août 2018.

b) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 3 de l'appendice H.

c) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

d) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2019, le montant des contributions à recevoir et billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 72,5 millions d'USD (67,5 millions d'USD au 31 décembre 2018).

NOTE 6**PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CONTRIBUTIONS**

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Solde en début d'exercice	121 630	121 630
Augmentation nette de la provision	168	-
Solde en fin d'année	121 798	121 630
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	36 045	36 045
Sommes à recevoir des contribuants b)	85 753	85 585
Total	121 798	121 630

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2019, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris FIDA9, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
	29 358	29 358
Troisième reconstitution des ressources		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
	6 687	6 687
Total	36 045	36 045

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Contributions initiales		
Comores	8	8
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 175	83 175
Troisième reconstitution des ressources		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
Dixième reconstitution des ressources		
Kenya	168	-
Total	85 753	85 585

NOTE 7**AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Sommes à recevoir sur cessions de titres	14 585	16 052
Créances pour remboursement dépenses du siège	7 889	8 056
Autres sommes à recevoir	17 548	10 563
Total	40 022	34 671

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 8**a) Immobilisations**

Tableau 1

	En millions d'USD		
	1 ^{er} janv. 2019	Augmentation/ (Diminution)	31 déc. 2019
Coût			
Informatique - matériel	4,8	0,9	5,7
Informatique - logiciels	25,0	2,4	27,4
Véhicules	0,9	0,4	1,3
Mobilier et installations	0,5	-	0,5
Aménagements des locaux loués	1,8	-	1,8
Coût total	33,0	3,7	36,7
Dotation aux amortissements			
Informatique - matériel	(3,8)	(0,5)	(4,3)
Informatique - logiciels	(11,9)	(2,8)	(14,7)
Véhicules	(0,4)	(0,2)	(0,6)
Mobilier et installations	(0,4)	-	(0,4)
Aménagements des locaux loués	(1,1)	-	(1,1)
Total dotation aux amortissements	(17,6)	(3,5)*	(21,1)
Immobilisations nettes	15,4	0,2	15,6

b) Droits d'utilisation (actif) et dettes au titre des loyers

La comptabilisation des droits d'utilisation concerne principalement l'accord de location des locaux du siège du FIDA pour un bail d'une période de 12 ans.

Tableau 2

	En millions d'USD			
	1 ^{er} janv. 2019	Augmentation/ (Diminution)	Variations de change	31 déc. 2019
Coût	109,2	(2,0)		107,2
Dotation aux amortissements	-	(8,6)	-	(8,6)*
Droits d'utilisation (actif)	109,2	(8,6)*	(2,0)	98,6
Dettes au titre des loyers	(109,2)	10,6		(98,6)

* Le total des dotations aux amortissements pour 2019 s'élève à 12,1 millions d'USD.

NOTE 9**PRÊTS****a) Analyse des soldes des prêts**

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	7 613 808	7 312 855
Fonds fiduciaire espagnol	241 908	227 565
Total	7 855 716	7 540 420
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 280 406)	(1 270 853)
Total	6 575 310	6 269 567

Les tableaux ci-après fournissent des détails concernant les prêts approuvés (déduction faite des annulations), les soldes non décaissés et les remboursements. Les soldes comprennent des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2019	2108
FIDA et PSA		
Prêts approuvés	15 238 838	14 115 789
Solde non décaissé	(4 527 463)	(3 919 695)
Remboursements	(3 117 946)	(2 902 881)
	7 593 429	7 293 213
Intérêts/principal à recevoir	20 379	19 642
Encours des prêts en valeur nominale	7 613 808	7 312 855
Ajustement sur la base	(1 265 264)	(1 255 409)
Encours des prêts	6 348 544	6 057 446

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Fonds fiduciaire espagnol		
Prêts approuvés	317 401	323 241
Solde non décaissé	(44 386)	(76 245)
Remboursements	(31 625)	(19 874)
	241 390	227 122
Intérêts/principal à recevoir	518	443
Encours des prêts en valeur nominale	241 908	227 565
Ajustement sur la base	(15 142)	(15 444)
Encours des prêts	226 766	212 121

Tableau 4

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Montants consolidés		
Prêts approuvés	15 556 239	14 439 030
Solde non décaissé	(4 571 849)*	(3 995 940)
Remboursements	(3 149 571)	(2 922 755)
	7 834 819	7 520 335
Intérêts/principal à recevoir	20 897	20 085
Encours des prêts en valeur nominale	7 855 716	7 540 420
Ajustement sur la base	(1 280 406)	(1 270 853)
Encours des prêts	6 575 310	6 269 567

* Ce solde comprend 3,04 milliards d'USD d'engagements pour des décaissements au titre de prêts et 1,53 milliards d'USD pour des prêts approuvés qui ne remplissent pas encore les conditions de décaissement.

On trouvera à l'appendice I un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 7 385 404 millions d'USD.

b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts par entité se décompose comme suit:

Tableau 5a

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	88 247	104 076
Fonds fiduciaire espagnol	2 041	2 139
Provision cumulée pour dépréciation	90 288	106 215
Provision relative à l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 200	15 200
	105 488	121 415
Ajustement sur la base de la juste valeur	(17 298)	(28 164)
Total	88 190	93 251

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 5b:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2019	2018
Solde en début d'exercice	121 415	116 778
Variation de la provision	(14 601)	8 203
Variations de change	(1 326)	(3 566)
Solde en fin d'exercice	105 488	121 415
Ajustement sur la base de la juste valeur	(17 298)	(28 164)
Total	88 190	93 251

Aux fins du calcul des dépréciations, conformément à la norme IFRS 9, les prêts comptabilisés au coût amorti sont répartis dans trois catégories.

Catégorie 1: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur 12 mois.

Catégorie 2: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur leur durée de vie totale.

Catégorie 3: la dépréciation est calculée en fonction de la perte de crédit attendue sur toute la durée de vie de chaque actif.

Le tableau ci-après fournit des détails relatifs aux provisions cumulées par catégorie et par entité.

Tableau 6

Montants consolidés	2019 - En milliers d'USD		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	6,3	0,2	6,5
Catégorie 2	20,2	1,5	21,7
Catégorie 3	61,7	0,4	62,1
Provision pour dépréciation	88,2	2,1	90,3
Allègement de la dette d'Haïti	15,2		15,2
Sous-total	103,4	2,1	105,4
Juste valeur	(17,2)	(0,1)	(17,3)
Total	86,2	1,9	88,1

Tableau 7

Montants consolidés	2018 - En milliers d'USD		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	7,5	0,4	7,9
Catégorie 2	34,7	1,3	36,0
Catégorie 3	61,9	0,4	62,3
Provision pour dépréciation	104,1	2,1	106,2
Allègement de la dette d'Haïti	15,2		15,2
Sous-total	119,3	2,1	121,4
Juste valeur	(28,1)	(0,1)	(28,2)
Total	91,2	2,0	93,2

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble du portefeuille de prêts, avec une répartition par catégorie et par exposition (encours des prêts et engagements non utilisés) au 31 décembre 2019.

Tableau 8

Montants consolidés	2019 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	9 463,4	6,5
Catégorie 2	1 207,9	21,7
Catégorie 3	207,0	62,1
Total	10 878,3	90,3
Exposition:		
Encours des prêts	7 834,8	
Engagements de prêts	3 043,5	
Total	10 878,3	

Tableau 9

Montants consolidés	2018 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	8 847,6	7,9
Catégorie 2	1 001,5	36,0
Catégorie 3	207,7	62,3
Total	10 056,8	106,2
Exposition:		
Encours des prêts	7 520,3	
Engagements de prêts	2 536,5	
Total	10 056,8	

Le tableau ci-après donne des indications relatives aux transferts entre catégories durant l'année.

Tableau 10

Montants consolidés	2019 (en millions d'USD)			
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
Exposition au 1^{er} janvier 2019	8 784,1	1 065,0	207,7	10 056,8
Transfert vers la Catégorie 1	66,1	(66,1)		--
Transfert vers la Catégorie 2	(267,4)	267,4		-
Transfert vers la Catégorie 3	-	-	-	-
Nouveaux actifs émis ou acquis	1 185,1			1 185,1
Remboursements d'amortissements	(269,2)	(52,4)		(321,6)
Forex	(35,3)	(6,0)	(0,7)	(42)
Exposition au 31 décembre 2019	9 463,4	1 207,9	207,0	10 878,3
Exposition par type d'actifs:				
Encours des prêts	6 627,7	1 000,1	207,0	7 834,8
Engagements de prêts	2 835,4	207,8	-	3 043,5
Exposition au 31 décembre 2019	9 463,4	1 207,9	207,0	10 878,3

Le tableau ci-après fournit une analyse de sensibilité du provisionnement du portefeuille de prêts aux variations des scénarios macroéconomiques utilisés pour déterminer le niveau de dépréciation.

Tableau 11

(en millions d'USD)	Neutre	Optimiste	Pessimiste	Scénario fondé sur des pondérations probabilistes	
Catégorie 1	5,6	4,6	9,4		6,5
Catégorie 2	22,3	21,0	23,0		21,7
Catégorie 3	62,1	62,1	62,1		62,1
Total	90,0	87,7	94,5		90,3

c) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts classés en catégorie 3 avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué dans l'état du résultat global pour l'exercice 2019 aurait été supérieur de 1 788 857 USD (1 823 159 USD en 2018).

d) Risque de marché

Le portefeuille de prêts du FIDA est bien diversifié. Les prêts sont octroyés aux États membres conformément au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). On trouvera à l'appendice I un récapitulatif de la répartition géographique, une analyse du portefeuille en fonction des conditions de prêt ainsi que des informations sur la structure des échéances.

e) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la

juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée.

NOTE 10

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1

2019	En millions d'USD			
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Placements au coût amorti	Prêts au coût amorti
Niveau 1				
Liquidités et soldes bancaires	308	-	-	-
Placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	924	-	-
Placements au coût amorti	-	-	-	-
Niveau 2				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	289	-	-
Placements au coût amorti	-	-	-	-
Encours des prêts	-	-	-	6 481
Total	308	1 213	-	6 481

Tableau 2

2018	En millions d'USD			
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Placements au coût amorti	Prêts au coût amorti
Niveau 1				
Liquidités et soldes bancaires	190	-	-	-
Placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	990	-	-
Placements au coût amorti	-	-	104	-
Niveau 2				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	337	-	-
Placements au coût amorti	-	-	40	-
Encours des prêts	-	-	-	6 168
Total	190	1 327	144	6 168

Les contributions, le passif lié à l'emprunt, les dons non décaissés et les recettes reportées sont comptabilisés à la juste valeur de niveau 2.

NOTE 11**INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)****a) Impact de l'Initiative PPTE**

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 238 170 000 USD au cours de la période 1998-2019. On trouvera à l'appendice E2 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice J contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Il est prévu que le FIDA recevra du Conseil d'administration entre 2020 et 2021 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2019 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 182 941 074 USD (198 041 884 USD en 2018, en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan). Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8 367 489 USD (8 213 076 USD en 2018).

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Solde en début d'exercice	11 375	14 855
Variation de la provision	(2 345)	(3 162)
Variations de change	(41)	(318)
Solde en fin d'exercice	8 989	11 375
Ajustement sur la base de la juste valeur	(2 703)	(3 468)
Total	6 286	7 907

NOTE 12**MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Sommes à payer sur achats de titres	18 136	20 900
Engagements au titre de l'AMACS	138 148	113 189
Autres sommes à payer et engagements exigibles	81 577	72 103
Total	237 861	206 192

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 162,1 millions d'USD (139,2 millions d'USD en 2018) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 13**RECETTES REPORTÉES**

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Total	384 694	387 186
Ajustement sur la base de la juste valeur	(23 474)	(26 404)
Recettes reportées	361 220	360 782

NOTE 14**DONS NON DÉCAISSÉS**

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
FIDA	123 619	101 253
Fonds supplémentaires	200 715	211 072
ASAP	122 823	160 140
Solde en fin d'année	447 157	472 465
Ajustement sur la base de la juste valeur	(8 889)	(27 750)
Dons non décaissés	438 268	444 715

NOTE 15**PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT**

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus. Il correspond également à la juste valeur du passif lié à l'emprunt.

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
FIDA	741 573	571 603
Fonds fiduciaire espagnol	297 966	306 000
Total du passif lié à l'emprunt	1 039 539	877 603

La structure des échéances du passif lié à l'emprunt du FIDA était la suivante:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
FIDA		
0-1 ans	14 535	-
1-2 ans	25 347	3 694
2-3 ans	36 451	18 438
3-4 ans	43 934	29 501
4-10 ans	220 731	222 752
Plus de 10 ans	400 575	297 218
Total	741 573	571 603

NOTE 16

GAINS/PERTES DE CHANGE NETS

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Tableau 1

<i>Année</i>	<i>Dollars des États-Unis</i>
2019	1,38610
2018	1,39053
2017	1,42501

Les variations de change sont les suivantes:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
FIDA	(21 794)	(150 550)
Autres entités	(5 287)	(13 987)
Total des variations sur l'année	(27 081)	(164 537)

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	171 791	336 328
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	(8 392)	(20 988)
Montants nets à recevoir/à payer	(975)	(1 407)
Encours des prêts et des dons	(17 119)	(140 493)
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	(1 351)	(12 861)
Contributions des États membres	756	11 212
Total des variations sur l'année	(27 081)	(164 537)
Solde de clôture au 31 décembre	144 710	171 791

NOTE 17

PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2019, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 0 million d'USD (530 millions d'USD en 2018), ce qui représente 0% du total des liquidités et placements (32% en 2018).

b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur la composition par monnaie des engagements du FIDA:

i) Contrats à terme standardisés

Tableau 1

	<i>31 décembre</i>	
	2019	2018
Nombre de contrats en cours:		
Achat	0	276
Vente	0	(194)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	0	209
Échéances (en jours)	s.o.	66 à 88

ii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2019, les contrats à terme affichaient une perte latente de 0,46 million d'USD (perte de 0,14 million d'USD en 2018). À la même date, leurs échéances étaient de 71 jours (35 jours au 31 décembre 2018).

iii) Swaps

Les portefeuilles d'actifs du FIDA utilisent des instruments dérivés tels que les swaps pour protéger les positions contre le risque de taux d'intérêt. Les positions couvertes ont des échéances moyennes ou longues et correspondent à des obligations à taux fixe converties de fait en instruments à taux variables. Ainsi, l'alignement des sensibilités aux taux d'intérêt de l'actif et du passif du portefeuille a été réalisé au moyen d'emprunts à taux variable.

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	
Montant notionnel en cours des swaps	178 272	
Actifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	226	
Passifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	(2 010)	
Gains nets latents sur les swaps	(1 784)	
Fourchette des échéances des swaps	0,9 à 5,1 années	

c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 30,2 millions d'USD (produit brut de 5,7 millions d'USD en 2018).

Tableau 3

2019	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	14 554	-	14 554
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(2 991)	-	(2 991)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	6 317	-	6 317
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	12 298	-	12 298
Total	30 178	-	30 178

Tableau 4

2018	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	16 835	3 695	20 530
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(1 720)	-	(1 720)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	(1 878)	-	(1 878)
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(11 210)	(7)	(11 217)
Total	2 027	3 688	5 715

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent aux ventes de titres, tandis que les gains/(pertes) latent(e)s se rapportent à l'amortissement de ces titres.

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	24 614	2 039
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	3 779	(13)
Fonds fiduciaire PPTE	96	60
Fonds fiduciaire espagnol	1 193	1 112
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	519	444
ASAP	5 005	5 049
Fonds supplémentaires	2 551	1 446
À déduire: recettes reportées/reclassées	(7 579)	(4 422)
Total	30 178	5 715

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2019 s'est établi à 2,13% net de charges (rendement -0,09% net de charges en 2018).

NOTE 18

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2019	2018
Remboursement par le gouvernement hôte	7 972	8 565
Recettes provenant d'autres sources	2 104	2 309
Total	10 076	10 874

NOTE 19

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	18 410	29 884
ASAP	14 582	16 783
Fonds supplémentaires	121 870	38 534
Total	154 862	85 201

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTE tiennent compte des charges correspondantes.

NOTE 20

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	164 702	176 082
Autres entités	17 408	12 343
Total	182 110	188 425

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 21**EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE****a) Agents du FIDA**

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'AMACS géré par la FAO.

En 2019, les effectifs en équivalent temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Tableau 1

Équivalent temps plein	Cadre organique	Services généraux	Total
Budget administratif du FIDA	326	193	519
APO/SPO*	14	-	14
Autres	20	7	27
Fonds programmatisés	11	1	12
Total 2019	371	201	572
Total 2018	333	189	522

* Cadre associé/attaché de programme

b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) Pensions

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2017. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel s'élevant à 0,05% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2019 s'est élevé à 12 013 327 USD (11 314 132 USD en 2018).

d) Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2019, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation: 2,1%; rendement des placements: 3,0%; augmentations de salaires prévues: 2,5%; augmentation des frais médicaux: 4,1%; inflation: 1,9%; et taux de change. D'après ce

calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2019 était de 138 147 724 USD. Les états financiers des exercices 2019 et 2018 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)	(138 148)	(113 189)
Actifs du plan	91 495	79 105
Excédent/(déficit)	(46 653)	(34 084)
Variations annuelles		
Solde d'ouverture - excédent/(déficit)	(34 084)	(48 588)
Contributions versées	10 115	2 933
Charges d'intérêts	(976)	(1 134)
Coût actuel des prestations	(4 712)	(5 625)
Gain/(perte) actuariel	(19 271)	21 239
Intérêts sur soldes	3 609	(182)
Variations de change	(1 334)	(2 727)
Solde de clôture - excédent/(déficit)	(46 653)	(34 084)
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(113 189)	(127 669)
Charges d'intérêts	(4 712)	(5 625)
Coût actuel des prestations	(976)	(1 134)
Gain/(perte) actuariel	(19 271)	21 239
Provision au 31 décembre	(138 148)	(113 189)
Actifs du plan		
Total des actifs au 1 ^{er} janvier	79 105	79 081
Contributions versées	10 115	2 933
Intérêts sur soldes	3 609	(182)
Variations de change	(1 334)	(2 727)
Total des actifs au 31 décembre	91 495	79 105

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA relatif au fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2015.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2019, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 5 687 854 USD (6 758 228 USD en 2018).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2019, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 91 495 672 USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2019 s'élève à 91 495 672 USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2019:

Tableau 3

<i>Incidence</i>	<i>Engagements</i>
Hausse des frais médicaux:	
4,7% au lieu de 3,7%	38,0
3,7% au lieu de 2,7%	(29,9)

NOTE 22**DÉPENSES AU TITRE DES DONS**

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2019</i>	<i>2018</i>
FIDA	79 347	66 602
Fonds supplémentaires	103 887*	26 200
ASAP	11 058	16 145
Total	194 292	108 947

* En 2019, dans le cadre de l'initiative des fonds supplémentaires, 28,4 millions d'USD ont été fournis en tant que contribution au secteur privé au nom de donateurs.

NOTE 23**DÉPENSES AU TITRE DU CSD**

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

<i>FIDA seulement</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Dépenses au titre du CSD	174 690	138 625
Total	174 690	138 625

Les financements au titre du CSD sont comptabilisés comme des dépenses pour l'exercice au cours duquel les conditions requises pour le versement des financements au bénéficiaire sont remplies.

NOTE 24**FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Frais de gestion des placements	686	1 102
Autres charges	1 086	659
Total	1 772	1 761

NOTE 25**AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

Montants consolidés	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Encours des prêts	21 788	(7 633)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	10 993	10 459
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	754	(1 025)
Encours net des prêts	33 535	1 801
Dons non décaissés	10 745	(2 016)
Total	44 280	(215)

NOTE 26**DÉPENSES AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela correspond à l'impact global net des nouveaux allègements consentis au titre de l'Initiative PPTE ou Top Ups, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

NOTE 27**INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA**

Au 31 décembre, les dettes/(créances) de l'entité hébergée par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Coalition internationale pour l'accès à la terre	(559)	2 104
Total	(559)	2 104

NOTE 28**ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS****a) Éléments de passif éventuels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice J.

Le FIDA a un passif éventuel de 1 061,5 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (901,7 millions d'USD en 2018). En particulier, au 31 décembre 2019, les financements au titre des projets CSD décaissables en attente de décaissement parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 691,0 millions d'USD (604,3 millions d'USD en 2018), et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 370,4 millions d'USD (297,4 millions d'USD en 2018).

b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2019, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 72,551 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil d'administration des principes qui le sous-tendent, qui ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015. De plus, en 2019, une réforme du CSD a été menée, l'objectif étant de renforcer le mécanisme de compensation. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires.

En 2016, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant au paiement des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 1 246,9 millions d'USD au 31 décembre 2019 (1 072,3 millions d'USD au 31 décembre 2018). La compensation au titre du CSD reçue à ce jour s'élève à 30,5 millions d'USD (6,0 millions d'USD en 2018).

NOTE 29

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

NOTE 30

PARTIES LIÉES

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2019. Sont concernées les transactions avec les principaux dirigeants des États membres (auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS24 est

applicable), et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président, les Vice-Présidents adjoints et le Directeur et le Chef de Cabinet, qui ont les attributions et les compétences nécessaires pour planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autres que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS24.

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Traitements et indemnités	1 747	2 070
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	398	343
Autres parties concernées	-	-
Total*	2 145	2 413
Total charges à payer	499	418
Total montants à recevoir	3	51

* La baisse en 2019 est principalement due aux indemnités liées à la transition.

NOTE 31

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont transmis au Comité d'audit pour examen en mars 2020, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2020. Les états financiers consolidés de l'exercice 2019 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2021. Les états financiers consolidés de l'exercice 2018 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-troisième session, en février 2020.

État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres:

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2019^a

(en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Algérie	-	-	80	-	80
Allemagne	46	8 009	31 753	-	39 808
Angola	-	-	7	-	7
Arabie saoudite	3 222	-	192	-	3 414
Australie	2 721	-	221	-	2 942
Autriche	755	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	46	-	46
Belgique	10 214	1 960	155 720	-	167 894
Canada	12 919	-	8 519	-	21 438
Chine	2 459	-	7 860	-	10 319
Colombie	-	-	25	-	25
Danemark	51 533	4 644	3 956	-	60 133
Espagne	11 838	-	6 141	-	17 979
Estonie	-	-	404	-	404
États-Unis	-	617	386	-	1 003
Fédération de Russie	1 356	-	144	-	1 500
Finlande	2 834	5 366	6 983	-	15 183
France	1 032	1 353	10 707	-	13 092
Ghana	-	-	80	-	80
Grèce	-	-	80	-	80
Hongrie	-	-	300	-	300
Inde	-	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	50	-	50
Irlande	6 602	-	5 400	-	12 002
Islande	-	-	25	-	25
Italie	31 222	7 246	33 477	-	71 945
Japon	3 692	2 986	4 231	-	10 909
Jordanie	-	-	153	-	153
Koweït	-	-	126	-	126
Liban	-	-	89	-	89
Luxembourg	2 086	-	8 723	-	10 809
Malaisie	-	-	28	-	28
Maroc	-	-	50	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	92
Nigéria	-	-	50	-	50
Norvège	38 102	2 604	6 109	-	46 815
Nouvelle-Zélande	745	-	65	-	810
Pakistan	-	-	25	-	25
Paraguay	-	-	15	-	15
Pays-Bas	106 909	9 300	11 844	-	128 053
Portugal	142	-	714	-	856
Qatar	-	-	114	-	114
République de Corée	4 523	6 350	534	-	11 407
Royaume-Uni	19 074	-	16 859	-	35 933
Sénégal	-	-	109	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	88
Suède	9 777	3 615	21 184	-	34 576
Suisse	13 128	1 978	28 639	-	43 745
Suriname	2 000	-	-	-	2 000
Turquie	-	-	47	-	47
Total	338 929	56 028	373 444	-	768 401

^a Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

^b L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

Tableau 2

**États non membres et autres sources:
État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de
1978 à 2019^a**
(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	25
Banque mondiale	1 357	-	527	172 578	174 462
Bill & Melinda Gates Foundation	-	-	1 760	-	1 760
Commission européenne	814	-	700 095	-	700 909
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	183
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination	-	-	998	-	998
Coopernic	-	-	3 368	-	3 368
Fonds arabe de développement économique et social	2 983	-	-	-	2 983
Fonds d'équipement des Nations Unies	365	-	257	-	622
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	1 481	-	1 481
Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international	2 674	-	24	-	2 698
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78	-	145	-	223
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques	-	-	108 542	-	108 542
New Venture Fund	-	-	63	-	63
Open Society Foundation	963	-	38	-	1 001
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14	-	3 239	-	3 253
Organismes des Nations Unies	3 017	-	-	-	3 017
Packard Foundation	95	-	5	-	100
Programme des Nations Unies pour le développement	467	-	2 913	-	3 380
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299	-	-	-	299
Programme manioc	-	-	69	-	69
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	125 683	-	6 515	-	132 198
Small Foundation	-	-	300	-	300
Autres fonds supplémentaires	1 928	-	3 408	-	5 336
Total États non membres et autres sources	143 537	-	835 050	172 578	1 151 165
Total 2019	482 466	56 028	1 208 494	172 578	1 919 566
Total 2018	469 842	53 041	1 104 168	167 664	1 794 715

^a Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2019

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Allemagne	458
Arabie saoudite	30 000
Canada	1 511
Inde	1 000
Royaume-Uni	12 002
Suède	<u>13 827</u>
Sous-total	58 798
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du Programme commun du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC.FBSA) dans le cadre des reconstitutions	<u>80 002</u>
Sous-total	138 800
Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	<u>14 024</u>
Sous-total	19 679
Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre des reconstitutions	310 645
Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution	
Allemagne	14 592
Canada	7 712
États-Unis	12 000
Fédération de Russie	3 000
Pays-Bas	<u>23 299</u>
Sous-total	60 603
Contributions complémentaires non affectées à la Onzième reconstitution	
Allemagne	22 450
Luxembourg	1 010
Suède	10 683
Suisse	<u>12 392</u>
Sous-total	46 535
Total contributions complémentaires 2019	576 262
Total contributions complémentaires 2018	565 328

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Contributions afférentes aux reconstitutions	19 679
Allemagne	6 989
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale	215 618
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Sous-total	267 463
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2019	287 142
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2018	287 142

Contributions reçues en 2019

	<i>Devise</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Pour le cofinancement de projets			
Allemagne	EUR	2 140	2 402
Commission européenne	EUR	1 786	2 005
Conseil du Fonds pour l'adaptation	USD	910	910
Danemark	DKK	58 600	8 710
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD	485	485
Fonds pour l'environnement mondial	USD	14 937	14 937
Italie	EUR	1 630	1 830
Norvège	NOK	20 000	2 249
Open Society Foundation Londres	USD	250	250
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	23 928	23 928
Sous-total			57 706
Pour les cadres associés			
Allemagne	USD	243	243
France	USD	113	113
Italie	USD	139	139
Japon	USD	638	638
Pays-Bas	USD	680	680
République de Corée	USD	419	419
Suède	USD	695	695
Suisse	USD	347	347
Sous-total		3 274	3 274
Autres contributions supplémentaires			
Allemagne	EUR	377	423
Australie	AUD	200	137
Canada	USD	348	348
Chine	USD	5 000	5 000
Commission européenne	EUR	40 680	45 720
Estonie	EUR	45	51
Fondation Rockefeller	USD	113	113
France	EUR	2 000	2 241
Hongrie	USD	100	100
Islande	USD	25	25
Italie	EUR	1 000	1 123
Luxembourg	EUR	2 500	2 806
Norvège	NOK	16 600	1 878
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	USD	422	422
Programme alimentaire mondial	USD	10	10
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	958	958
République de Corée	KRW	500 000	417
Small Foundation	USD	150	150
Suède	SEK	24 000	2 557
Sous-total			64 478
Total général			125 458

Fonds non dépensés en 2019 et 2018

Tableau 1

État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés des États membres et non membres
(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Allemagne	326	3 303	3 629
Australie	-	125	125
Belgique	-	1 762	1 762
Canada	-	1 434	1 434
Chine	-	8 491	8 491
Danemark	-	12 611	12 611
Espagne	-	982	982
Estonie	-	258	258
États-Unis	-	280	280
Fédération de Russie	-	1 389	1 389
Finlande	98	1	99
France	73	1 454	1 527
Hongrie	-	284	284
Inde	-	179	179
Islande	-	6	6
Italie	279	2 459	2 738
Japon	381	-	381
Liban	-	87	87
Luxembourg	-	1 242	1 242
Malaisie	-	13	13
Norvège	15	6 518	6 533
Nouvelle-Zélande	-	15	15
Pays-Bas	347	1 879	2 226
République de Corée	695	3 127	3 822
Royaume-Uni	-	334	334
Suède	412	6 836	7 248
Suisse	205	4 306	4 511
Total États membres	2 831	59 375	62 206

Tableau 2

État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés des États non membres
(en milliers d'USD)

<i>États non membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Banque mondiale	-	17	17
Commission européenne	-	34 328	34 328
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	383	383
Fonds pour l'environnement mondial	-	17 844	17 844
Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques/Fonds pour l'adaptation	-	22 642	22 642
Open Society Londres	-	463	463
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	-	487	487
Packard Foundation	-	95	95
Programme des Nations Unies pour le développement	-	1 323	1 323
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	-	21 050	21 050
Small Foundation	-	143	143
Autre	-	431	431
Total – États non membres	-	99 206	99 206
Total général	2 831	158 581	161 412

Fonds pour l'environnement mondial

(en milliers d'USD)

<i>Pays bénéficiaires</i>	<i>Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2019</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2019</i>	<i>Contributions 2019</i>	<i>Dépenses 2019</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2019</i>
Arménie	4 011	10	-	-	10
Association des nations de l'Asie du Sud-Est	15 648	1	-	-	1
Brésil	5 931	-	-	-	-
Burkina Faso	8 692	-	-	-	-
Chine	4 854	-	-	-	-
Comores	945	-	-	-	-
Équateur	2 783	-	-	-	-
Érythrée	4 335	-	-	-	-
Eswatini	9 205	-	-	-	-
Éthiopie	4 750	-	-	-	-
Gambie	96	-	-	-	-
Indonésie	9 913	13	4 896	(2)	4 907
Jordanie	7 884	15	-	-	15
Kenya	12 039	4	-	-	4
Malaisie	9 633	9 433	-	-	9 433
Malawi	7 339	20	-	-	20
Mali	4 796	-	-	-	-
Maroc	330	-	-	-	-
Mauritanie	4 336	-	-	-	-
Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	457	-	-	-	-
MENARID	705	-	-	-	-
Mexique	5 084	-	-	-	-
Niger	11 951	17	(81)	81	17
Panama	150	-	-	-	-
Pérou	7 121	-	99	(38)	61
République-Unie de Tanzanie	7 339	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	1 875	-	-	-	-
Sénégal	3 690	20	-	-	20
Soudan	3 750	2	-	-	2
Sri Lanka	7 270	-	-	-	-
Tunisie	4 330	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	581	-	-	-	-
Viet Nam	755	-	-	-	-
Total	172 578	9 535	4 914	41	14 491

État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Tableau 1

État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)

(Au 31 décembre 2019, en milliers)

	<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Contributions reçues*</i>
Contributions complémentaires			
	Belgique	6 000 EUR	7 855
	Canada	19 849 CAD	19 879
	Finlande	5 000 EUR	6 833
	Norvège	63 000 NOK	9 240
	Pays-Bas	40 000 EUR	48 581
	Royaume-Uni	147 523 GBP	202 837
	Suède	30 000 SEK	4 471
	Suisse	10 000 CHF	10 949
	Sous-total		310 645
Fonds supplémentaires			
ASAP1	Département flamand des affaires étrangères	2 000 EUR	2 380
	République de Corée	3 000 USD	3 000
	Sous-total		5 380**
Total ASAP1			316 025
ASAP2	France	300 EUR	307
	Norvège	80 000 NOK	9 550
	Suède	50 000 SEK	5 904
Total ASAP2			15 761**

* Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

** Montant global des fonds supplémentaires ASAP de 21,1 millions d'USD

Tableau 2
État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)
 En milliers

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2019</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2019</i>
Dons en USD					
Iraq	2 000	-	-	-	2 000
République de Moldova	5 000	5 000	1 854	3 146	-
Total USD	7 000	5 000	1 854	3 146	2 000
Dons au titre du CSD					
Monténégro	1 880	1 880	979	901	-
Total EUR	1 880	1 880	979	901	-
Équivalent en USD	2 110	2 110	1 099	1 011	-
Dons au titre du CSD					
Bangladesh	9 900	9 900	6 471	3 429	-
Bénin	3 220	3 220	419	2 801	-
Bhoutan	3 580	3 580	1 605	1 975	-
Bolivie (État plurinational de)	6 500	6 500	6 475	25	-
Burundi	3 510	3 510	1 836	1 674	-
Cabo Verde	2 900	2 900	1 107	1 793	-
Cambodge	10 150	10 150	8 511	1 639	-
Comores	740	740	86	654	-
Côte d'Ivoire	4 520	4 520	1 356	3 164	-
Djibouti	4 000	4 000	3 057	943	-
Égypte	3 380	3 380	668	2 712	-
El Salvador	3 560	-	-	-	3 560
Équateur	2 850	2 850	361	2 489	-
Éthiopie	7 870	7 870	2 609	5 261	-
Gambie	3 570	3 570	3 221	349	-
Ghana	6 500	6 500	2 776	3 724	-
Kenya	7 100	7 100	1 956	5 144	-
Kirghizistan	6 500	6 500	6 496	4	-
Lesotho	4 610	4 610	2 252	2 358	-
Libéria	3 280	3 280	525	2 755	-
Madagascar	4 200	4 200	1 469	2 731	-
Malawi	5 150	5 150	433	4 717	-
Mali	6 498	6 498	6 498	-	-
Maroc	1 295	1 295	286	1 009	-
Mauritanie	4 300	4 300	502	3 798	-
Mozambique	3 260	3 260	3 250	10	-
Népal	9 710	9 710	5 023	4 687	-
Nicaragua	5 310	5 310	4 363	947	-
Niger	9 250	9 250	6 551	2 699	-
Nigéria	9 800	9 800	3 446	6 354	-
Ouganda	6 770	6 770	3 629	3 141	-
Paraguay	3 650	3 650	363	3 287	-
République démocratique populaire lao	3 550	3 550	3 091	459	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	-	-	-
Rwanda	4 510	4 510	4 509	1	-
Soudan	6 880	6 880	3 630	3 250	-
Tadjikistan	3 600	3 600	2 160	1 440	-
Tchad	3 240	3 240	2 266	974	-
Viet Nam	7 820	7 820	4 680	3 140	-
Yémen	-	-	-	-	-
Total DTS	197 033	193 473	107 940	85 533	3 560
Équivalent en USD	273 108	268 173	149 616	118 557	4 935
Total des dons en USD	282 218	275 283	152 570	122 714	6 935

Tableau 3

État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP2)

(en milliers d'USD)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2019</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2019</i>
Dons en USD					
Climate Policy Initiative	800	800	720	80	-
Kenya	290	290	261	29	-
Programme alimentaire mondial	1 187	1 187	1 187	-	-
Somalie	68	68	68	-	-
Total des dons en USD (ASAP2)	2 345	2 345	2 236	109	-

Rapports de la direction et du Commissaire aux comptes



Investing in rural people

Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

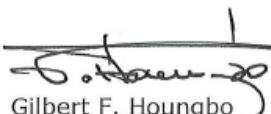
Management of the International Fund for Agricultural Development (hereinafter IFAD or the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Financial Regulations of IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining appropriate internal financial control and audit systems of the Fund which would include those over external financial reporting.

The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Executive Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund. Financial administration would include effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of the external auditor and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The Audit Committee meets with the external and internal auditors to discuss, respectively, the scope and design of the audit, and annual workplan, and any other matter within the Audit Committee's terms of reference that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in accordance with IFRS as of **31 December 2019**. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the Internal Control -Integrated Framework issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). A report was provided to Management by the Office of Audit and Oversight providing reasonable assurance as to the operational effectiveness of these controls. Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31 December 2019, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2019 financial statements. IFAD's independent external auditor, Deloitte & Touche, S.p.A, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's internal controls over financial reporting.



Gilbert F. Houngbo
President



Alvaro Lario
Associate Vice President,
CFO and Chief Controller



Advit Nath
Controller and Director

Déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu du Règlement financier du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'audit adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Comité d'audit rencontre le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contournement ou de non-application des contrôles. En conséquence, un système efficace de contrôle interne offre un degré d'assurance raisonnable, mais non absolu, concernant les états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) au **31 décembre 2019**. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Au terme du travail d'audit, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2019 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2019. Deloitte and Touche SpA, le Commissaire aux comptes indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Gilbert F. Houngbo
Président

Alvaro Lario
**Vice-Président adjoint
Responsable des finances
en chef et Contrôleur principal**

Advit Nath
Directeur et Contrôleur

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of International Fund for Agricultural Development (the "Company"), which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2019, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income and of changes in retained earnings and the consolidated cash-flow statement for the year then ended, the statement of complementary and supplementary contributions and unspent funds, the summary of the Adaption for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at December 31, 2019, and of its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Information Other than the "Consolidated Financial Statements of IFAD as at 31 December 2019" and Auditor's Report Thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the "High-level review of IFAD's Financial Statements for 2019" but does not include the consolidated financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale/Registro delle Imprese di Milano Monza Brianza Lodi n. 03049580166 - R.E.A. Milano n. 1720239 | Partita IVA: IT 03049580166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.

Responsibilities of the President and those charged with governance for the Consolidated Financial Statements

The President is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the President is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

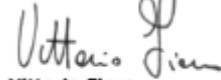
As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the President.
- Conclude on the appropriateness of the President's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the consolidated entities or business activities to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Vittorio Fiore
Partner

Rome, March 10, 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Opinion

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (la "Société"), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2019, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

À notre avis, les états financiers consolidés joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée, les résultats financiers consolidés et les flux de trésorerie consolidés de la Société au 31 décembre 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Base pour fonder notre opinion

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section *Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés* de notre rapport. Conformément aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec la Société et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2019 et Rapport du Commissaire aux comptes y relatif

La direction est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent les informations figurant dans l'"Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2019", mais ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport d'audit y relatif.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en termes d'assurance.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des inexactitudes importantes. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des états financiers.

Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes ISA sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit mené en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. Nous devons également:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit répondant à ces risques, et recueillir des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président.
- Conclure sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la base de continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminer l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener la Société à cesser son activité.
- Évaluer la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminer si les états financiers consolidés sont représentatifs des transactions et événements sous-jacents permettant d'obtenir une image fidèle.

Deloitte

- Recueillir des données probantes appropriées suffisantes en matière d'information financière des entités consolidées ou des activités de la Société pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Nous remettons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration indiquant que nous avons respecté les règles pertinentes de déontologie en matière d'indépendance, et nous nous engageons à les informer de toute relation et autres éléments qui pourraient raisonnablement avoir une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y afférentes.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Vittorio Fiore
Associé

Rome, le 10 mars 2020

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT ON MANAGEMENT'S ASSESSMENT ON INTERNAL CONTROLS OVER FINANCIAL REPORTING

To the International Fund for Agricultural Development

We have undertaken a reasonable assurance engagement of the accompanying management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2019, as contained in IFAD's Management Assertion Report on the effectiveness of internal controls over financial reporting.

Management's Responsibility

Management of IFAD is responsible for the preparation of its assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting in accordance with the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control - Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (2013 framework). IFAD's management is responsible for maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting, included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2019.

Independence and Quality Control

We have complied with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence, and due care, confidentiality and professional behavior.

Our firm applies International Standard on Quality Control 1 (ISQC Italia 1) and, accordingly, maintains a comprehensive system of quality control including documented policies and procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting based on the procedures we have performed. We conducted our reasonable assurance engagement in accordance with International Standards on Assurance Engagements - Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information ("ISAE 3000 revised") issued by International Auditing and Assurance Standards Board for reasonable assurance engagements. This standard requires that we plan and perform procedures in order to obtain a reasonable assurance as to whether management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting is free of material misstatement.

Avviso: Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Venezia

Sede Legale: Via Torretta, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 40.226.222,00 i.v.
Codice Fiscale/Registri delle Imprese di Milano/Milano SpA n. 03049500158 - R.C.A. Milano n. 1720230 | Partita IVA: IT 03049520158

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a essa correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informazione completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.

A reasonable assurance engagement involves performing procedures to obtain evidence about management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement in management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting, whether due to fraud or error.

We believe that the evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Characteristics and Limitations of Internal Controls over Financial Reporting

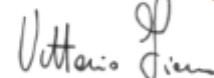
An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of the financial statements in accordance with generally accepted accounting principles and that the receipts and expenditures of the entity are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

Opinion

In our opinion, management's assessment that IFAD as at December 31, 2019 maintained effective internal controls over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2019, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Vittorio Fiore
Partner

Rome, March 10, 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons entrepris une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction ci-jointe selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2019, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

Responsabilité de la direction

La direction du FIDA est chargée de la préparation de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013). Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2019, ci-joints.

Indépendance et contrôle qualité

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle, de prudence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information" (ISAE 3000 révisée) publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. Cette norme nous oblige à planifier et à exécuter des procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Une mission d'assurance raisonnable comprend la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir des données probantes sur l'évaluation de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que la détermination des risques que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière ne comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

Caractéristiques et limitations concernant le contrôle interne de l'information financière

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

Opinion

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2019, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (Cadre de 2013).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Vittorio Fiore

Associé

Rome, le 10 mars 2020

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)

Aux 31 décembre 2019 et 2018

Actifs	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2019	2018	2019	2018
Liquidités et avoirs en banque	4	162 342	56 258	117 121	40 458
Investissements	4	841 578	983 011	607 157	706 933
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	5	188 869	134 663	136 260	96 843
Contributions à recevoir	5	615 604	907 335	444 127	652 510
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels		(194 348)	(189 095)	(140 213)	(135 988)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		610 125	852 903	440 174	613 365
Autres sommes à recevoir		169 979	196 258	122 631	141 139
Immobilisations	8 a)	15 562	15 379	11 228	11 060
Droits d'utilisation (actif)	8 b)	98 611	-	71 143	-
Encours des prêts					
Encours des prêts	9 a)	7 613 808	7 312 855	5 492 982	5 259 040
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 b)	(103 447)	(119 276)	(74 632)	(85 777)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	11 b)/J	(8 989)	(11 375)	(6 485)	(8 181)
Encours net des prêts		7 501 372	7 182 204	5 411 864	5 165 082
Total des actifs		9 399 569	9 286 013	6 781 319	6 678 037

Éléments de passif et fonds propres	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2019	2018	2019	2018
Passif					
Sommes à payer et passif exigible		229 110	198 615	165 291	142 834
Dons non décaissés	14	123 619	101 253	89 185	72 816
Recettes reportées		80 396	87 411	58 002	62 863
Dettes au titre des loyers	8 b)	98 563	-	71 108	-
Passif lié à l'emprunt	15	741 573	571 604	535 007	411 069
Total du passif		1 273 261	958 883	918 593	689 582
Actions					
Contributions					
Ordinaires		9 052 464	8 917 996	8 393 546	8 242 573
Spéciales		20 349	20 349	15 219	15 219
Total contributions	H	9 072 813	8 938 345	8 408 765	8 257 792
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	68 538	68 319
Déficit accumulé		(1 041 505)	(706 215)	(2 614 577)	(2 337 656)
Bénéfices non distribués		(946 505)	(611 215)	(2 546 039)	(2 269 337)
Total des fonds propres		8 126 308	8 237 130	5 862 725	5 988 455
Total passif et fonds propres		9 399 569	9 286 013	6 781 319	6 678 037

Note: Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

États des contributions

Tableau 1
État récapitulatif des contributions
(en milliers d'USD)

	2019	2018
Reconstitutions		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 371
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 053	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 550	963 050
Neuvième reconstitution	982 492	981 846
Dixième reconstitution	911 513	910 083
Onzième reconstitution	894 601	751 467
Total FIDA	8 931 508	8 785 798
Programme spécial pour l'Afrique (PSA)		
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ^a	20 349	20 349
Total des contributions aux reconstitutions	9 303 089	9 157 379
Contributions complémentaires		
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	310 645	310 645
Contributions complémentaires non affectées – Dixième reconstitution	60 603	60 482
Contributions complémentaires non affectées – Onzième reconstitution	46 535	35 722
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
Total contributions complémentaires	576 262	565 328
Autre		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	267 463	267 463
Contributions du Fonds belge pour la sécurité alimentaire n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
Contributions supplémentaires^b		
Cofinancement des projets	482 486	469 842
Programme de cadres associés	56 026	53 041
Autres fonds supplémentaires	1 208 494	1 104 168
FEM	172 578	167 664
Fonds supplémentaires ASAP	21 141	19 675
Total contributions supplémentaires	1 940 725	1 814 390
Total contributions	12 151 375	11 868 396
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (voir ci-dessus)	9 303 089	9 157 379
Moins provisions	(121 798)	(121 630)
Moins instruments de contribution conditionnels	(72 551)	(67 465)
Moins compensation au titre du CSD	(35 927)	(29 939)
Total net des contributions aux reconstitutions	9 072 813	8 938 245
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(11 932)	(24 821)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	9 060 881	8 913 524

Appendice H

^a Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

^b Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

Tableau 2

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a

(Au 31 décembre 2019)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan							
Afrique du Sud	1 913						
Albanie	60						
Algérie	82 430						
Allemagne	521 842	EUR	63 206	70 615	20 951		20 951
Angola	5 838	USD	3 958	3 958	3 958		3 958
Arabie saoudite	455 778						
Argentine	27 400						
Arménie	65	USD	5	5	5		5
Australie ^a	37 248						
Autriche	108 407	EUR	16 000	17 940	5 968		5 968
Azerbaïdjan	300						
Bangladesh	6 606	USD	1 500	1 500	375	1 125	1 500
Barbade	10						
Belgique	149 695						
Belize	205						
Bénin	579	USD	3	3	3		3
Bhoutan	225	USD	10	10	10		10
Bolivie (État plurinational de)	1 500						
Bosnie-Herzégovine	274						
Botswana	785	USD	45	45	45		45
Brésil ^b	98 696	USD	6 000	6 000	2 947		2 947
Burkina Faso	609	USD	125	125	42		42
Burundi	110	USD	20	20	20		20
Cabo Verde	46	USD	23	23	23		23
Cambodge	1 365						
Cameroun	4 169						
Canada	407 549	CAD	75 000	58 084	19 496		19 496
Chili	860						
Chypre	372	USD	60	60	20		20
Colombie	1 040						
Comores ^c	31						
Congo	818						
Côte d'Ivoire	1 635	USD	100	100	100		100
Cuba	57						
Danemark	152 614						
Djibouti	37						
Dominique	51						
Égypte	26 409	USD	3 000	3 000	3 000		3 000
El Salvador	100	USD	100	100	100		100
Émirats arabes unis	57 180	USD	3 000	3 000	1 000		1 000
Équateur	1 241						
Érythrée	100	USD	40	40	40		40
Espagne	101 801	EUR	476	526	526		526
Estonie	59						
Eswatini ^f	313	USD	25	25	25		25
États-Unis	971 674	USD	30 000	30 000	30 000		30 000
Éthiopie	331	USD	40	40	40		40
Fédération de Russie	12 000	USD	9 000	9 000	3 000		3 000

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a (suite)
 (Au 31 décembre 2019)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	En milliers d'USD équivalent	En espèces	Billets à ordre	Total
Fidji	375						
Finlande	86 415	EUR	30 598	34 577	24 901		24 901
France	369 543	USD	70 073	70 073	39 006		39 006
Gabon	3 837						
Gambie	120						
Géorgie	30						
Ghana	2 966						
Grèce	4 245						
Grenade	75						
Guatemala	1 543						
Guinée	575	USD	100	100	100		100
Guinée-Bissau	30						
Guyana	2 555	USD	475	475	475		475
Haïti	197						
Honduras	801						
Hongrie	100						
Îles Cook	5						
Îles Salomon	10						
Inde	172 497	USD	44 115	44 115	28 372		28 372
Indonésie	71 959	USD	10 000	10 000	3 000		3 000
Iran (République islamique d')	128 750						
Iraq	56 599						
Irlande ^d	38 095	EUR	7 500	8 397	2 784		2 784
Islande	375						
Israël	471	USD	10	10	10		10
Italie	486 388	EUR	58 000	65 148	7 563		7 563
Jamaïque	326						
Japon ^b	541 675	JPY	6 377 966	58 688		58 688	58 688
Jordanie	1 140						
Kazakhstan	50	USD	20	20	20		20
Kenya	5 690	USD	400	400	400		400
Kiribati	26						
Koweït	203 041	USD	15 472	15 472	4 972	10 500	15 472
Lesotho	689	USD	115	115	115		115
Liban	495						
Libéria	121						
Libye ^e	52 000						
Luxembourg	9 694	USD	886	886	886		886
Madagascar	674	USD	102	102	102		102
Malaisie	1 175						
Malawi	123						
Maldives	101						
Mali	506	USD	132	132	132		132
Malte	55						
Maroc	8 744	USD	800	800	400	400	800
Maurice	285						
Mauritanie	184						
Mexique	43 131						
Micronésie (États fédérés de)	1	USD	1	1	1		1
Mongolie	108						
Mozambique	655						

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a (suite)
 (Au 31 décembre 2019)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	En milliers d'USD équivalent	En espèces	Billets à ordre	Total
Myanmar	260	USD	6	6	6		6
Namibie	360						
Népal	345	USD	74	74	74		74
Nicaragua	469	USD	50	50	50		50
Niger	376	XAF	100	171	171		171
Nigéria	131 957						
Norvège	303 216	NOK	360 000	41 119	13 807		13 807
Nouvelle-Zélande	14 720	NZD	4 500	3 014	990		990
Oman	350						
Ouganda	530	USD	193	193	193		193
Ouzbékistan	40						
Pakistan	38 934						
Panama	249	USD	200	200	200		200
Papouasie-Nouvelle Guinée	170						
Paraguay	1 556	USD	200	200			
Pays-Bas	494 877	USD	77 953	77 953	27 953		27 953
Pérou	1 995	USD	375	375	375		375
Philippines	2 378						
Portugal	4 384						
Qatar	39 980						
République arabe syrienne	1 817						
République centrafricaine	13						
République de Corée	34 139	USD	12 000	12 000	2 902		2 902
République de Moldova	105						
République démocratique du Congo	1 870	-	-	-	-	-	-
République démocratique populaire lao	418	USD	61	61	61		61
République dominicaine	1 074						
République populaire de Chine	165 839	CNY	546 507	79 532	26 921		26 921
République populaire démocratique de Corée	800	-	-	-	-	-	-
République-Unie Tanzanie	686						
Roumanie	250	USD	100	100	100		100
Royaume-Uni	427 956	GBR	66 000	61 984		30 993	30 993
Rwanda	321	USD	100	100	100		100
Sainte-Lucie	22						
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Samoa	50	USD	10	10	10		10
Sao Tomé-et-Principe ^c	10						
Sénégal	797						
Seychelles	135	USD	65	65	65		65
Sierra Leone	37						
Somalie	10						
Soudan	1 609	EUR	203	250	250		250
Sri Lanka	10 888	USD	1 001	1 001	335		335
Sud-Soudan	10						
Suède	352 332	SEK	500 000	53 639	16 250	37 389	53 639
Suisse	216 962	CHF	41 019	41 903	14 021		14 021
Tadjikistan	3	USD	1	1	1		1
Tchad	391						
Thaïlande	1 800						

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a (suite)
 (Au 31 décembre 2019)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	En milliers d'USD équivalent	En espèces	Billets à ordre	Total
Timor-Leste	100	-	-	-	-	-	-
Togo	167	USD	100	100	100	-	100
Tonga	55						
Tunisie	5 528	USD	1 000	1 000	302		302
Turquie	23 636	USD	5 000	5 000	1 000		1 000
Uruguay	925	USD	200	200	200		200
Venezuela	196 258						
Viet Nam	3 303	USD	600	600			
Yémen	4 348						
Yougoslavie	108						
Zambie ^e	894						
Zimbabwe	2 403						
Total des contributions 31 décembre 2019	8 036 907			894 601	311 370	139 095	450 465
Pour 2018	8 034 331			751 467	25 306	30 566	55 872

^a L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007

^b Voir note 5 a).

^c Voir notes 6 a) et 6 b).

^d Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la Huitième reconstitution des ressources, l'Irlande fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

^e Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants sont exprimés en milliers d'USD. Les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice H. La contribution de la Zambie (148 USD) ne figure donc pas dans le tableau ci-dessus.

^f Le nom du pays est désormais Eswatini (depuis le 19 avril 2018).

Tableau 3
PSA: États des contributions
 (Au 31 décembre 2019)

Donateur	Devise	Première phase		Deuxième phase		Total
		Instruments déposés		Instruments déposés		
		Montant	Équivalent en milliers d'USD	Montant	Équivalent en milliers d'USD	
Allemagne	EUR	14 827	17 360	-	-	17 360
Australie	AUD	500	389	-	-	389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673	-	-	18 673
Djibouti	USD	1	1	-	-	1
Espagne	USD	1 000	1 000	-	-	1 000
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
Finlande	EUR	9 960	12 205	-	-	12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25	-	-	25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000	-	-	10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474	-	-	21 474
Koweït	USD	-	-	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266	-	-	266
Mauritanie	USD	25	25	-	-	25
Niger	EUR	15	18	-	-	18
Nigéria	USD	-	-	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759	-	-	19 759
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252	-	-	252
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150	-	-	11 150
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049	-	-	17 049
Union européenne	EUR	15 000	17 619	-	-	17 619
31 décembre 2019			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2018			288 868		62 364	351 232

Tableau 4
État des contributions reçues des États membres en 2019
 Au 31 décembre 2019
 (en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{a,b}	Dépôt sous forme de billets à ordre ^b	Paiements	
			En espèces	Encaissement de billets à ordre
Contribution initiale				
Iraq			1 707	
Total Contribution initiale			1 707	
FIDA8				
Iraq			500	
Total FIDA8			500	
FIDA9				
Cameroun			646	
Total FIDA9			646	
FIDA10				
Arabie saoudite				5 000
Bénin			150	
Brésil			3 000	
Cameroun			459	
Espagne			137	
États-Unis				36 000
Fidji			25	
Japon				13 227
Mongolie			76	
Ouzbékistan			5	
Pakistan			2 192	
Royaume-Uni		24 803		25 056
Tunisie			5	
Total FIDA10		24 803	6 049	79 283
FIDA11				
Allemagne		21 539		20 951
Angola			2 000	
Arménie			5	
Autriche	18 158		5 967	
Bangladesh				375
Bénin			3	
Bhoutan			10	
Brésil			947	
Burkina Faso			42	
Chine			26 921	
Chypre			20	
Égypte		3 000		3 000
El Salvador			100	
Émirats arabes unis			1 000	
Espagne			526	
Eswatini ^c			25	
États-Unis			30 000	
Fédération de Russie			3 000	
Finlande	27 960		24 901	
France	23 818		39 006	
Guyana			238	
Inde	4 115		28 372	
Indonésie			3 000	
Irlande	8 316		2 784	
Italie			7 563	
Japon		30 150		
Kazakhstan			10	
Koweït		15 472		4 973
Lesotho			115	

Appendice H

Luxembourg	891		885	
Maroc		800		400
Micronésie (États fédérés de)			1	
Myanmar			1	
Nicaragua			50	
Niger			171	
Norvège			13 807	
Nouvelle-Zélande	2 968		990	
Ouganda			143	
Panama			200	
Paraguay	200			
Pays-Bas			27 952	
Pérou	375		375	
République de Corée			2 902	
Roumanie			50	
Royaume-Uni		30 496		
Rwanda			100	
Samoa			10	
Seychelles			65	
Sri Lanka			334	
Suède		55 221		16 250
Suisse			14 021	
Tadjikistan			1	
Tunisie			302	
Turquie	5 000		1 000	
Uruguay			200	
Viet Nam	600			
Total IFAD11	92 401	156 678	240 115	45 949
Total général	92 401	181 481	249 017	125 232

^a Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

^b Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

^c Le nom du pays est désormais Eswatini (depuis le 19 avril 2018).

État des prêts

Tableau 1

État de l'encours des prêts

(Aux 31 décembre 2019 et 2018)

(Montants exprimés en milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en USD					
Angola	33 800	5 795	28 005	-	5 795
Argentine	12 300	2 500	9 800	-	2 500
Bangladesh	178 350	41 535	136 815	23 250	18 285
Belize	8 000	1 400	6 600	-	1 400
Bhoutan	10 281	-	10 281	-	-
Brésil	20 000	-	20 000	-	-
Burkina Faso	19 000	3 266	15 734	-	3 266
Cabo Verde	2 003	2 003	-	1 552	451
Cambodge	111 546	10 816	100 730	-	10 816
Cameroun	1 100	1 100	-	-	1 100
Chine	151 500	13 488	138 012	-	13 488
Côte d'Ivoire	36 889	2 374	34 515	-	2 374
Djibouti	5 770	4 683	1 087	-	4 683
Équateur	35 660	3 500	32 160	-	3 500
Gambie	4 255	-	4 255	-	-
Ghana	11 500	-	11 500	-	-
Grenade	6 400	1 403	4 997	-	1 403
Guinée	15 450	1 000	14 450	-	1 000
Guinée- Bissau	13 990	900	13 090	-	900
Guyana	7 960	917	7 043	-	917
Haïti	3 500	3 500	-	2 756	744
Honduras	16 330	-	16 330	-	-
Inde	151 050	20 068	130 982	-	20 068
Indonésie	95 185	3 000	92 185	-	3 000
Iraq	15 730	200	15 530	-	200
Jordanie	8 400	1 225	7 175	-	1 225
Kenya	40 000	2 000	38 000	-	2 000
Liban	4 900	-	4 900	-	-
Libéria	35 303	-	35 303	-	-
Malawi	21 000	3 663	17 337	-	3 663
Mexique	35 369	4 617	30 752	-	4 617
Mozambique	17 000	-	17 000	-	-
Myanmar	8 984	1 500	7 484	-	1 500
Népal	11 538	11 538	-	8 947	2 591
Nicaragua	20 504	6 164	14 340	-	6 164
Nigéria	139 100	6 000	133 100	-	6 000
Ouganda	75 820	5 700	70 120	-	5 700
Ouzbékistan	92 400	3 000	89 400	-	3 000
Pakistan	144 100	24 287	119 813	-	24 287
Papouasie-Nouvelle Guinée	25 500	1 500	24 000	-	1 500
Paraguay	10 000	500	9 500	-	500
Pérou	24 000	-	24 000	-	-
Philippines	73 234	9 409	63 825	-	9 409
République centrafricaine	2 520	-	2 520	-	-
République de Moldova	18 200	3 200	15 000	-	3 200
République démocratique du Congo	26 640	-	26 640	-	-
République dominicaine	21 680	-	21 680	-	-
République-Unie de Tanzanie	9 488	9 488	-	7 472	2 016
Sierra Leone	31 200	1 500	29 700	-	1 500
Sri Lanka	108 100	22 831	85 269	9 600	13 231
Eswatini ^d	8 950	400	8 550	-	400
Tadjikistan	15 330	-	15 330	-	-
Tonga	900	-	900	-	-
Turquie	8 200	-	8 200	-	-
Viet Nam	42 500	975	41 525	-	975
Zambie	6 700	5 337	1 363	-	5 337
Sous-total USD	2 055 109	248 282	1 806 827	53 577	194 705
Prêts en EUR					
Angola	26 200	-	26 200	-	-
Argentine	22 680	3 000	19 680	-	3 000
Bangladesh	71 850	-	71 850	-	-
Bénin	13 320	897	12 423	-	897
Bosnie-Herzégovine	22 907	3 606	19 301	-	3 606

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Burkina Faso	59 620	445	59 175	-	445
Chine	73 100	53 816	19 284	-	53 816
Cuba	24 100	2 548	21 552	-	2 548
Égypte	160 890	9 941	150 949	3 350	6 591
El Salvador	10 850	-	10 850	-	-
Équateur	14 250	1 772	12 478	-	1 772
Fidji	3 100	1 050	2 050	-	1 050
Gabon	5 431	-	5 431	-	-
Géorgie	16 000	-	16 000	-	-
Indonésie	167 800	8 994	158 806	-	8 994
Kenya	35 900	-	35 900	-	-
Lesotho	4 510	-	4 510	-	-
Mali	19 100	-	19 100	-	-
Maroc	72 465	1 500	70 965	-	1 500
Mexique	1 297	1 297	-	-	1 297
Monténégro	3 880	1 893	1 987	-	1 893
Niger	62 070	658	61 412	-	658
Paraguay	15 800	1 365	14 435	-	1 365
Philippines	50 110	25 666	24 444	2 581	23 086
Sénégal	86 355	3 000	83 355	-	3 000
Soudan	11 300	-	11 300	-	-
Eswatini ^d	8 550	3 398	5 152	-	3 398
Tchad	5 340	-	5 340	-	-
Togo	3 300	457	2 843	-	457
Tunisie	42 350	2 437	39 913	-	2 437
Turquie	51 100	3 360	47 740	-	3 360
Sous-total EUR	1 165 525	131 100	1 034 425	5 931	125 170
Équivalent en USD	1 308 302	147 160	1 161 142	6 658	140 503
Prêts libellés en DTS^a					
Albanie	34 462	34 462	-	12 429	22 033
Angola	24 400	20 278	4 123	5 464	14 814
Argentine	31 269	30 190	1 079	20 840	9 350
Arménie	60 942	58 629	2 313	12 149	46 480
Azerbaïdjan	44 905	44 193	713	6 961	37 232
Bangladesh	441 929	421 120	20 809	113 413	307 707
Belize	1 847	1 847	-	1 040	807
Bénin	99 817	80 413	19 404	32 139	48 274
Bhoutan	38 492	36 258	2 234	10 169	26 089
Bolivie (État plurinational de)	72 570	63 769	8 801	20 659	43 110
Bosnie-Herzégovine	46 396	45 686	710	12 407	33 279
Botswana	842	842	-	547	295
Bésil	110 037	101 688	8 348	31 153	70 535
Burkina Faso	86 079	78 733	7 346	24 341	54 392
Burundi	40 859	40 859	-	18 463	22 396
Cabo Verde	24 691	19 073	5 618	4 558	14 515
Cambodge	62 365	53 049	9 316	7 521	45 528
Cameroun	119 000	65 521	53 479	12 104	53 417
Chine	516 601	515 802	799	165 508	350 294
Colombie	32 024	23 872	8 152	10 087	13 785
Comores	5 292	4 747	545	2 206	2 541
Congo	23 092	18 613	4 479	1 721	16 892
Côte d'Ivoire	27 645	20 029	7 616	6 353	13 676
Cuba	6 850	6 290	560	913	5 377
Djibouti	7 146	6 854	292	1 788	5 066
Dominique	1 146	1 146	-	834	312
Égypte	197 593	185 340	12 253	78 136	107 204
El Salvador	45 541	45 418	123	15 196	30 222
Équateur	28 022	26 260	1 762	7 136	19 124
Érythrée	23 892	23 892	-	6 933	16 959
Éthiopie	416 568	314 179	102 388	54 494	259 685
Gabon	3 800	3 529	271	2 153	1 376
Gambie	34 188	33 901	286	11 790	22 111
Géorgie	30 678	29 596	1 082	5 779	23 817
Ghana	182 125	139 652	42 473	35 701	103 951
Grenade	4 102	4 102	-	2 885	1 217
Guatemala	34 102	26 884	7 218	23 542	3 342
Guinée	64 160	64 160	-	27 582	36 578
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	4 993	801
Guinée-Bissau	8 487	8 446	41	3 465	4 981
Guyana	8 522	8 522	-	3 040	5 482
Haiti	58 463	58 463	-	24 391	34 072
Honduras	87 924	78 634	9 290	25 602	53 032
Îles Salomon	4 069	4 058	11	1 501	2 557

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Inde	616 739	521 284	95 455	183 212	338 072
Indonésie ^b	160 774	157 154	3 620	40 826	116 328
Jordanie	14 432	11 755	2 677	5 148	6 607
Kenya	173 748	138 330	35 419	19 964	118 366
Kirghizistan	30 187	20 710	9 477	2 977	17 733
Lesotho	30 606	28 839	1 767	9 014	19 825
Liban	2 600	2 406	194	867	1 539
Libéria	28 999	17 390	11 608	2 412	14 978
Madagascar ^b	198 854	150 585	48 270	32 925	117 660
Malawi ^b	140 330	84 781	55 549	31 079	53 702
Maldives	10 793	10 793	-	3 687	7 106
Mali	137 964	122 360	15 604	32 981	89 379
Maroc	66 528	50 034	16 495	29 235	20 799
Maurice	1 205	1 205	-	905	300
Mauritanie	49 906	49 371	535	15 958	33 413
Mexique	35 484	29 412	6 072	17 001	12 411
Mongolie	27 169	22 835	4 334	3 678	19 157
Mozambique	144 058	137 481	6 577	36 803	100 678
Myanmar	52 550	9 061	43 489	-	9 061
Népal	132 490	93 643	38 847	35 551	58 092
Nicaragua	49 535	48 910	625	12 387	36 523
Niger	90 970	73 698	17 272	13 993	59 705
Nigéria	221 422	159 815	61 606	20 967	138 848
Ouganda	322 734	223 672	99 062	50 369	173 303
Ouzbékistan	23 190	16 286	6 904	-	16 286
Pakistan	281 603	251 280	30 323	77 163	174 117
Papouasie-Nouvelle Guinée	23 450	20 030	3 420	356	19 674
Paraguay	16 318	16 298	20	3 048	13 250
Pérou	59 271	50 317	8 953	15 463	34 854
Philippines	83 100	75 579	7 521	21 021	54 558
République arabe syrienne	28 754	12 214	16 541	3 611	8 603
République centrafricaine	26 494	26 244	251	12 476	13 768
Macédoine du Nord ^e	11 721	11 721	-	4 351	7 370
République de Moldova	55 717	52 791	2 925	5 587	47 204
République démocratique du Congo	50 370	40 102	10 267	15 989	24 113
République démocratique populaire lao	65 263	50 089	15 174	17 390	32 699
République dominicaine	18 518	17 945	573	5 287	12 658
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 539	39 957
République-Unie de Tanzanie	226 053	224 984	1 069	39 425	185 559
Rwanda ^b	179 197	133 947	45 250	31 090	102 857
Samoa	1 908	1 908	-	1 055	853
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	5 451	8 296
Sénégal	118 104	106 908	11 196	20 859	86 049
Seychelles	1 980	1 912	68	495	1 417
Sierra Leone	45 736	45 736	-	15 306	30 430
Somalie	17 710	17 710	-	411	17 299
Soudan	145 605	145 428	177	60 999	84 429
Sri Lanka	156 846	146 782	10 064	38 980	107 802
Eswatini ^d	14 428	14 428	-	11 179	3 249
Tadjikistan	6 200	4 389	1 811	-	4 389
Tchad	18 138	18 138	-	3 503	14 635
Togo	24 583	19 924	4 659	10 023	9 901
Tonga	5 927	5 264	663	2 432	2 832
Tunisie	47 847	40 748	7 098	23 415	17 333
Turquie	52 360	50 867	1 493	25 787	25 080
Uruguay	2 610	2 143	467	260	1 883
Venezuela (République bolivarienne du)	10 450	10 450	-	8 845	1 605
Viet Nam	216 661	212 231	4 430	28 156	184 075
Yémen	138 389	138 389	-	48 916	89 473
Zambie	134 999	119 708	15 291	31 811	87 897
Zimbabwe	26 511	26 511	-	18 544	7 967
Sous-total DTS	8 339 059	7 213 961	1 125 096	2 091 248	5 122 713
Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie.	2 513	2 513	-	1 033	1 480
Total DTS	8 341 572	7 216 474	1 125 096	2 092 281	5 124 193
Équivalent en USD	11 562 231	10 002 738	1 559 494	2 900 106	7 102 632
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2019	14 925 642	10 398 180	4 527 463	2 960 341	7 437 839

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Autres sommes à recevoir					19 940
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 220 697)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2019					6 237 082
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2018	13 801 588	9 881 893	3 919 695	2 753 279	7 128 614
Autres sommes à recevoir					19 084
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 206 782)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2018	13 801 588	9 881 893	3 919 695	2 753 279	5 940 916

^a Les prêts libellés en dollars des États-Unis sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Les prêts libellés en DTS, et leur montant cumulé sont convertis dans le bilan. Au 31 décembre 2019, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,3861. Les prêts libellés en EUR ont été évalués au taux de 0,8908685 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2019.

^b Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

^c Le montant du prêt accordé au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 h) ii).

^d Le nom du pays est désormais Eswatini (depuis le 19 avril 2018).

^e Le nom du pays est désormais Macédoine du Nord (depuis le 14 février 2019).

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
(Au 31 décembre 2019)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD					
		Au 1 ^{er} janvier 2019	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Au 31 décembre 2019	Au 1 ^{er} janvier 2019	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Variations de change DTS/USD	Au 31 décembre 2019
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
2016	USD	255 027	-	-	255 027	255 027	-	-	-	255 027
2017	USD	683 263	(31 000)	-	652 263	683 263	(31 000)	-	-	652 263
2018	USD	692 837	-	-	692 837	692 837	-	-	-	692 837
2019	USD	-	-	-	386 451	-	-	-	-	386 451
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	280 170	-	-	(893)	279 277
1980	DTS	176 647	-	-	176 647	245 633	-	-	(783)	244 850
1981	DTS	182 246	-	-	182 246	253 419	-	-	(808)	252 611
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	143 376	-	-	(457)	142 919
1983	DTS	132 091	-	-	132 091	183 676	-	-	(585)	183 090
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	183 420	-	-	(585)	182 836
1985	DTS	60 332	-	-	60 332	83 893	-	-	(267)	83 626
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	32 904	-	-	(105)	32 799
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	83 535	-	-	(266)	83 269
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	72 447	-	-	(231)	72 216
1989	DTS	86 206	-	-	86 206	119 872	-	-	(382)	119 490
1990	DTS	40 064	-	-	40 064	55 710	-	-	(178)	55 533
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	136 307	-	-	(435)	135 873
1992	DTS	79 888	-	-	79 888	111 086	-	-	(354)	110 732
1993	DTS	122 240	-	-	122 240	169 979	-	-	(542)	169 437
1994	DTS	122 598	-	-	122 598	170 476	-	-	(543)	169 932
1995	DTS	149 100	-	-	149 100	207 327	-	-	(661)	206 666
1996	DTS	178 369	-	-	178 369	248 028	-	-	(791)	247 237
1997	DTS	219 073	-	-	219 073	304 627	-	-	(971)	303 656
1998	DTS	211 952	-	(8 744)	203 208	294 726	-	(12 063)	(996)	281 666
1999	DTS	275 119	-	(24 270)	250 849	382 561	-	(33 483)	(1 377)	347 701
2000	DTS	260 319	-	(10 292)	250 027	361 981	-	(14 199)	(1 221)	346 562
2001	DTS	247 504	-	-	247 504	344 162	-	-	(1 097)	343 065
2002	DTS	228 239	-	-	228 239	317 373	-	-	(1 012)	316 361
2003	DTS	223 470	-	-	223 470	310 741	-	-	(991)	309 751
2004	DTS	250 899	-	-	250 899	348 883	-	-	(1 112)	347 771
2005	DTS	306 712	(195)	-	306 516	426 492	(270)	-	(1 360)	424 862
2006	DTS	310 125	-	-	310 125	431 238	-	-	(1 375)	429 864
2007	DTS	256 746	(1 467)	-	255 279	357 013	(2 029)	-	(1 143)	353 841
2008	DTS	257 376	(1 495)	-	255 881	357 889	(2 067)	-	(1 146)	354 676
2009	DTS	274 324	(3 123)	-	271 200	381 455	(4 319)	-	(1 226)	375 910
2010	DTS	416 272	(3 274)	-	412 998	578 839	(4 527)	-	(1 856)	572 456
2011	DTS	452 759	(2)	-	452 757	629 575	(3)	-	(2 007)	627 565
2012	DTS	399 190	(810)	-	398 379	555 085	(1 120)	-	(1 772)	552 193
2013	DTS	326 945	(103)	-	326 842	454 627	(142)	-	(1 450)	453 035
2014	DTS	337 626	(1 997)	(13 988)	321 641	469 479	(2 761)	(19 298)	(1 594)	445 826
2015	DTS	480 658	(464)	-	480 194	668 370	(642)	-	(2 132)	665 596
2016	DTS	188 840	-	-	188 840	262 588	-	-	(837)	261 751
2017	DTS	216 630	-	-	216 630	301 231	-	-	(960)	300 270
2018	DTS	26 090	-	-	26 090	36 279	-	-	(116)	36 163
2019	DTS	-	-	-	244 788	-	-	-	339 300	339 300
2014	EUR	84 600	-	-	84 600	96 710	-	-	(1 747)	94 964
2015	EUR	262 927	-	-	262 927	300 565	-	-	(5 429)	295 136
2016	EUR	95 790	-	-	95 790	109 502	-	-	(1 978)	107 524
2017	EUR	92 230	-	-	92 230	105 433	-	-	(1 905)	103 528
2018	EUR	116 558	-	-	116 558	133 243	-	-	(2 407)	130 836
2019	EUR	-	(445)	-	513 420	-	(498)	-	576 812	576 314
Total USD		1 699 657	(31 000)	-	2 055 109	1 699 658	(31 000)	-	-	2 055 109
Total DTS		8 167 012	(12 931)	(57 294)	8 341 572	11 356 477	(17 882)	(79 042)	302 685	11 562 230
Total EUR		652 105	(445)	-	1 165 525	745 454	(498)	-	563 346	1 308 302
Total		10 518 774	(44 376)	(57 294)	11 562 209	13 801 588	(49 379)	(79 042)	866 031	14 925 642

Tableau 3
Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2019 et 2018)
 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Moins de 1 an	400 218	368 885
1-2 ans	343 006	327 232
2-3 ans	375 186	342 275
3-4 ans	386 582	361 500
4-5 ans	401 349	361 824
5-10 ans	1 865 147	1 763 813
10-15 ans	1 452 030	1 404 569
15-20 ans	1 070 644	1 061 603
20-25 ans	707 547	721 330
Plus de 25 ans	436 130	415 560
Total	7 437 839	7 128 611

Tableau 4
État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
 (Aux 31 décembre 2019 et 2018)
 (en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Conditions particulièrement favorables	6 258 098	6 110 983
Conditions durcies	41 019	37 590
Conditions intermédiaires	226 438	241 735
Conditions ordinaires	712 207	637 472
Conditions mixtes	200 077	100 831
Total	7 437 839	7 128 611

Tableau 5
Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale
 (Projetés aux 31 décembre 2019 et 2018)
 (en milliers d'USD)

<i>Décaissements</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Moins de 1 an	759 615	528 175
1-2 ans	777 312	567 237
2-3 ans	765 408	584 460
3-4 ans	692 232	537 594
4-5 ans	548 522	480 946
5-10 ans	984 374	1 219 283
Total	4 527 463	3 919 695

Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification

Tableau 1
État des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2019 et 2018)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en DTS (exprimés en milliers)					
Angola	2 714	2 714	-	1 287	1 427
Burkina Faso	10 546	10 546	-	5 563	4 983
Burundi	4 494	4 494	-	1 867	2 627
Cabo Verde	2 183	2 183	-	1 063	1 120
Comores	2 289	2 289	-	1 146	1 143
Djibouti	114	114	-	58	56
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 640	3 020
Gambie	2 638	2 638	-	1 319	1 319
Ghana	22 321	22 321	-	10 739	11 582
Guinée	10 762	10 762	-	5 650	5 112
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 223	903
Kenya	12 241	12 241	-	5 519	6 722
Lesotho	7 481	7 481	-	3 646	3 835
Madagascar	1 098	1 098	-	531	567
Malawi	5 777	5 777	-	2 311	3 466
Mali	10 193	10 193	-	5 537	4 656
Mauritanie	19 020	19 020	-	9 943	9 077
Mozambique	8 291	8 291	-	4 664	3 627
Niger	11 119	11 119	-	6 051	5 068
Ouganda	8 124	8 124	-	4 467	3 657
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	3 394	3 395
Sénégal	23 234	23 234	-	11 294	11 940
Sierra Leone	1 505	1 505	-	639	866
Soudan	26 012	26 012	-	12 716	13 296
Tchad	9 617	9 617	-	4 740	4 877
Zambie	8 607	8 607	-	4 697	3 910
Total	225 955	225 955	-	113 704	112 251
Équivalent en USD	313 196	313 196	-	157 606	155 590
Autres sommes à recevoir					439
Ajustement sur la base de la juste valeur					(44 567)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2019					111 462
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2018					164 599
Autres sommes à recevoir					558
Ajustement sur la base de la juste valeur					(48 627)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2018					116 530

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
 (Au 31 décembre 2019)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD			
		Au 1 ^{er} janvier 2019	Prêts annulés	Au 31 décembre 2019	Au 1 ^{er} janvier 2019	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2019
1986	DTS	24 902	-	24 902	34 627	-	(110)	34 517
1987	DTS	41 292	-	41 292	57 417	-	(183)	57 234
1988	DTS	34 770	-	34 770	48 349	-	(154)	48 195
1989	DTS	25 756	-	25 756	35 814	-	(114)	35 700
1990	DTS	17 370	-	17 370	24 153	-	(77)	24 076
1991	DTS	18 246	-	18 246	25 372	-	(82)	25 290
1992	DTS	6 952	-	6 952	9 667	-	(32)	9 635
1993	DTS	34 268	-	34 268	47 651	-	(153)	47 498
1994	DTS	16 320	-	16 320	22 694	-	(73)	22 621
1995	DTS	6 082	-	6 082	8 457	-	(27)	8 430
Total	DTS	225 958	-	225 958	314 201	-	(1 005)	313 196

Tableau 3
Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2019 et 2018)
 (en milliers d'USD)

Échéance	2019	2018
Moins de 1 an	8 144	8 603
1-2 ans	8 052	8 078
2-3 ans	8 052	8 078
3-4 ans	8 052	8 078
4-5 ans	8 052	8 078
5-10 ans	40 260	40 389
10-15 ans	39 956	40 389
15-20 ans	28 052	32 468
20-25 ans	6 970	10 438
Plus de 25 ans	-	-
Total	155 590	164 599

Tableau 4
État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
 (Aux 31 décembre 2019 et 2018)
 (en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2019	2018
Pays bénéficiant de conditions particulièrement favorables	155 590	164 599
Total	155 590	164 599

Tableau 5
Synthèse des soldes des prêts du FIDA et du PSA

FIDA	En milliers d'USD	
	2019	2018
Prêts approuvés	14 925 642	13 801 588
Solde non décaissé	(4 527 463)	(3 919 695)
Remboursements	(2 960 340)	(2 753 279)
	7 437 839	7 128 614
Intérêts/principal à recevoir	19 940	19 084
Encours des prêts en valeur nominale	7 457 779	7 147 698
Ajustement sur la base	(1 220 697)	(1 206 782)
Encours des prêts	6 237 082	5 940 916
PSA	En milliers d'USD	
	2019	2018
Prêts approuvés	313 196	314 201
Solde non décaissé	-	-
Remboursements	(157 606)	(149 602)
	155 590	164 599
Intérêts/principal à recevoir	439	558
Encours des prêts en valeur nominale	156 029	165 157
Ajustement sur la base	(44 567)	(48 627)
Encours des prêts	111 462	116 530
FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2019	2018
Prêts approuvés	15 238 838	14 115 789
Solde non décaissé	(4 527 463)	(3 919 695)
Remboursements	(3 117 946)	(2 902 881)
	7 593 429	7 293 213
Intérêts/principal à recevoir	20 379	19 642
Encours des prêts en valeur nominale	7 613 808	7 312 855
Ajustement sur la base	(1 265 264)	(1 255 409)
Encours des prêts	6 348 544	6 057 446

État des dons

(Aux 31 décembre 2019 et 2018)
(en milliers d'USD)

	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2019</i>	<i>Variations en 2019</i>			<i>Taux de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2019</i>
		<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Annulations</i>		
Dons	101 253	78 393	(54 063)	(1 946)	(18)	123 619
Ajustement sur la base de la juste valeur						(3 997)
Total 2019 en juste valeur						119 622
Total 2018	98 049	68 294	(59 849)	(4 624)	(617)	101 253
Ajustement sur la base de la juste valeur						(9 340)
Total 2018 en juste valeur						91 913

Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

(Aux 31 décembre 2019 et 2018)

(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2019</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2019</i>	<i>Décaissements en 2019</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2019</i>
Projets au titre du CSD libellés en EUR				
Bénin	-	13 320	(897)	12 423
Niger	-	5 370	(658)	4 712
Soudan	22 200	-	(3 675)	18 525
Tchad	-	27 900	(2 000)	25 900
Togo	-	3 300	(457)	2 843
Total général	22 200	49 890	(7 687)	64 403
Équivalent en USD	24 920	56 002	(8 629)	72 292
Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD				
ABC Microfinance	251	-	(95)	156
Burkina Faso	19 000	-	(2 596)	16 404
Burundi	104	-	(104)	-
Guinée	15 250	-	(800)	14 450
Haïti	-	10 859	(1 000)	9 859
Malawi	20 271	(308)	(2 630)	17 333
Mozambique	-	62 100	(3 000)	59 100
République centrafricaine	-	12 400	(1 326)	11 074
Sierra Leone	-	10 400	(1 500)	8 900
Tadjikistan	-	15 330	(600)	14 730
Total général	54 876	110 781	(13 651)	152 006
DTS CSD				
Afghanistan	50 755	-	(11 238)	39 517
Bénin	6 402	-	-	6 402
Burkina Faso	29 476	-	(9 300)	20 176
Burundi	39 559	24 300	(11 651)	52 208
Cambodge	9	(9)	-	-
Comores	673	-	(128)	545
Côte d'Ivoire	9 814	-	(1 385)	8 429
Érythrée	16 953	(582)	(2 244)	14 127
Éthiopie	4 734	-	(4 287)	447
Gambie	2 442	-	(2 164)	278
Guinée	7 708	(214)	(5 538)	1 956
Guinée-Bissau	740	-	(699)	41
Haïti	108	-	(107)	1
Kirghizistan	3 597	9 390	(2 962)	10 025
Kiribati	116	-	(107)	9
Lesotho	2 889	-	(1 126)	1 763
Libéria	37	(58)	21	-
Madagascar	-	22 910	(3 766)	19 144
Malawi	21 976	(1)	(4 698)	17 277
Maldives	418	-	(54)	364
Mali	6 304	15 750	(6 450)	15 604
Mauritanie	9 888	-	(1 375)	8 513
Mozambique	7 037	-	(1 216)	5 821
Népal	19 340	-	(2 370)	16 970
Nicaragua	1 213	-	(588)	625
Niger	23 336	-	(6 107)	17 229
République centrafricaine	198	-	-	198
République démocratique du Congo	48 006	-	(18 195)	29 811
République démocratique populaire lao	845	-	(836)	9
Rwanda	1 699	-	(1 424)	275

Appendice I3

Sao Tomé-et-Principe	164	-	(164)	-
Sierra Leone	291	-	(291)	-
Soudan	14 259	(587)	(4 509)	9 163
Tadjikistan	4 218	-	(1 215)	3 003
Tchad	4 029	-	(2 520)	1 509
Togo	6 323	(583)	(1 082)	4 658
Tonga	850	-	(188)	662
Yémen	14 622	-	-	14 622
Zimbabwe	15 859	-	(499)	15 360
Total général	376 887	70 316	(110 462)	336 741
DTS (équivalent en USD)	522 402	97 465	(153 111)	466 756
2019 Total USD/EUR/DTS	602 198	264 247	(175 391)	691 054
Variations de change			702	
Total des décaissements 2019			(174 689)	
2018 Total USD et DTS CSD	572 493	168 595	(136 762)	604 326

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ)

Au 31 décembre 2019
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allègements consentis au 31 décembre 2019		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la	
			Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643				6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890				7 790
Burkina Faso	6 789	2 668				9 437
Burundi	11 892	2 757	1 178	173	1 340	17 340
Cameroun	3 074	727				3 801
Comores	1 309	235	392	47	543	2 526
Congo		99				99
Côte d'Ivoire	1 814	326				2 140
Éthiopie	20 569	5 905				26 474
Gambie	2 508	619				3 127
Ghana	15 585	5 003				20 588
Guinée	11 202	2 168	264	42	186	13 862
Guinée-Bissau	3 807	1 128	791	62	452	6 300
Guyana	1 527	299				1 826
Haïti	1 947	634				2 581
Honduras	1 077	767				1 844
Libéria	8 880	6 227	214	23		
Madagascar	7 811	2 095				9 906
Malawi	17 706	4 033	879	137	1 128	23 883
Mali	6 211	2 431				8 642
Mauritanie	8 484	2 601				11 085
Mozambique	12 521	3 905				16 426
Nicaragua	7 259	943				8 202
Niger	11 016	2 812				13 828
Ouganda	12 449	4 654				17 103
République centrafricaine	9 563	2 935				12 498
République démocratique du Congo	9 739	2 955	1 771	132	1 344	15 941
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293				16 984
Rwanda	16 786	5 211				21 997
Sao Tomé-et-Principe	1 820	461	602	77	473	3 433
Sénégal	2 247	882				3 129
Sierra Leone	10 100	2 246	283	34	212	12 875
Tchad	2 378	420	111	17	82	3 008
Togo	2 008	759				2 767
Zambie	19 169	4 921				24 090
DTS	272 446	81 652	6 485	744	5 986	367 313
Moins les allègements d'intérêts non échus ^a						(2 128)
Total des allègements de dette en DTS						365 185
Total équivalent en USD	377 637	113 178	8 989	1 031	8 297	506 183
Ajustement sur la base de la juste valeur			(2 703)			
31 décembre 2019 en juste valeur			6 286			
Au 31 décembre 2018						
DTS	267 305	80 836	8 182	1 012	7 936	365 271
Moins les allègements d'intérêts non échus ^a						(4 203)
Total des allègements de dette en DTS						361 068
Total équivalent en USD	371 696	112 405	11 375	1 407	11 035	502 075
Ajustement sur la base de la juste valeur			(3 469)			
Au 31 décembre 2018 en juste valeur			7 906			

^a Y compris les intérêts couverts par la contribution de la Banque mondiale.

État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2019 et 2018)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
2019		
Contributions des États membres		
Allemagne	2 308	1 480
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
États-Unis	8 000	5 217
France	1 700	1 080
Japon	2 778	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Royaume-Uni	2 700	1 717
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Sous-total	27 561	17 825
Intérêts perçus	1 439	
Allègements de dette accordés	(24 325)	
Total compte administratif États membres 2019	4 675	
FIDA		
Contribution du FIDA	15 200	
Intérêts perçus	1 277	
Allègements de dette accordés	-	
Total compte administratif FIDA	16 477	
Total général	21 152	
Variations de change	(2 671)	
Total des liquidités et placements	18 481	
2018		
Total général	23 562	
Variations de change	(2 718)	
Total des liquidités et placements	20 844	

Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale

(en milliers d'USD)

<i>Décaissement</i>	<i>Dépenses administratives^a</i>	<i>Dépenses directes^b</i>	<i>Autres sources^c</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	90 145		986	91 131
Dépenses administratives courantes	25 772	475	2 341	28 588
Consultants et personnel extérieur	41 416	83	2 587	44 085
Frais financiers directs (banques et placements)	(29)	927	-	898
Total 2019	157 304	1 485	5 914	164 702
Total 2018	151 306	1 532	23 244	176 082

^a Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

^b Charges directes imputées sur le produit des placements.

^c Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service. En raison de la mise en œuvre de la norme IFRS 16, les dépenses remboursables du siège sont présentées comme une réduction du passif au titre des loyers.

Table des matières

Avant-propos du Président

Portefeuille en cours: Où intervient le FIDA

Opérations internationales, par région

Le FIDA en chiffres

Coup de projecteur sur l'assurance qualité

Mesurer les résultats et l'impact

Perfectionnement du personnel

Éléments marquants de l'action menée par le FIDA pour autonomiser les populations rurales

Pleins feux: efficacité institutionnelle

Informations actualisées sur la mobilisation des ressources et les partenariats

Gestion financière et transparence

Annexe 1: Programme de prêts et dons en tableaux

Annexe 2: États membres et Gouverneurs du FIDA

Annexe 3: États financiers consolidés

Les versions intégrales du Rapport annuel en anglais, en arabe, en espagnol et en français sont disponibles à:

www.ifad.org/ar2019



Les appellations utilisées et la présentation du matériel dans cette publication ne constituent en aucun cas une prise de position du Fonds international de développement agricole quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ses autorités, ou quant au tracé de ses frontières ou limites. Les appellations "pays développés" et "pays en développement" n'ont qu'une utilité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement porté quant au niveau atteint par un pays ou un domaine spécifique dans le cadre du processus de développement.






La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source et le titre de la présente publication soient indiqués par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

Photos de couverture: ©FIDA/Francesco Cabras, ©FIDA/Edward Echwalu

Le FIDA investit dans les populations rurales, en dotant celles-ci des moyens de réduire la pauvreté, d'accroître la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de renforcer la résilience. Depuis 1978, nous avons octroyé 22,6 milliards d'USD sous la forme de prêts à faible taux d'intérêt et de dons en faveur de projets qui ont bénéficié à quelque 513 millions de personnes. Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies dont le siège est à Rome – centre névralgique des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.



Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org

 facebook.com/ifad
 instagram.com/ifadnews
 linkedin.com/company/ifad
 twitter.com/ifad
 youtube.com/user/ifadTV

